

# ÉTAT DE LA JEUNESSE

## DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

### 2022



**ICYF**  
ISLAMIC COOPERATION YOUTH FORUM  
منتدى التعاون الإسلامي للشباب  
FORUM DE LA JEUNESSE DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE





# ÉTAT DE LA JEUNESSE

## DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

### 2022



© Septembre 2022 | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye

Téléphone +90–312–468 6172

Internet [www.sesric.org](http://www.sesric.org)

E-mail [pubs@sesric.org](mailto:pubs@sesric.org)

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Les auteurs accordent la permission de visionner, copier, télécharger et imprimer les données fournies par ce rapport tant que ces matériaux ne seront réutilisés, sous aucune condition, à des fins commerciales. Pour obtenir l'autorisation de copier ou réimprimer toute partie de ce document, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, au Département des publications du SESRIC.

Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-625-7162-23-4

La Traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et la couverture est conçue par M. Savas Pehlivan, Département de la publication, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département de Recherche, SESRIC à travers [research@sesric.org](mailto:research@sesric.org)

# TABLE DES MATIERES

Acronymes .....	iii
Avant-propos .....	v
Remerciements .....	ix
Résumé analytique .....	xi
Chapitre 1 – Introduction.....	1
Chapitre 2 - État de la Jeunesse dans les États membres .....	3
2.1. Profil démographique des jeunes .....	3
2.2. Éducation et développement des compétences .....	4
2.3. L'emploi et l'entrepreneuriat.....	13
2.4. Santé et bien-être.....	21
2.5. Participation sociale .....	32
Chapitre 3 - La Pandémie de COVID-19 et la jeunesse.....	37
3.1. Impact de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes .....	37
3.2. Meilleures pratiques des États membres de l'OCI.....	46
Chapitre 4 - Remarques finales et recommandations politiques.....	55
4.1. Éducation et développement des compétences .....	55
4.2. L'emploi et l'entrepreneuriat.....	56
4.3. Santé et bien-être.....	58
4.4. Participation sociale .....	60
Annexes .....	63
Références .....	67



# ACRONYMES

<b>BAD</b>	Banque asiatique de développement
<b>COVID-19</b>	Maladie à virus corona (SRAS-CoV-2)
<b>EAC</b>	Europe et Asie centrale
<b>EIIP</b>	Programme d'investissement à forte intensité d'emploi
<b>AESAL</b>	Asie de l'Est et du Sud et Amérique latine
<b>TIC</b>	Technologie de l'information et de la communication
<b>ICYF</b>	Forum de la jeunesse de la Conférence islamique
<b>ICYSM</b>	Conférence islamique des ministres de la Jeunesse et des Sports
<b>CII</b>	Centre international d'incubation
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>TI</b>	Technologies de l'information
<b>UIT</b>	Union internationale de télécommunications
<b>TPPA</b>	Taux de participation à la population active
<b>MENA</b>	Moyen-Orient et Afrique du Nord
<b>NEET</b>	Ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation
<b>ONG</b>	Organisations non gouvernementales
<b>NYVP</b>	Plate-forme nationale du volontariat des jeunes
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
<b>OCI</b>	Organisation de la coopération islamique
<b>PPA</b>	Parité de pouvoir d'achat
<b>RM</b>	Ringgit malaisien
<b>ODD</b>	Objectifs du développement durables
<b>SESRIC</b>	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
<b>ASS</b>	Afrique subsaharienne

---

<b>SSDE</b>	Un enseignement sûr via l'éducation à distance
<b>TİKA</b>	Agence turque de coopération et de coordination
<b>UIS</b>	Institut de l'UNESCO pour la statistique
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>DAES</b>	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNRIC</b>	Centre d'information régional des Nations unies
<b>UNV</b>	Volontaires des Nations Unies
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé

# AVANT-PROPOS

Actuellement, les États membres de l'OCI abritent 350,8 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans), ce qui représente 18,5 % de leur population totale et 29 % de la population totale des jeunes dans le monde. Cette explosion de la jeunesse représente un potentiel démographique remarquable pour les États membres de l'OCI, offrant de grandes opportunités ainsi que des défis pour leur développement socio-économique et leur prospérité. Dans ce contexte, le rapport sur *"l'État de la jeunesse dans les États membres de l'OCI 2022"*, conjointement préparé par le SESRIC et le Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF), examine l'état de la jeunesse dans les États membres de l'OCI dans le but d'identifier les défis principaux auxquels ils font face, de comprendre comment la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur le développement de la jeunesse, de souligner les meilleures pratiques et de formuler une série de recommandations stratégiques pour faire avancer la récupération post-pandémique.

Au fil des ans, les États membres de l'OCI ont déployé des efforts considérables pour autonomiser leurs jeunes et exploiter leur potentiel par l'éducation, le développement des compétences, l'emploi et l'inclusion sociale. Cependant, malgré des progrès notables, le groupe de l'OCI continue d'être à la traîne par rapport aux moyennes mondiales et à celles des autres groupes de pays dans presque tous les aspects du bien-être et du développement des jeunes. Dans le secteur de l'éducation, par exemple, le taux d'alphabétisation des jeunes de l'OCI, de 84,8 %, est resté bien en deçà de la moyenne mondiale de 91,3 % en 2020, avec des investissements relativement faibles dans les infrastructures et le personnel de l'éducation. C'est également le cas pour le taux d'activité des jeunes de l'OCI, qui est de 37,4 % par rapport à la moyenne mondiale de 40,1 %, et le taux de chômage des jeunes qui en résulte, qui est de 15,7 % par rapport à la moyenne mondiale de 14,9 % en 2022. Le groupe de l'OCI est également moins performant en ce qui concerne l'accès des jeunes aux soins de santé mentale et aux plateformes de participation sociopolitique.

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation des jeunes dans les États membres de l'OCI et ailleurs en interrompant les activités en matière d'éducation, en limitant les contacts sociaux et en réduisant les perspectives d'emploi. Par exemple, les États membres de l'OCI ont, en moyenne, suspendu les écoles pendant 27 semaines au total, soit beaucoup plus que la moyenne mondiale de 22 semaines, ce qui a affecté plus de 150 millions de jeunes apprenants. Dans la même optique, les blocages et les mesures restrictives ont également entraîné une baisse du taux moyen de participation

des jeunes à la population active de 1,9 point de pourcentage en 2020 par rapport à 2019, poussant ainsi le taux d'inactivité des jeunes à la hausse dans de nombreux États membres de l'OCI.

La situation relativement médiocre des affaires de la jeunesse dans de nombreux États membres de l'OCI résulte d'un ensemble de facteurs systémiques, individuels et sociétaux, notamment la disponibilité limitée de sources financières, l'inclusion inadéquate des jeunes dans la prise de décision et l'appareil civique, le manque de couverture sociale et la dégradation des opinions et des expériences des jeunes. En fait, malgré certaines différences spécifiques à certains pays, on observe de nombreux points communs entre les États membres de l'OCI en termes de problèmes rencontrés par les jeunes et la stratégie de l'OCI pour la jeunesse, qui a été adoptée par la 4<sup>ème</sup> Conférence islamique des ministres de la Jeunesse et des Sports en 2018, décrit un cadre de coopération pour traiter les questions et les défis communs qui entravent le développement des jeunes et affectent leur qualité de vie à travers le monde islamique. Afin d'améliorer la situation, les États membres de l'OCI doivent donc réévaluer et *re-calibrer* leurs politiques relatives à l'éducation, l'emploi, les soins de santé et la participation sociale des jeunes dans le cadre de la stratégie de l'OCI pour la jeunesse.

Je suis fermement convaincu que les conclusions de ce rapport permettront de comprendre la situation de la jeunesse, de mettre en lumière les principaux défis de la pandémie, de guider la coordination intersectorielle afin d'autonomiser les jeunes et de renforcer la coopération intra-OCI afin de garantir la pleine participation des jeunes au développement durable et au redressement post-pandémie des États membres de l'OCI.

Nebil DABUR  
Directeur général  
SESRIC

# AVANT-PROPOS

Le monde a connu des transformations depuis que la pandémie de COVID-19 a frappé, entraînant un impact direct sur les jeunes de toute la région de l'OCI, qui doivent maintenant faire face aux défis du chômage, de leur bien-être mental et physique, de l'éducation et de l'accomplissement de soi. Le rapport sur "*l'État de la jeunesse dans les États membres de l'OCI 2022*", conjointement préparé par le SESRIC et l'ICYF, cherche à aborder et à s'engager avec ces défis en explorant les possibilités d'améliorer l'élaboration des politiques, le renforcement des capacités, le développement humain et socio-économique, et la participation des parties prenantes.

Le rapport souligne le rôle des jeunes en tant qu'agents dynamiques de la croissance et du développement socio-économiques. Il met également l'accent sur la recherche et les données en tant qu'éléments clés permettant une évaluation précise et informée de la situation des jeunes dans les États membres de l'OCI, y compris de leurs espoirs et aspirations. Le rapport privilégie une analyse convaincante des meilleures pratiques et expériences réussies dans les États membres de l'OCI, en mettant l'accent sur l'impact et la faisabilité pratique.

À cet égard, l'ICYF a contribué à la production d'une section thématique dans ce rapport, intitulée "COVID-19 Meilleures pratiques des États membres de l'OCI", qui fournit une vue d'ensemble approfondie des meilleures pratiques et des réussites politiques des jeunes dans les États membres de l'OCI, en référence aux défis uniques de connectivité et d'engagement posés par la pandémie mondiale.

Cette édition du rapport se concentre sur les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes, et souligne la nécessité de recommandations politiques cohérentes, cohésives et informées visant à aborder les questions complexes spécifiques aux jeunes. S'engager dans la complexité par le biais d'une politique publique efficace est d'autant plus nécessaire à un moment où la région est en proie à une crise mondiale et à de multiples conflits, tout en ouvrant la voie à une action multilatérale conjointe des organes et des politiques de l'OCI en vue de la stabilité, de la durabilité et de la possibilité d'entretenir et de gérer le capital des jeunes.

Par conséquent, l'ICYF continue de donner la priorité aux résultats stratégiques et à la cohérence des politiques qui peuvent atténuer efficacement les défis complexes et souvent entrelacés auxquels sont confrontés les jeunes dans la région de l'OCI et au-delà. Cela se fait principalement par des liens inverses constructifs et des partenariats avec les États membres, les partenaires et les

institutions. Néanmoins, l'ICYF continue à s'efforcer de développer des capacités holistiques qui peuvent stimuler et faciliter la conjonction des priorités de la stratégie de la jeunesse de l'OCI et des ODD. À cette fin, l'ICYF cherche à répondre efficacement aux défis de la jeunesse, tout en s'attaquant aux facteurs nuancés qui empêchent actuellement la région de l'OCI d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en développant des plates-formes, des réseaux et des bases de connaissances de grande envergure ayant un impact direct sur l'accès à l'éducation, à la finance et à la santé, entre autres infrastructures, tout en soutenant également une accessibilité accrue à l'internet et à l'infrastructure de l'entrepreneuriat.

La voie à suivre, bien que significative, nécessite des investissements soutenus par les parties prenantes dans des solutions dynamiques et durables qui peuvent renforcer le rôle constructif des jeunes dans le développement et la prise de décision, tout en offrant des opportunités durables, l'éducation, les soins de santé, le soutien à la santé mentale, et l'autonomisation par les politiques pour que les jeunes puissent atteindre leur plein potentiel.

Taha AYHAN  
Président  
ICYF

# REMERCIEMENTS

Une équipe de recherche du SESRIC dirigée par Tazeen Qureshi et comprenant Cem Tintin et Fahman Fathurrahman a préparé ce rapport. La recherche a été menée sous la supervision générale de Mazhar Hussain, directeur du département de la Recherche, et sous la direction de S.E. Nebil DABUR, Directeur général du SESRIC;

Les contributions des différents auteurs ont été les suivantes: Tazeen Qureshi a préparé le chapitre 1, Introduction, et les sections 2.1, 2.3, 2.4 et 2.5 du chapitre 2 sur la situation de la jeunesse dans les États membres de l'OCI. Cem Tintin a préparé les sections 3.1, dans le chapitre 3 sur la pandémie de COVID-19 et la jeunesse. Fahman Fathurrahman a préparé la section 2.2 du chapitre 2 et la sous-section sur le déficit d'apprentissage du chapitre 3 du rapport. Le chapitre 4, Recommandations politiques, a été préparé conjointement par Tazeen Qureshi, Cem Tintin et Fahman Fathurrahman. Mme.Tazeen Qureshi a également contribué à la visualisation des données et à la mise en forme du rapport.

L'équipe de recherche du SESRIC est reconnaissante aux experts du Forum de la Jeunesse de la Coopération Islamique (ICYF) pour faciliter la préparation de ce rapport sous la direction de S.E. Taha Ayhan, président du Forum de la jeunesse pour la coopération islamique (ICYF). Les experts de l'ICYF ont apporté les contributions suivantes à ce rapport: Tugba Ceren Cerci, directrice du département des projets internationaux, et Amel Ouchenane, experte au département des projets internationaux, ont fourni des commentaires sur le plan du rapport. Amel Ouchenane, avec la contribution de Jvaharat Dinavasova, experte au département Young Business Hub de l'ICYF, a préparé la section 3.2 du chapitre 3. Amel Ouchenane a également contribué au chapitre 4 sur les recommandations politiques.



# RESUME ANALYTIQUE

Sur les 1,2 milliard de jeunes dans le monde, quelque 29% résident actuellement dans les 57 États membres de l'OCI. D'ici 2050, la population jeune de la région de l'OCI devrait représenter un tiers de la population jeune totale du monde. Même si les États membres de l'OCI ont fait des progrès notables pour améliorer l'état de leur jeunesse, beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure de réaliser le plein potentiel de leur jeune population. À des degrés divers, les jeunes des États membres de l'OCI sont confrontés à un certain nombre de défis allant de l'inactivité économique et de la participation sociale limitée aux préoccupations en matière de santé et de bien-être, d'éducation et de développement des compétences. En outre, la pandémie de COVID-19 a inversé des décennies de développement humain dans le monde, en particulier parmi les populations vulnérables et défavorisées. La pandémie de COVID-19 a également révélé la vulnérabilité et l'impréparation des systèmes de gestion de crise dans les États membres de l'OCI. Dans le même temps, il est possible de tirer les leçons de cette crise de santé publique et de mieux reconstruire.

## *Éducation et développement des compétences*

Les États membres de l'OCI ont fait de grands progrès dans le domaine de l'éducation et du développement des compétences. Pourtant, le taux d'alphabétisation des jeunes dans les États membres de l'OCI était parmi les plus bas du monde, à 84,8 %, alors que la moyenne mondiale était de 91,3 % en 2020. Parallèlement, une disparité importante entre les sexes existe dans les États membres de l'OCI en termes d'accès à l'éducation, avec un taux d'alphabétisation de 87,8 % chez les jeunes hommes et garçons et de 81,6 % chez les jeunes femmes et filles. Au niveau national, les taux d'alphabétisation des jeunes étaient supérieurs à 90 % dans la majorité des États membres de l'OCI, à l'exception de plusieurs États membres d'Afrique subsaharienne. Les États membres de l'OCI avaient également le plus faible taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (30,9 %), le nombre le plus faible d'enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur (1,6 %) et les plus faibles dépenses publiques par étudiant dans l'enseignement supérieur (3 068 dollars PPA) en 2020. Par conséquent, la mobilité sortante des étudiants dans les États membres de l'OCI n'a cessé d'augmenter depuis 2000.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact particulièrement grave sur l'éducation et le développement des compétences des jeunes. Les écoles du monde entier

ont été progressivement fermées par mesure de précaution contre la propagation du virus. Ces fermetures ont affecté plus de 1,6 milliard d'étudiants dans le monde, dont plus de 150 millions de jeunes apprenants dans les États membres de l'OCI. Entre février 2020 et décembre 2021, les États membres de l'OCI ont suspendu les écoles pendant 27 semaines au total, soit bien plus que la moyenne mondiale de 22 semaines, ce qui augmente le risque que les élèves abandonnent ou ne retournent pas à l'école, la perte d'apprentissage et la perte probable de revenus futurs.

La restauration de l'apprentissage perdu est essentielle pour éviter une catastrophe générationnelle. Le suivi des opportunités d'apprentissage manquées par les élèves est nécessaire pour déterminer l'étendue des dommages causés par la fermeture des écoles. En outre, les écoles doivent commencer à ajuster leurs programmes d'études et à mettre en place des programmes de rattrapage. Il est possible d'utiliser les leçons tirées des succès et des échecs des diverses méthodes pendant la pandémie de COVID-19 afin de déployer des approches plus efficaces et équitables pour combler les lacunes d'apprentissage de tous les élèves.

### *L'emploi et l'entrepreneuriat*

Les conditions du marché du travail dans de nombreux États membres de l'OCI ne sont pas très prometteuses pour les jeunes. Le taux de participation des jeunes à la population active dans les États membres de l'OCI (37,4 %) est faible par rapport au taux mondial (40,1 %) en 2022. Il existe également une différence de 20,7 points de pourcentage entre les taux d'activité des jeunes femmes (26,8 %) et des jeunes hommes (47,5 %). En raison d'une combinaison de raisons, les taux de chômage des jeunes dans les États membres de l'OCI sont également à un niveau record (15,7 %) par rapport à la moyenne mondiale (14,9 %) en 2022. En outre, le chômage des jeunes est particulièrement élevé chez les jeunes femmes (environ 2 points de pourcentage de plus que les jeunes hommes). Cette situation a entraîné une augmentation du taux d'inactivité des jeunes dans le monde entier. Dans les États membres de l'OCI, le taux d'inactivité des jeunes en 2022 a été enregistré à 62,6 %, soit 2,7 points de pourcentage de plus que dans le monde. Le taux de jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) est également le plus élevé des États membres de l'OCI, soit 27,7 % contre 23,3 % pour la moyenne mondiale. Une fois encore, le taux de jeunes NEET était nettement plus élevé chez les jeunes femmes des États membres de l'OCI (environ 20,7 points de pourcentage de plus que les jeunes hommes).

Avant même l'apparition de la pandémie de COVID-19, les résultats du marché du travail pour les jeunes dans de nombreux États membres de l'OCI étaient alarmants, comme en témoignent les taux de chômage relativement élevés et les taux de participation limités à la population active. La pandémie vient d'aggraver

la situation économique des jeunes de l'OCI sur plusieurs fronts, notamment en déclenchant le taux de chômage et en détériorant les perspectives du marché du travail pour les jeunes entrepreneurs. Cela s'explique principalement par les mesures strictes d'endiguement mises en place et le ralentissement des activités économiques. En outre, les sentiments des jeunes entrepreneurs ont été affectés négativement, ce qui les a découragés de prendre des risques supplémentaires en présence de fortes incertitudes sur les marchés. La prévalence accrue de l'inactivité économique chez les jeunes a été associée à une augmentation de la proportion de jeunes NEET dans un certain nombre d'États membres de l'OCI pendant la pandémie. Les perturbations dans le secteur de l'éducation ont également limité l'apprentissage des nouvelles compétences exigées par le marché du travail pour des millions de jeunes dans les États membres de l'OCI. Afin de surmonter les défis auxquels les jeunes sont confrontés, de nombreux États membres de l'OCI ont pris des mesures politiques audacieuses. Pourtant, des mesures supplémentaires et plus structurées sont essentielles pour restaurer la confiance des jeunes entrepreneurs et encourager l'élite des jeunes à participer activement à la vie active. En outre, certaines mesures incitatives et certains systèmes de quotas visant à stimuler l'emploi des jeunes pourraient aider de nombreux États membres de l'OCI à se remettre de la pandémie.

### **Santé et bien-être**

Dans le domaine de la santé, les jeunes des États membres de l'OCI sont plus susceptibles de mourir de maladies transmissibles (217,4 milliers de décès), suivies des blessures (209 milliers de décès) et des maladies non transmissibles (169,7 milliers de décès). Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'un certain nombre de maladies transmissibles peuvent être évitées ou guéries grâce à des interventions rapides. La fertilité des adolescents, par exemple, est préoccupante dans les États membres de l'OCI (65,9 naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans) par rapport au monde (41,1 naissances) et au moins 27 États membres de l'OCI ont un pourcentage plus élevé de femmes mariées avant l'âge de 18 ans par rapport à la moyenne mondiale de 19,5%. En outre, la santé mentale des jeunes est gravement menacée non seulement par les facteurs de stress habituels, mais aussi par des événements sans précédent tels que la pandémie de COVID-19. Le taux brut de suicide des jeunes dans les États membres de l'OCI était de 5,5 en 2019, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (7,7). Cependant, la majorité des décès causés par des blessures intentionnelles chez les jeunes étaient dus à des violences interpersonnelles (44,1 millions de décès), suivies par les automutilations (29,3 millions de décès) et les violences collectives (14,9 millions de décès). Dans le même temps, la disponibilité du personnel de santé mentale et des installations de santé mentale est restée très limitée dans de nombreux États membres de l'OCI.

En ce qui concerne le segment des jeunes, les effets négatifs de la pandémie sur la santé sont davantage concentrés dans la catégorie de la santé mentale. En particulier, les mesures de confinement et les perturbations de la vie quotidienne ont eu un impact sur le bien-être mental des jeunes dans les États membres de l'OCI. Par exemple, les fermetures d'écoles et les couvre-feux ont alimenté des niveaux plus élevés de solitude chez les jeunes. S'ils ne sont pas bien entretenus, des millions de jeunes pourraient continuer à souffrir de l'anxiété et du stress élevé causés par la pandémie dans les États membres de l'OCI. Il est donc nécessaire de prendre rapidement des mesures politiques pour améliorer le bien-être des jeunes et répondre à leurs nouveaux besoins découlant de la pandémie. Cela nécessite une amélioration des capacités de réponse en matière de santé dans les États membres et le développement de services et de centres de soins mentaux complets qui ciblent les populations de jeunes.

### *Participation sociale*

Les niveaux de participation sociale des jeunes sont en baisse au niveau mondial depuis 2010. Selon l'indice de développement de la jeunesse 2020, la participation politique et civique des jeunes dans le monde a diminué de 0,18 %, le temps consacré au volontariat a diminué de 3,4 % et le score pour les opinions exprimées a diminué d'environ 3 %. Parallèlement, la reconnaissance de l'amélioration de la communauté par les jeunes a augmenté de plus de 10 %, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour ce domaine. Dans le monde, en 2020, la participation politique et civique des jeunes s'est détériorée dans 102 pays et s'est améliorée dans 79 pays. La participation sociale des jeunes est la plus élevée dans plusieurs États membres de l'OCI en Afrique subsaharienne et la plus faible dans plusieurs États membres de l'OCI au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Pourtant, des exemples spécifiques des États membres de l'OCI réitèrent les avantages de la participation sociale des jeunes non seulement pour le développement socio-économique mais aussi pour la consolidation de la paix, la responsabilité et le développement humain.

La pandémie du COVID-19 a entraîné des changements dans les relations sociales traditionnelles et la participation sociale des jeunes dans les États membres de l'OCI et ailleurs. En particulier, les mesures visant à contenir la propagation du virus ont contraint les jeunes à développer de nouvelles compétences en matière de relations sociales, notamment en recourant davantage à l'internet et aux médias sociaux. Les restrictions de déplacement et les couvre-feux ont interrompu les rassemblements sociaux des jeunes, notamment les événements de la société civile, les réunions et les événements de sensibilisation sociale. Par conséquent, tous ces effets indésirables ont augmenté le risque de dépendance à l'internet, aux jeux vidéo et aux médias sociaux chez les jeunes au cours de la pandémie. Dans ce contexte, les États

membres de l'OCI devraient prendre des mesures pour encourager la participation sociale des jeunes, notamment en organisant des activités de bénévolat. De cette manière, les décideurs politiques pourraient canaliser l'énergie et le dynamisme des jeunes pour améliorer leurs sociétés. En outre, lors de l'élaboration de politiques efficaces pour les jeunes, il convient d'accorder une plus grande attention à certains groupes défavorisés, tels que les jeunes réfugiés et les migrants, afin de mettre en place des politiques sociales de la jeunesse plus inclusives.



# INTRODUCTION

Les États membres de l'OCI comptent 350,8 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 18,5 % de leur population totale. La population des jeunes des États membres de l'OCI est dynamique, innovante et persévérante, ce qui laisse entrevoir un optimisme quant à leur vaste potentiel. Cependant, sans un système de soutien approprié, les jeunes des États membres de l'OCI ne pourront ni réaliser leur potentiel ni contribuer au développement durable de leurs sociétés. Pour les États membres de l'OCI, des facteurs critiques tels que le niveau d'éducation, les possibilités d'emploi, les services de santé mentale et la participation sociale peuvent déterminer la viabilité de leur population jeune. C'est pourquoi les États membres de l'OCI, qui abritent environ 29 % de la population totale des jeunes dans le monde, doivent évaluer leurs politiques en matière d'éducation, d'emploi, de santé et de participation sociale des jeunes.

Plus important encore, même si les jeunes n'ont pas supporté le fardeau physique de la pandémie de COVID-19 autant que la population âgée, ils ont été sévèrement affectés par les conséquences socio-économiques de la pandémie. Avec la hausse du chômage des jeunes, la détérioration de leur santé mentale et les possibilités limitées d'interaction sociale, la pandémie a entraîné une série de défis pour les jeunes. Pour sortir de la pandémie, les décideurs politiques des États membres de l'OCI doivent comprendre la gravité de l'impact de la pandémie sur les jeunes et adapter les politiques et programmes correctifs aux besoins des jeunes à court et à long terme.

Dans ce contexte, ce rapport examine la situation des jeunes dans les États membres de l'OCI afin d'identifier les principaux défis auxquels ils sont confrontés, de comprendre comment la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur le développement des jeunes et de formuler une série de recommandations politiques concernant la réponse à la pandémie et le rétablissement. Outre cette

introduction, le chapitre 2 comprend quatre sections dans les domaines suivants : éducation et développement des compétences ; emploi et entrepreneuriat ; santé et bien-être ; et participation sociale. Le chapitre 3 du rapport se concentre sur les impacts que la pandémie de COVID-19 a eu sur les jeunes et sur les meilleures pratiques que les États membres de l'OCI ont utilisées pour soutenir les jeunes pendant la pandémie et pour les inclure dans les efforts de rétablissement. Enfin, le chapitre 4 du rapport fournit une série de recommandations politiques à l'attention des décideurs politiques présentés à la fois au niveau national et au niveau de la coopération intra-OCI.

# ÉTAT DE LA JEUNESSE DANS LES ÉTATS MEMBRES

Ce chapitre analyse l'état du développement de la jeunesse dans les États membres de l'OCI en utilisant une approche holistique, qui examine la littérature et étudie les ensembles de données statistiques pertinentes. Il est subdivisé en quatre sections, parallèlement aux priorités spécifiées et traitées dans la stratégie de l'OCI pour la jeunesse: Éducation et développement des compétences, emploi et esprit d'entreprise, santé et bien-être, et participation sociale. Il utilise une combinaison d'indices et d'indicateurs pour une évaluation comparative de la situation de la jeunesse dans les États membres de l'OCI, les pays en développement non membres de l'OCI, les pays développés et le monde. L'objectif est d'identifier les domaines qui nécessitent une plus grande attention de la part des décideurs politiques, d'informer ces derniers des défis auxquels sont confrontés les jeunes dans les États membres, et de guider leurs efforts pour développer de nouvelles politiques efficaces afin de relever les défis identifiés.

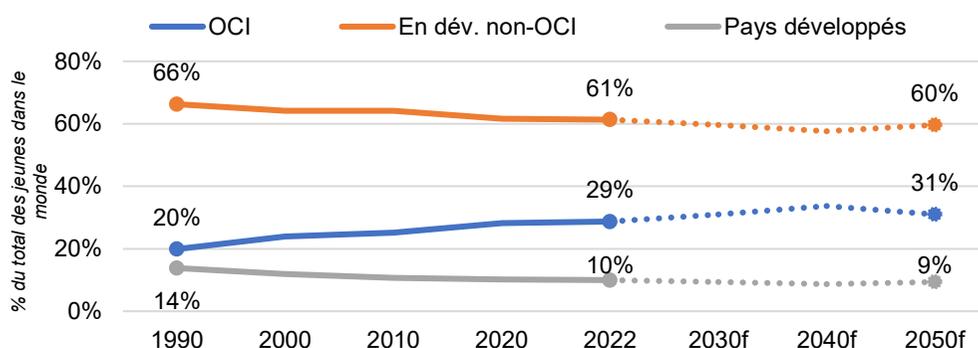
## 2.1. Profil démographique des jeunes

La population des jeunes (15-24 ans) dans le monde a augmenté de 21 % entre 1990 et 2022, passant de 1 milliard à 1,2 milliard. Au cours des trois prochaines décennies, les prévisions indiquent que la population mondiale des jeunes augmentera encore pour atteindre 1,3 milliard. Cependant, la population des jeunes dans les pays développés est en baisse constante depuis 1990 et les prévisions indiquent qu'elle continuera à diminuer dans les années à venir (graphique 2.1). Les pays développés abritaient 14 % (soit 139,4 millions) du total des jeunes du monde en 1990, mais en 2022, ils n'en accueilleront plus que 10 % (soit 121,8 millions). D'ici 2050, les prévisions indiquent que la part de la jeunesse mondiale totale vivant dans les pays développés diminuera encore pour atteindre 9 % (soit 114,4 millions). De même, même si les pays en développement non membres de l'OCI abritent la plus grande partie des jeunes, cette part a diminué de 5 points de pourcentage entre 1990 et 2022 (de 66 % à 61 %, soit 749,4 millions). D'ici 2050, les prévisions indiquent que la part de la

jeunesse mondiale totale vivant dans les pays en développement non membres de l'OCI diminuera encore pour atteindre 60% (soit 752,4 millions).

En revanche, la tendance dans les États membres de l'OCI est inverse. En 1990, les États membres de l'OCI abritaient 20 % (soit 200,8 millions) du total des jeunes dans le monde. En 2022, cette part a atteint 29 % (soit 350,8 millions) et les prévisions indiquent qu'elle augmentera encore pour atteindre 31 % (soit 471,5 millions) en 2050. Sur les 29% du total mondial des jeunes résidant actuellement dans les États membres de l'OCI, 179,5 millions (soit 51,1%) sont des hommes et 171,3 millions (soit 48,8%) sont des femmes.

**Graphique 2.1:** Part de la population jeune (15-24 ans) (%), 1990-2050



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2019 du DAES de l'ONU. 'f' désigne les valeurs prévues.

La part croissante de la population jeune dans les membres de l'OCI constitue une opportunité. Une population jeune plus nombreuse (souvent connue sous le nom de "youth bulge") peut signifier une moindre dépendance à l'égard des biens et services publics et de meilleures perspectives sociales, économiques et démographiques pour l'avenir. Cependant, le potentiel d'une explosion de la jeunesse dépend fortement de l'accès des jeunes aux infrastructures et aux biens essentiels tels que l'éducation, l'emploi productif, les soins de santé, etc.

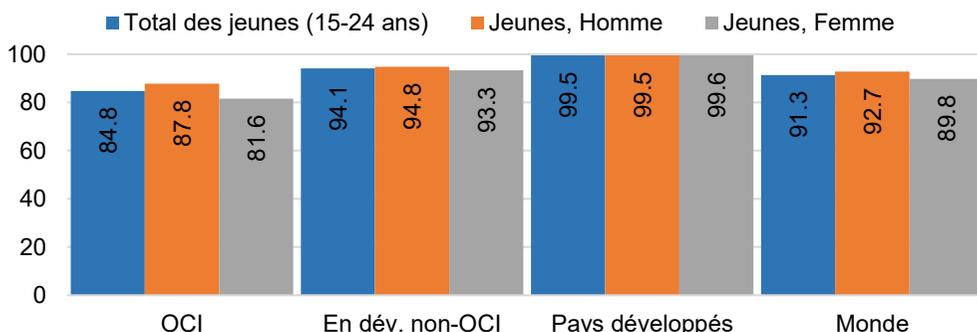
## 2.2. Éducation et développement des compétences

### *Alphabétisation des jeunes*

Selon des données récentes de la base de données de l'ISU de l'UNESCO, les taux d'alphabétisation des jeunes dans les États membres de l'OCI sont, en moyenne, relativement plus favorables que les taux d'alphabétisation des adultes. Toutefois, le taux moyen d'alphabétisation des jeunes dans les États membres de l'OCI est resté inférieur à celui des pays en développement non membres de l'OCI, à la moyenne mondiale et aux pays développés (graphique 2.2). En moyenne, 84,8% des jeunes des États membres de l'OCI sont alphabétisés, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (91,3%) et à la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (94,1%). Du côté positif, depuis la publication de notre dernier rapport (SESRIC & ICYF, 2020), le taux

d'alphabétisation des jeunes dans le groupe de l'OCI a augmenté de 2,5 points de pourcentage. En outre, l'écart d'alphabétisation entre les hommes (87,8 %) et les femmes (81,6 %) est tombé à 6,2 points de pourcentage, contre 6,8 les années précédentes.

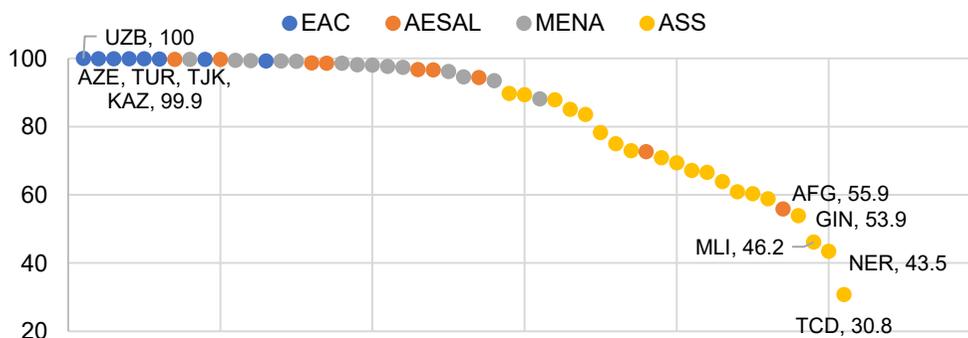
**Graphique 2.2:** Taux d'alphabétisation des adultes (%), 2020



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Les moyennes pondérées sont calculées à partir des dernières données disponibles entre 2012 et 2020.

Au niveau de chaque pays, les taux d'alphabétisation des jeunes sont supérieurs à 90 % dans une majorité d'États membres de l'OCI. Seuls 12 États membres de l'OCI ont un taux d'alphabétisation des jeunes inférieur à 70 %. Il y avait 25 États membres de l'OCI dont le taux d'alphabétisation des jeunes était d'au moins 95 %. L'Ouzbékistan était le pays de l'OCI le plus performant, avec un taux d'alphabétisation des jeunes de 100 %, suivi par l'Azerbaïdjan, la Turquie, le Tadjikistan et le Kazakhstan, qui affichaient tous un taux d'alphabétisation des jeunes de 99,9 % (graphique 2.3).

**Graphique 2.3:** Taux d'alphabétisme dans les États membres de l'OCI (%), 2020

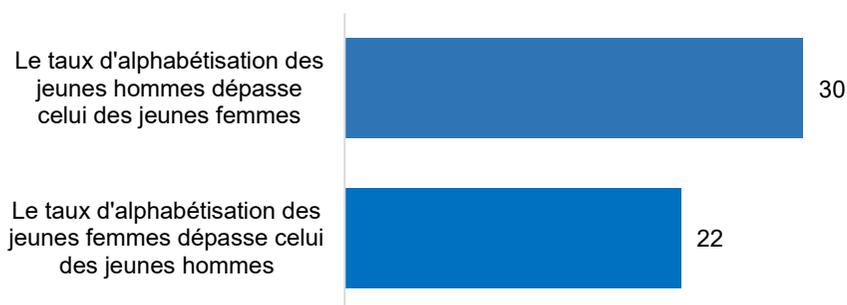


Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Dernières données disponibles pour chaque pays entre 2012 et 2020.

Au contraire, le Tchad, avec un taux de 30,8%, est le pays de l'OCI ayant le plus faible taux d'alphabétisation des jeunes. Viennent ensuite le Niger (43,5%), le Mali (46,2%), la Guinée (53,9%) et l'Afghanistan (55,9%).

Dans plusieurs États membres de l'OCI, la disparité entre les taux d'alphabétisation des jeunes hommes et des jeunes femmes est persistante (graphique 2.4). Des progrès ont été réalisés depuis le dernier rapport, un plus grand nombre de pays ayant comblé l'écart entre les sexes en matière d'alphabétisation des jeunes. Selon les dernières données disponibles, la disparité entre les sexes est en faveur des jeunes femmes dans 22 États membres de l'OCI, avec une différence nulle ou négative dans les taux d'alphabétisation entre les jeunes populations masculines et féminines. Cependant, dans 30 États membres de l'OCI, cette disparité est positive, ce qui signifie que le taux d'alphabétisation moyen des jeunes hommes dépasse le taux d'alphabétisation moyen des jeunes femmes. Au niveau de chaque pays, la plus grande disparité est observée en Guinée, où le taux d'alphabétisation des jeunes hommes était de 69,6 %, contre 43,5 % pour les jeunes femmes en 2020.

**Graphique 2.4:** Nombre d'États membres de l'OCI présentant un écart entre les sexes en matière d'alphabétisation, 2020\*.



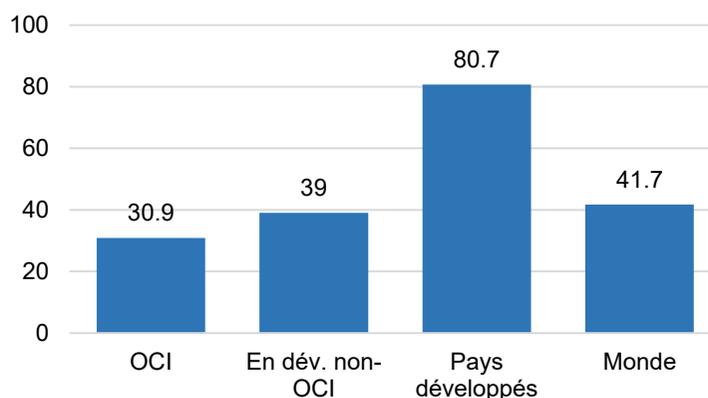
Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Dernières données disponibles pour chaque pays entre 2012 et 2020. OCI n = 52.

Dans le domaine de l'éducation, l'inégalité entre les sexes se manifeste par un manque d'accès à la disponibilité d'infrastructures éducatives, de matériel et de programmes de formation adaptés aux besoins des femmes. Les systèmes d'éducation équitables pour les deux sexes renforcent l'autonomie des jeunes et favorisent le développement d'importantes compétences de vie - telles que l'autogestion, la communication, la négociation et la pensée critique - nécessaires à la réussite des jeunes (UNICEF, n.d.). Des études suggèrent également que l'égalité des sexes dans l'éducation a un lien positif avec la durabilité environnementale (Doğan & Kirikkaleli, 2021). Il est donc crucial pour les États membres de l'OCI non seulement de réduire le nombre de jeunes analphabètes, mais aussi de garantir un accès égal à l'éducation pour tous.

*Participation à l'éducation*

L'enseignement tertiaire permet aux étudiants d'acquérir des informations et des compétences avancées directement après l'école secondaire ou plus tard dans la vie. L'augmentation des inscriptions dans l'enseignement supérieur se traduit par une main-d'œuvre mieux formée et hautement qualifiée qui contribue activement au développement économique et à l'avantage concurrentiel d'un pays. En raison de la nature volontaire de l'enseignement supérieur, les changements dans les effectifs de l'enseignement supérieur reflètent les changements dans la perception de la disponibilité et de la valeur de l'enseignement supérieur, ainsi que le nombre de la population en âge de suivre un enseignement supérieur conventionnel. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est illustré au graphique 2.5, qui représente le pourcentage d'étudiants en âge de fréquenter la population inscrits dans l'enseignement supérieur. Selon les données disponibles les plus récentes, le taux brut de scolarisation des étudiants de l'enseignement supérieur dans les États membres de l'OCI était de 30,9%, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (41,7%), à la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (39,0%) et aux pays développés (80,7%).

**Graphique 2.5:** Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 2020



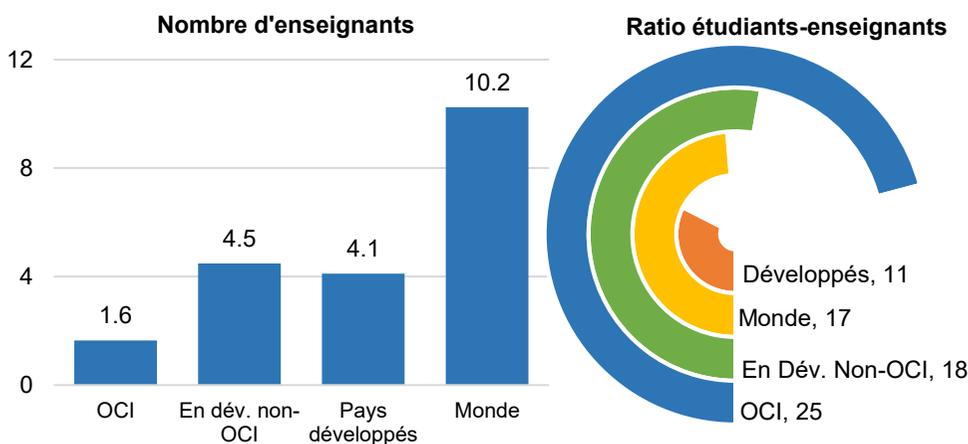
Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Les moyennes pondérées sont calculées à partir des dernières données disponibles entre 2012 et 2020.

*Enseignants dans l'enseignement tertiaire*

Le nombre de personnels enseignants employés dans les écoles tertiaires des États membres de l'OCI est passé de 1,5 million en 2018 (SESRIC & ICYF, 2020) à 1,6 million en 2020 (graphique 2.6, à gauche). En outre, la proportion d'étudiants de l'enseignement supérieur des États membres de l'OCI dans la population mondiale des établissements d'enseignement supérieur est passée de 14,9 % en 2018 à 16,1 % en 2020.

Le ratio élèves-enseignants mesure le nombre d'élèves inscrits dans une école par rapport au nombre d'enseignants employés dans cet établissement. Un ratio élèves/enseignants élevé indique généralement que l'école ou le système scolaire est confronté à un ensemble de défis tels que des sources financières et une gouvernance limitées. En 2020, il y a 41,2 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dans 43 États membres de l'OCI, alors qu'il y a 49 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dans 38 pays développés. Cependant, le ratio étudiants-enseignants dans l'enseignement supérieur est le plus élevé des États membres de l'OCI, avec un ratio de 25 (graphique 2.6, à droite). Ce ratio est beaucoup plus élevé que dans les pays en développement non membres de l'OCI (18) et dans les pays développés (11), ce qui suggère une proportion plus élevée d'académiciens et d'enseignants au niveau tertiaire. Les ratios plus élevés dans les États membres de l'OCI indiquent que le nombre d'enseignants entrant dans le secteur de l'éducation est insuffisant pour faire face au nombre croissant d'étudiants.

**Graphique 2.6:** Nombre d'enseignants dans l'enseignement tertiaire (à gauche, en millions) et taux d'encadrement des étudiants dans les établissements tertiaires (à droite), 2020



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Les moyennes pondérées sont calculées à partir des dernières données disponibles entre 2012 et 2020. Pour le graphique à droite: OCI n = 43, non OCI en développement n = 74, et développés n = 35.

Dans les nombreux États membres de l'OCI, le nombre d'enseignants dans les écoles tertiaires doit être augmenté de manière substantielle afin de suivre et de concurrencer les groupements d'autres pays. Le Turkménistan (10), l'Azerbaïdjan (10), la Tunisie (12), le Brunei Darussalam (12) et le Kirghizstan (12) présentaient les taux d'encadrement les plus faibles dans l'enseignement supérieur. D'autre part, un enseignant en Syrie a enseigné jusqu'à 58 étudiants

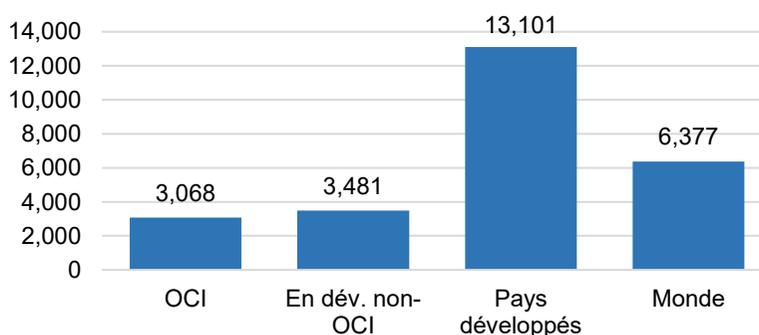
de niveau tertiaire, 55 en Mauritanie et 50 au Soudan. Ces ratios plus élevés reflètent l'existence d'une importante pénurie d'enseignants au niveau d'études supérieures.

Bien que les États membres de l'OCI fassent des progrès dans la réduction du nombre d'élèves par enseignant, collectivement, il est encore nécessaire d'établir des politiques qui aideraient à réduire davantage le nombre d'élèves par enseignant. Il est difficile, et même impossible, pour les jeunes d'obtenir une éducation et un apprentissage de qualité à n'importe quel niveau si le ratio enseignant-élèves reste élevé.

### *Dépenses des administrations publiques pour l'éducation*

Les ressources pédagogiques sont une composante essentielle de l'éducation. L'alphabetisation, l'autonomisation et le développement des jeunes dépendent tous fortement de la qualité des ressources éducatives disponibles. Selon les dernières données, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur par étudiant varient considérablement selon les pays et les groupes. En 2020, la dépense moyenne par étudiant dans les États membres de l'OCI (3 068 dollars) est nettement inférieure à la moyenne mondiale de 6 377 dollars PPA (graphique 2.7).

**Graphique 2.7:** Dépenses publiques par étudiant dans l'enseignement tertiaire (PPA en dollars), 2020



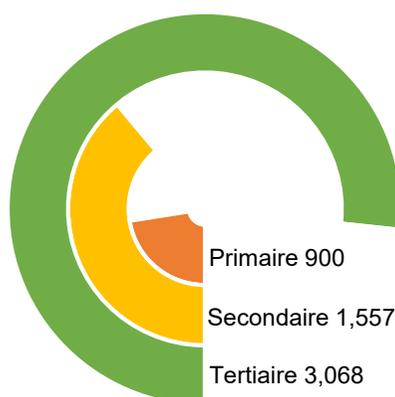
Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Les moyennes pondérées sont calculées à partir des dernières données disponibles entre 2012 et 2020. Pour le graphique à droite: OCI n = 37, non OCI en développement n = 68, et développés n = 37.

L'écart est encore plus marqué si on le compare aux pays développés. En moyenne, les pays développés dépensent environ 13 101 dollars PPA, soit près de quatre fois plus que la moyenne de l'OCI. Le manque d'investissement dans l'enseignement supérieur a une série d'impacts négatifs sur le développement des jeunes qui pourraient affecter le stock de capital humain et la main-d'œuvre

qualifiée de ces économies. En retour, cela a également des répercussions négatives sur la croissance économique et le développement.

Au niveau de l'OCI, la répartition des dépenses publiques d'éducation par niveau d'éducation varie. En moyenne, les États membres de l'OCI dépensent plus pour l'enseignement supérieur (3 068 dollars PPA) et moins pour l'enseignement primaire (900 dollars PPA) (graphique 2.8). Au niveau de chaque pays, le Brunei Darussalam est le pays qui dépense le plus pour l'éducation par étudiant au niveau tertiaire (19 707 dollars PPA), suivi par Oman (12 688 dollars PPA), Bahreïn (11 035 dollars PPA), la Malaisie (7 340 dollars PPA) et le Burkina Faso (5 655 dollars PPA). Il est important de souligner que des disparités existent également entre les sous-régions des États membres de l'OCI. Par exemple, les États membres de l'OCI en Afrique subsaharienne ont, en moyenne, des taux de dépenses publiques d'éducation plus faibles.

**Graphique 2.8:** Répartition des dépenses gouvernementales pour l'éducation par étudiant dans les États membres de l'OCI (PPA en dollars), 2020



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU. Dernières données disponibles entre 2012 et 2020.

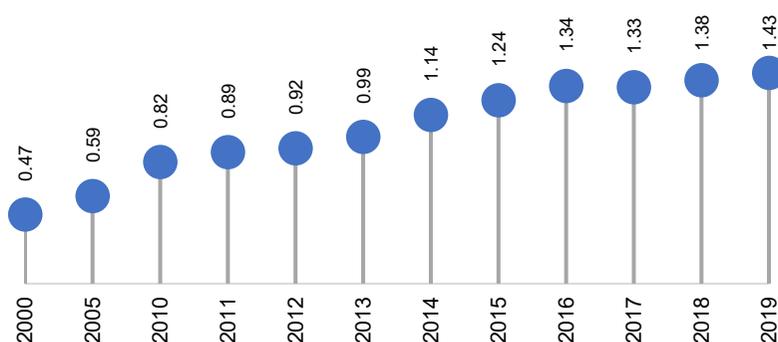
### *Mobilité des jeunes étudiants*

Selon la base de données de l'ISU de l'UNESCO, près de 5,3 millions d'étudiants ont étudié à l'étranger en 2019. Une augmentation significative par rapport aux 3,4 millions en 2010 et aux 4,3 millions en 2015. Les États membres de l'OCI gagnent en popularité en tant que destinations d'enseignement tertiaire en raison de dépenses et de réformes considérables dans le secteur de l'éducation, qui ont entraîné une hausse de la qualité de l'enseignement et généré des opportunités pour les étudiants nationaux et internationaux (SESRIC, 2019). Cependant, une proportion non négligeable de jeunes vivant dans les États membres de l'OCI continue d'étudier à l'étranger. Les étudiants des États membres de l'OCI ont

préférés se rendre à l'étranger, dans des pays où le secteur de l'éducation est développé, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Europe.

Comme l'illustre le graphique 2.9, le nombre d'étudiants des États membres de l'OCI étudiant à l'étranger dans le cadre de l'enseignement supérieur a augmenté régulièrement entre 2000 et 2019. Il a atteint un niveau record de 1,43 million d'étudiants en 2019. Les facteurs sous-jacents qui alimentent la croissance des étudiants en partance vers l'étranger dans le groupe de l'OCI comprennent la croissance économique, le chômage élevé des jeunes et l'augmentation des inscriptions dans les écoles secondaires.

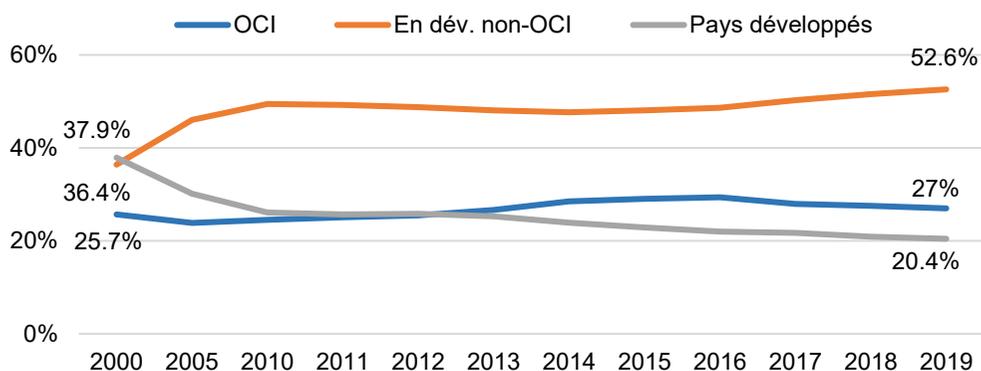
**Graphique 2.9:** Mobilité des étudiants en partance vers l'étranger dans les États membres de l'OCI (en millions), 2000-2019



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU.

En 2000, les États membres de l'OCI représentaient 25,7 % de tous les étudiants en partance vers l'étranger, mais ce taux a légèrement diminué pour atteindre 24,5% en 2010. Leurs parts ont progressivement augmenté depuis, pour atteindre 27,0 % en 2019 (graphique 2.10).

**Graphique 2.10:** Part de la mobilité internationale des étudiants, 2000-2019

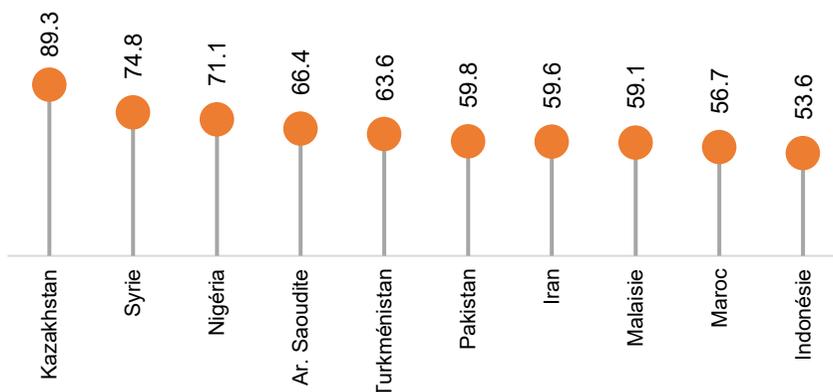


Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'UNESCO, base de données de l'ISU.

Les pays en développement non membres de l'OCI ont augmenté leur part des étudiants étrangers dans le monde de 36,4 % en 2000 à 52,6 % en 2019. En revanche, la part des pays développés a sensiblement diminué au cours de la même période, passant de 37,9% à 20,4%.

Le Kazakhstan (89,3 milliers), la Syrie (74,8 milliers), le Nigeria (71,1 milliers), l'Arabie Saoudite (66,4 milliers) et le Turkménistan (63,6 milliers) sont les États membres de l'OCI qui ont envoyé le plus d'étudiants à l'étranger (graphique 2.11). Ces pays réunis ont envoyé 26% des étudiants du groupe de l'OCI à l'étranger. La plus forte augmentation du nombre d'étudiants à mobilité internationale dans l'OCI au cours de la période 2010-2019 a été observée en Syrie, avec une augmentation de près de 60 000, suivie du Kazakhstan (50 000) et du Turkménistan (47 000).

**Graphique 2.11:** États membres de l'OCI avec la plus grande mobilité des étudiants sortants (milliers), 2019



Source: UNESCO, Base de données de l'ISU

La mobilité des jeunes étudiants est étroitement liée à la migration des jeunes. Tous les deux sont liés à des personnes qui se déplacent d'un endroit à un autre. Aujourd'hui encore, la frontière entre les deux s'amenuise, car la mobilité des jeunes tend à encourager la migration. Les raisons qui poussent les gens à se déplacer sont nombreuses, comme le manque d'opportunités, les inégalités ou les menaces pour leur propre bien-être. Toutes ces choses peuvent entraîner un désir très fort chez les jeunes de se déplacer et de chercher de nouvelles ou au moins différentes façons de se faire instruire, de se former et de travailler (Cairns, 2021).

Il est impératif de créer un paradigme qui intègre simultanément la mobilité et la migration. À cet égard, le paradigme de la migration doit être capable de faire face à de nouveaux éléments tels que le nombre croissant d'étudiants qui se déplacent et la nécessité pour de nombreux jeunes de chercher un emploi dans

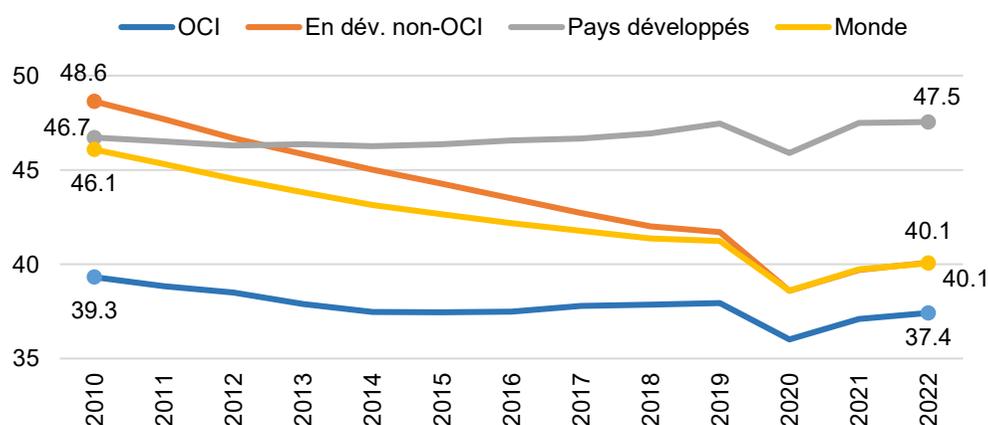
d'autres pays. Dans de nombreux États membres de l'OCI, l'idée de la mobilité des jeunes a été transmise de génération en génération en raison de la culture historique de la migration. Par exemple, dans les États membres de l'OCI en Asie centrale, les communautés se caractérisent par une culture historique de la migration vers la Russie et les pays européens. La migration est désormais la norme, et les gens partagent leurs projets de déplacement entre eux ainsi qu'avec leur entourage (Zwick, 2021).

## 2.3. L'emploi et l'entrepreneuriat

### *Taux de participation des jeunes à la population active*

La participation à la population active est une indication du niveau d'intégration des jeunes sur le marché du travail. L'intégration des jeunes sur le marché du travail est essentielle pour leur permettre de gagner un revenu, de mener une vie fructueuse et de contribuer au développement socio-économique de leurs communautés. Selon les estimations de l'OIT, le taux de participation des jeunes à la population active (TPPA) a été variable tout au long de la dernière décennie, le taux correspondant fortement aux ralentissements économiques, aux récessions et aux crises. Par exemple, le TPPA mondial des jeunes était de 41,2 % en 2019 avant le début de la pandémie de COVID-19 et a baissé à 38,6 % en 2020 (graphique 2.12). Il a depuis lors connu une certaine reprise, atteignant 39,7% en 2021 et 40,1% en 2022. De même, le taux d'activité des jeunes dans le groupe de l'OCI a été mesuré à 37,9% en 2019, il a baissé à 36% en 2020. Il a commencé à se redresser en 2021 et est passé à 37,1% avant de remonter à 37,4% en 2022.

**Graphique 2.12:** Taux de participation des jeunes à la population active (%), 2010-2022

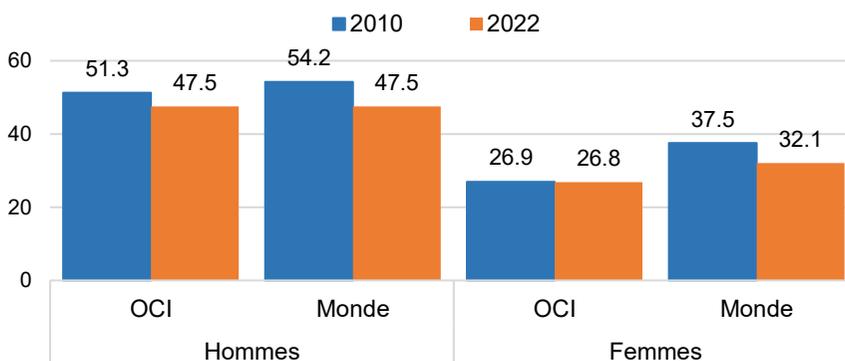


Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT et les Perspectives de la population mondiale 2019 du DAES de l'ONU.

Au cours de la dernière décennie, le taux de chômage des jeunes dans les États membres de l'OCI a été, en moyenne, constamment inférieur à celui des pays développés et des pays en développement non membres de l'OCI. Les taux de participation des jeunes hommes et femmes sont influencés par des facteurs institutionnels tels que les normes et les préférences (par exemple, la mobilité des jeunes, la valeur du travail des jeunes femmes, la discrimination fondée sur l'âge/l'expérience) ; des facteurs économiques (par exemple, la comparaison des revenus nets avec les avantages du travail non rémunéré) ; et des facteurs sociaux et institutionnels (par exemple, l'âge, le sexe, les compétences professionnelles) (SESRIC, 2020). En outre, lorsque les jeunes participent à la population active, ils peuvent se diriger vers des secteurs relativement moins réglementés comme le secteur agricole ou des services dans certains États membres de l'OCI.

Les filles et les jeunes femmes, âgées de 15 à 24 ans, ont un taux de participation à la population active considérablement plus faible dans le monde que celui des garçons et des jeunes hommes appartenant au même groupe d'âge. En 2010, par exemple, le TPPA des jeunes hommes était de 54,2 % et celui des jeunes femmes de 37,5 % (graphique 2.13). De même, en 2022, le TPPA des jeunes femmes est inférieur de 15,4 points de pourcentage au TPPA des jeunes hommes. Cette disparité entre les sexes est plus marquée dans le cas des États membres de l'OCI, où le TPPA des jeunes femmes est inférieur de 20,7 points de pourcentage au TPPA des jeunes hommes au cours de la même année. L'un des principaux facteurs qui découragent les femmes de participer à la vie active est l'écart de rémunération entre les sexes. Plusieurs facteurs interdépendants élargissent l'écart salarial entre les sexes tels que le travail à temps partiel, le travail non rémunéré, les responsabilités familiales, la ségrégation professionnelle, les normes sociales, les préjugés implicites, la discrimination et la faiblesse des institutions du marché du travail (SESRIC, 2020).

**Graphique 2.13:** Taux de participation des jeunes à la population active par sexe (%), 2010 vs. 2022



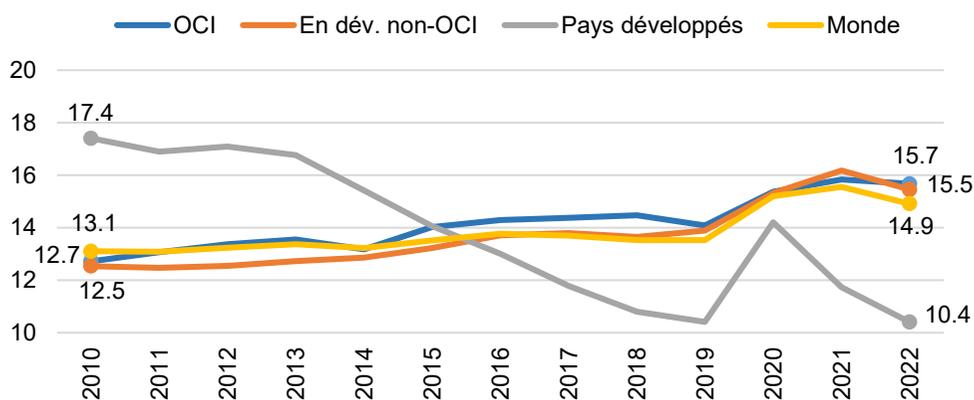
Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT et les Perspectives de la population mondiale 2019 du DAES de l'ONU.

### Chômage des jeunes

Le chômage des jeunes peut avoir un impact négatif sur la qualité de vie et la trajectoire de développement d'un jeune individu. Le chômage des jeunes constitue également un défi pour le développement économique en raison de son impact négatif sur la productivité du marché du travail et sur les dépenses publiques en matière de services publics. À l'échelle mondiale, le chômage des jeunes a augmenté, passant de 13,1 % en 2010 à 14,9 % en 2022 (graphique 2.14).

Avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, le taux de chômage des jeunes dans le monde était de 13,5 % et ce taux était de 14,1 % dans les États membres de l'OCI en 2019. La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation du taux de chômage des jeunes dans le monde entier. En 2020, le taux de chômage des jeunes atteindra 15,2% dans le monde et 15,4% dans les États membres de l'OCI. Deux ans après le début de la pandémie, les taux de chômage des jeunes sont restés variables dans le monde entier. En 2021, par exemple, le taux de chômage mondial des jeunes était de 15,6 % et il a été ramené à 14,9 % en 2022. Dans les États membres de l'OCI, le taux de chômage des jeunes a augmenté en 2021 pour atteindre 15,8 % mais a depuis lors diminué progressivement pour atteindre 15,7 % en 2022.

**Graphique 2.14:** Taux de chômage des jeunes (%), 2010-2022



Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT.

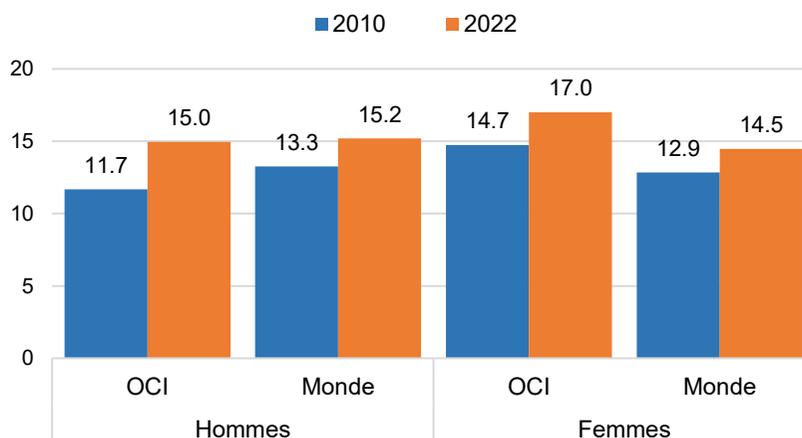
De façon similaire, le taux de chômage des jeunes dans les pays développés était de 10,4 % avant la pandémie (en 2019), a augmenté à 14,2 % en 2021, et s'est considérablement réduit à 11,7 % en 2021 et 10,4 % en 2022. Dans les pays en développement non membres de l'OCI, les effets de la pandémie sur le chômage des jeunes ont été ressentis de manière plus aiguë. En 2019, le taux de chômage des jeunes dans les pays en développement non membres de l'OCI était de 13,9 %. En 2020 et 2021, le taux de chômage moyen des jeunes dans

les pays en développement non membres de l'OCI était notablement élevé, à 15,3 % et 16,2 %, respectivement. Toutefois, en 2022, le taux de chômage des jeunes dans les pays en développement non membres de l'OCI est de 15,5 %, ce qui est inférieur à celui des États membres de l'OCI.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les taux de chômage élevés observés chez les jeunes dans les États membres de l'OCI (SESRIC, 2020). Tout d'abord, les jeunes sont plus vulnérables que les adultes lors de périodes économiques défavorables. Ensuite, ils peuvent avoir plus de difficultés à trouver un emploi en raison du manque d'informations sur le marché du travail et d'expérience en matière de recherche d'emploi. Enfin, la part élevée de l'économie informelle dans certains États membres de l'OCI tend à réduire les possibilités d'emploi offertes aux jeunes dans l'économie formelle. D'autres facteurs peuvent être liés aux préjugés contre les jeunes, aux normes socioculturelles, au manque de première expérience et à l'inadéquation des compétences dans le marché du travail, entre autres.

En outre, les données ventilées par sexe sur le chômage des jeunes montrent que le taux de chômage des jeunes femmes dans les États membres de l'OCI a augmenté en moyenne de 2,3 points de pourcentage entre 2010 et 2022, tandis que le taux de chômage des jeunes hommes a augmenté de 3,3 points de pourcentage au cours de la même période (graphique 2.15). À l'échelle mondiale, le taux de chômage des jeunes hommes a également augmenté, passant de 13,3 % en 2010 à 15,2 % en 2022, et celui des femmes, de 12,9 % en 2010 à 14,5 % en 2022. Avant la pandémie du COVID-19, les taux de chômage des jeunes femmes étaient généralement plus élevés dans le monde et dans les États membres de l'OCI. Toutefois, la pandémie a entraîné une augmentation du taux de chômage des jeunes des deux sexes.

**Graphique 2.15:** Taux de chômage des jeunes par sexe (%), 2010 vs. 2022

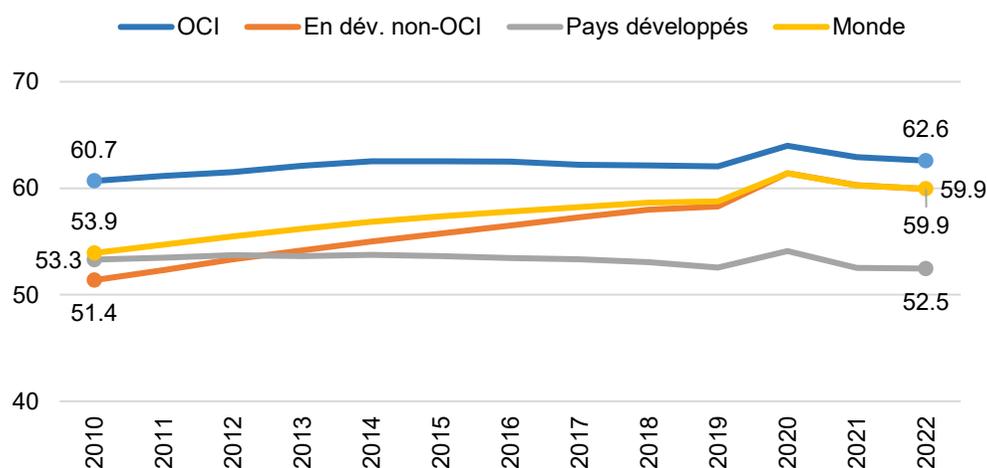


Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT.

*Inactivité économique chez les jeunes*

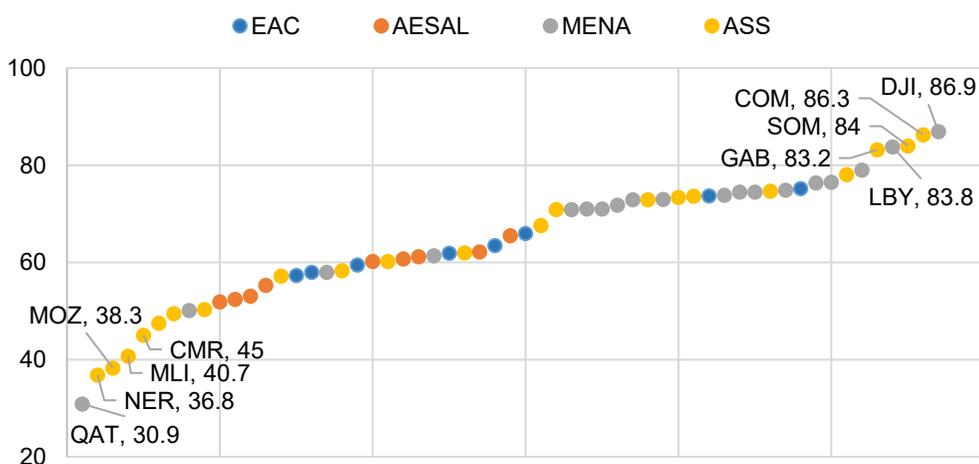
Le taux d'inactivité des jeunes est une indication de la proportion de jeunes qui ne sont pas actifs sur le marché du travail (soit en travaillant, ou à la recherche d'un emploi). Le taux d'inactivité des jeunes est en hausse dans le monde entier depuis 2010. En 2010, le taux mondial d'inactivité des jeunes était de 53,9 % et a atteint 59,9 % en 2022 (graphique 2.16). In the OIC Member States, the pre-pandemic youth inactivity rate was 62.1% (in 2019), which rose to 64% during the pandemic in 2020 and again reduced to 62.9% in 2021 and 62.6% in 2022. De même, dans les pays en développement non membres de l'OCI, le taux d'inactivité des jeunes en 2019 était de 58,3 %, qui a augmenté à 61,4 % en 2020 et a diminué à 60,3 % en 2021 et 59,9 % en 2022. Dans les pays développés, le taux d'inactivité des jeunes avant la pandémie était de 52,5 % ; il est passé à 54,1 % et a depuis été ramené à 52,5 % en 2021 et 2022 également.

**Graphique 2.16:** Taux d'inactivité chez les jeunes (%), 2010-2022



Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT.

Au niveau de chaque pays de l'OCI, les taux d'inactivité des jeunes étaient les plus bas au Qatar (30,9%), au Niger (36,8%), au Mozambique (38,3%), au Mali (40,7%) et au Cameroun (45%) (graphique 2.17). De l'autre côté du spectre, la part la plus élevée de jeunes inactifs se trouvait à Djibouti (86,9%), aux Comores (86,3%), en Somalie (84%), en Libye (83,8%) et au Gabon (83,2%). Les taux élevés d'inactivité des jeunes sont clairement une source de préoccupation pour les pays, car ils entravent leur développement. À cet égard, les États membres de l'OCI doivent, collectivement, élaborer des politiques pour lutter contre l'inactivité des jeunes, que ce soit en raison d'une inscription plus longue dans l'enseignement, de normes culturelles ou de la réticence des jeunes à participer au marché du travail.

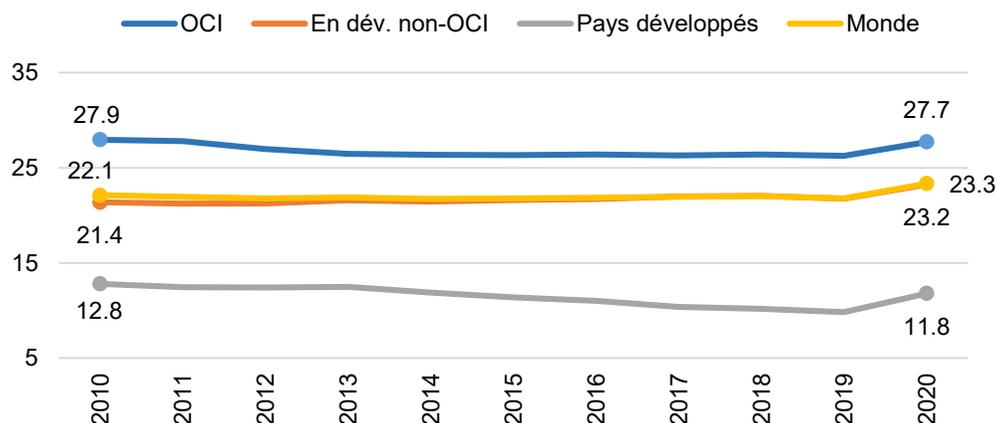
**Graphique 2.17:** Le taux d'inactivité des jeunes dans les États membres de l'OCI (%), 2022

Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT.

### *Jeunes sans emploi, ne suivant ni étude, ni formation*

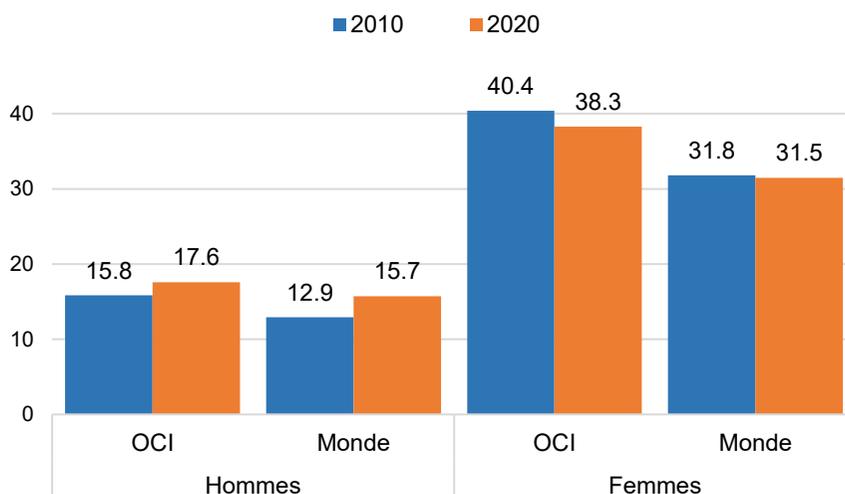
Comme mentionné brièvement dans les sections précédentes, les jeunes risquent de ne pas participer au marché du travail ou d'être économiquement actifs en raison de leur engagement dans l'éducation ou la formation professionnelle pendant de longues périodes. En général, les jeunes ont tendance à consacrer une plus longue période à l'éducation et à l'amélioration des compétences lorsque les perspectives d'emploi globales se détériorent. Cependant, un groupe de jeunes qui est particulièrement préoccupant est celui des jeunes qui n'ayant ni emploi ni éducation et ni formation. Les jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) sont particulièrement désavantagés car ils se trouvent dans une situation où ils n'ont pas accès à l'emploi, à l'éducation et à la formation.

Au cours de la dernière décennie, les taux de jeunes NEET ont suivi une tendance stable jusqu'à la pandémie de COVID-19, à la suite de laquelle les taux de jeunes NEET ont augmenté à l'échelle mondiale. Entre 2010 et 2019, les taux de jeunes NEET ont diminué de 1,7 point de pourcentage dans les États membres de l'OCI, de 3 points de pourcentage dans les pays développés et de 0,3 point de pourcentage au niveau mondial (graphique 2.18). En revanche, le taux de jeunes NEET a augmenté de 0,4 point de pourcentage dans les pays en développement non membres de l'OCI entre 2010 et 2019. Toutefois, de 2019 à 2020, les taux de jeunes NEET ont augmenté de 1,5 point de pourcentage à l'échelle mondiale, de 1,4 point de pourcentage dans les États membres de l'OCI, de 1,5 point de pourcentage dans les pays en développement non membres de l'OCI et de 2 points de pourcentage dans les pays développés.

**Graphique 2.18:** Taux de jeunes NEET (%), 2010-2020

Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT et les Perspectives de la population mondiale 2019 du DAES de l'ONU.

Les données ventilées par sexe de 2010 par rapport aux données de 2020 montrent que les taux de jeunes NEET sont systématiquement plus bas pour les garçons et les jeunes hommes que pour les filles et les jeunes femmes. En 2010, par exemple, l'écart mondial entre les taux de jeunes femmes et de jeunes hommes NEET était de 18,9 % et cet écart a légèrement diminué pour atteindre 15,8 % en 2020 (graphique 2.19). De même, la différence entre les taux de jeunes femmes et jeunes hommes NEET dans les États membres de l'OCI était de 24,6 % en 2010 et de 20,7 % en 2020.

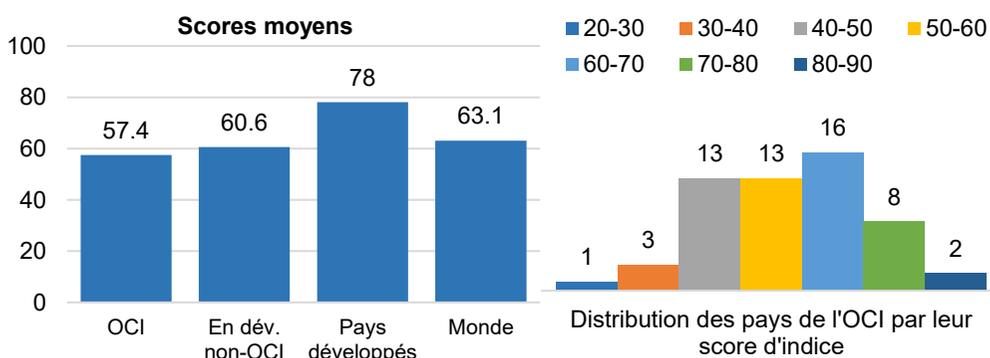
**Graphique 2.19:** Taux de jeunes NEET par sexe (%), 2010 vs. 2020

Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les estimations modélisées d'ILOSTAT et les Perspectives de la population mondiale 2019 du DAES de l'ONU.

*Entrepreneuriat des jeunes*

Les activités entrepreneuriales peuvent devenir une source de revenus pour les jeunes qui ont des possibilités d'emploi limitées dans le secteur formel, tout en optimisant leur potentiel socio-économique et leurs compétences. Cependant, les jeunes entrepreneurs des États membres de l'OCI sont confrontés à une liste de défis. Les jeunes ont souvent un accès plus limité au capital et au réseau d'entreprises, un accès limité aux infrastructures et une connaissance limitée des réglementations relatives à l'entrepreneuriat. Dans les pays en développement, la facilité de faire des affaires peut promouvoir l'intention et l'activité entrepreneuriales des jeunes. Cependant, selon l'indice de facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, les réglementations affectant directement les entreprises dans dix domaines (du commerce à l'électricité) étaient les plus faibles dans les États membres de l'OCI, où le score moyen de facilité de faire des affaires était de 57,4 en 2019. Comparativement aux États membres de l'OCI, le score moyen de la facilité de faire des affaires était comparativement plus élevé dans les pays en développement non membres de l'OCI (60,6) et considérablement plus élevé dans les pays développés (78) (graphique 2.20, à gauche).

**Graphique 2.20:** Scores de l'indice de la facilité de faire des affaires (à gauche) et répartition des États membres de l'OCI selon leur score de l'indice de la facilité de faire des affaires (à droite), 2019.



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Indicateurs de Développement Mondial de la Banque Mondiale. Les scores vont de 0 à 100, où zéro indique la performance la plus basse et 100 la performance la plus élevée.

Parallèlement, le score de la facilité de faire des affaires était supérieur à 50 dans 80 % des 56 États membres de l'OCI figurant dans cet indice, les Émirats arabes unis (80,8) et la Malaisie (81,5) ayant les scores les plus élevés de la région de l'OCI (graphique 2.20, à droite). Seuls 17 des 56 États membres de l'OCI ont obtenu un score inférieur à 50. Les décideurs politiques en Somalie (20), au Yémen (31,8), en Libye (32,7) et au Tchad (36,9) - qui ont obtenu les scores

d'indice les plus bas de la région de l'OCI - doivent veiller à ce que les réglementations relatives à la création ou à la conduite des affaires soient assouplies pour permettre aux jeunes d'accéder à de nouvelles opportunités et soutenir les efforts des jeunes entrepreneurs.

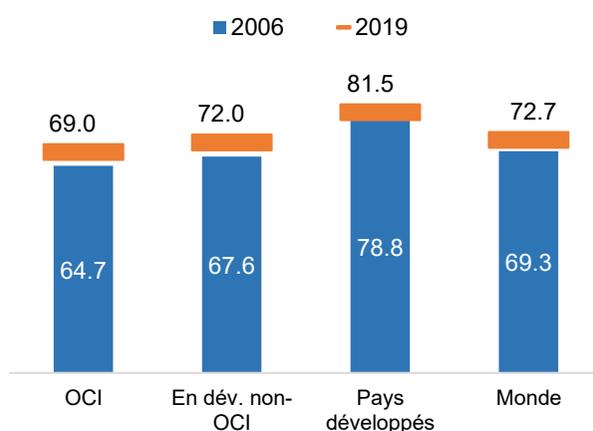
## 2.4. Santé et bien-être

### *Espérance de vie et causes de mortalité*

L'espérance de vie à la naissance est une indication de l'état de santé général des habitants d'un pays et, dans une certaine mesure, de la qualité des services de soins de santé dont ils disposent. L'espérance de vie est généralement affectée par des facteurs tels que la pauvreté, la malnutrition, les conflits, l'accès limité à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène, et l'absence de services de santé essentiels tels que la couverture vaccinale. Pour les jeunes, les facteurs affectant l'espérance de vie peuvent déterminer leur capacité à mener une vie épanouie et réussie, à avoir une carrière prospère et à fonder une famille.

Fort heureusement, l'espérance de vie à la naissance a augmenté dans le monde entier entre 2006 et 2019 (graphique 2.21). Au niveau mondial, l'espérance de vie à la naissance était de 69,3 ans en 2006. En 2019, cette espérance était de 72,7 ans. De même, dans les États membres de l'OCI, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 4,3 ans, dans les pays en développement non membres de l'OCI de 4,4 ans, et dans les pays développés de 2,7 ans entre 2006 et 2019. Toutefois, les États membres de l'OCI ont continué, en moyenne, à avoir l'espérance de vie à la naissance la plus basse dans le monde en 2019.

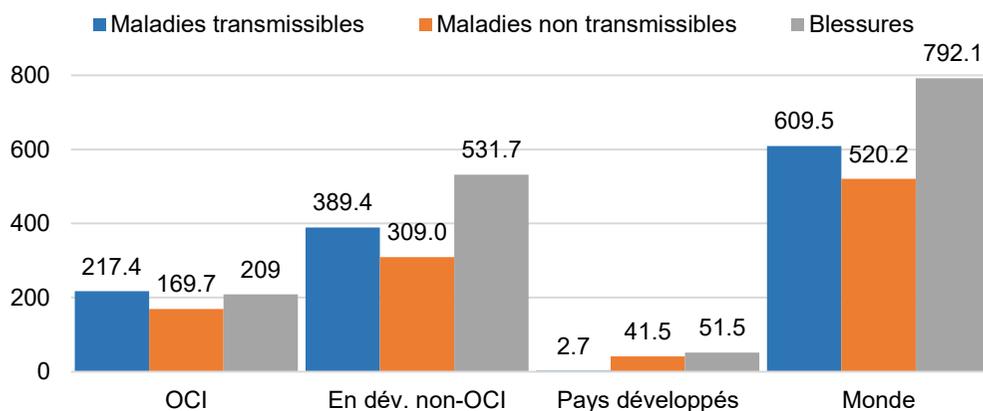
**Graphique 2.21:** Espérance de vie à la naissance (années) 2006 vs. 2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Indicateurs de Développement Mondial de la Banque Mondiale.

Une analyse des principales causes de décès chez les jeunes peut expliquer en partie pourquoi l'espérance de vie à la naissance est relativement plus basse dans les États membres de l'OCI. Comme le montre le graphique 2.22, la principale cause de décès chez les jeunes (15-29 ans) était les blessures en 2020. Environ 792,1 milliers de jeunes sont morts dans le monde à cause de blessures en 2020 (graphique 2.22). Venaient ensuite 609,5 milliers de jeunes décédés de maladies transmissibles (y compris les conditions maternelles, périnatales et nutritionnelles) et 520,2 milliers de jeunes décédés de maladies non transmissibles. Les blessures étaient également la principale cause de mortalité chez les jeunes dans les pays en développement non membres de l'OCI ainsi que dans les pays développés. Contrairement aux tendances mondiales, la principale cause de mortalité chez les jeunes dans les États membres de l'OCI était les maladies transmissibles (217,4 milliers), suivies des blessures (209 milliers) et des maladies non transmissibles (169,7 milliers) (graphique 2.22). Ceci est particulièrement préoccupant car un certain nombre de maladies/conditions transmissibles, maternelles, périnatales et nutritionnelles sont évitables et peuvent être atténuées par des interventions opportunes telles que la détection précoce et les soins curatifs appropriés (y compris le traitement, la vaccination, l'inoculation, etc.)

**Graphique 2.22:** Principales causes de décès dans la population âgée de 15 à 29 ans (en milliers), 2020



Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur la base de données de mortalité de l'Organisation Mondiale de la Santé.

### *Santé mentale et services*

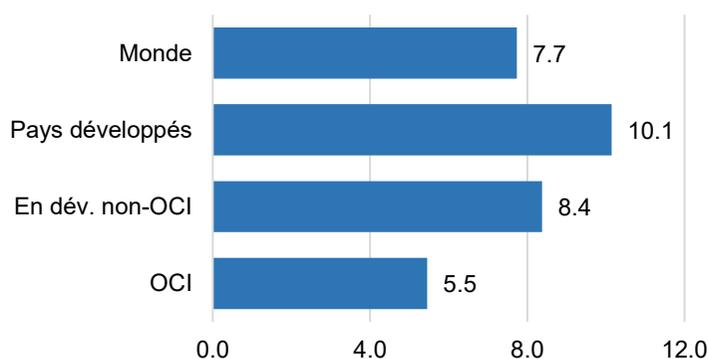
La santé mentale des jeunes peut avoir un impact décisif sur leurs résultats en matière de développement, sur la qualité de leur vie, et même sur leur intégration socio-économique dans la société (UN, 2014). Les problèmes de santé mentale peuvent avoir un impact sur la confiance en soi, l'estime de soi, la capacité à nouer des relations saines, l'engagement social et le potentiel économique des

jeunes. En 2019, l'UNICEF a estimé qu'environ 86,2 millions de jeunes (âgés de 15 à 19 ans) souffraient d'un trouble mental, notamment de troubles anxieux et dépressifs, de troubles du comportement, de troubles de l'attention/hyperactivité, de déficience intellectuelle développementale idiopathique, et d'autres troubles. Pourtant, les données au niveau national sur la santé mentale des jeunes, les installations de santé mentale pour les jeunes et les politiques et programmes de santé mentale font cruellement défaut dans les États membres de l'OCI. Il est très difficile de déterminer l'adéquation des services de santé mentale et l'état général de la santé mentale des jeunes dans les États membres de l'OCI en raison de cette limitation.

Néanmoins, les troubles mentaux sont étroitement liés au suicide pour lequel il existe des données. Environ 90 % des personnes qui se suicident ont connu au moins un trouble mental (Bilsen, 2018). En outre, selon l'OMS, le comportement suicidaire est souvent déclenché par des facteurs tels que les conflits, les catastrophes, la violence, les abus ou la perte du sentiment d'appartenance. Les taux de suicide sont également plus élevés chez les jeunes vulnérables tels que les migrants, les réfugiés et les minorités.

Selon les données de l'OMS de 2019, le taux brut de suicide des jeunes dans le monde était de 7,7 en 2019, ce qui signifie que 7,7 personnes pour 100 000 jeunes sont mortes par suicide. Le taux brut de suicide des jeunes en 2019 était le plus élevé dans les pays développés (10,1), suivis des pays en développement non membres de l'OCI (8,4) et des États membres de l'OCI (5,5) (graphique 2.23). Il est difficile de déterminer si un taux plus bas est dû à la présence d'un soutien et d'installations de santé mentale ou au manque de données sur le sujet.

**Graphique 2.23:** Taux de suicide brut chez les jeunes, 2019

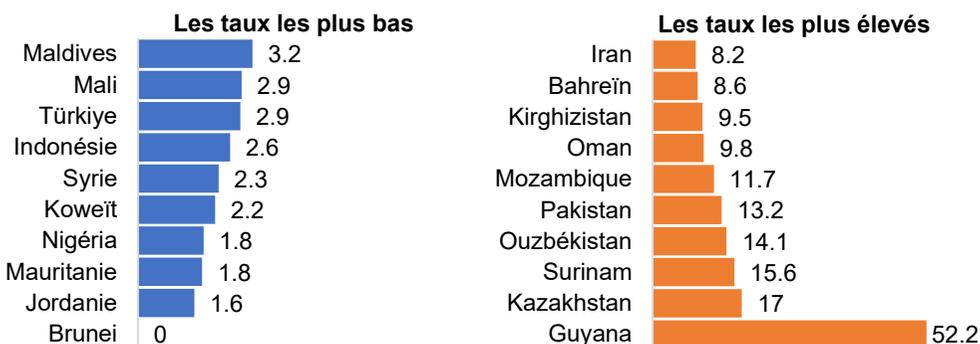


Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur l'Observatoire Mondial de la Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Au niveau de chaque pays, plus de 10 jeunes (pour 100 000 jeunes) sont morts en raison d'un suicide en Guyane, au Kazakhstan, au Suriname, en Ouzbékistan, au Pakistan et au Mozambique en 2019 (graphique 2.24, à droite). Par ailleurs, les taux bruts de suicide chez les jeunes étaient les plus bas au Brunéi

Darussalam, en Jordanie, en Mauritanie et au Nigeria (graphique 2.24, à gauche). Avec des politiques et des programmes de santé mentale adéquats, une sensibilisation et des services de soutien, les suicides de jeunes peuvent être réduits dans de nombreux États membres de l'OCI.

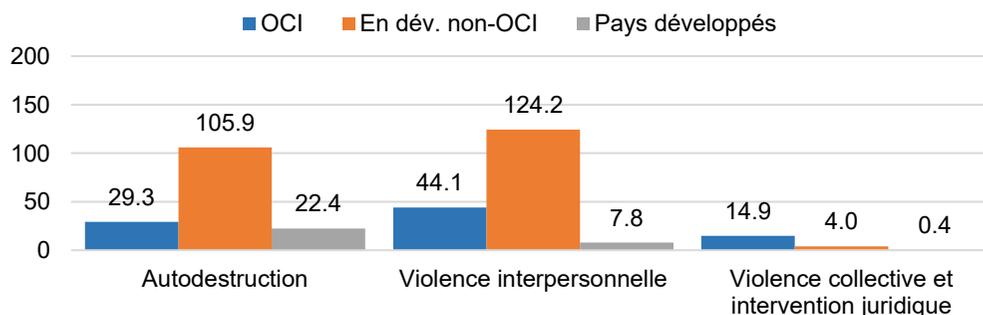
**Graphique 2.24:** États membres de l'OCI ayant les taux de suicide brut des jeunes les plus élevés et les plus bas, 2019.



Source: Observatoire Mondial de la Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Tout comme les suicides, les troubles mentaux peuvent également se manifester sous la forme de blessures intentionnelles, notamment l'automutilation, la violence interpersonnelle et la violence collective. Selon l'OMS, en 2020, à l'échelle mondiale, 353,2 millions de jeunes (âgés de 15 à 29 ans) sont décédés des suites de blessures intentionnelles, dont 157,7 millions par automutilation, 176,2 millions par violence interpersonnelle et 19,3 millions par violence collective et intervention judiciaire. Dans les États membres de l'OCI, la principale cause de mortalité est la violence interpersonnelle (44,1 millions de décès), suivie par l'automutilation (29,3 millions de décès) et la violence collective (14,9 millions de décès) (graphique 2.25).

**Graphique 2.25:** Répartition des décès dus à des blessures intentionnelles dans la population âgée de 15 à 29 ans (millions de décès), 2020

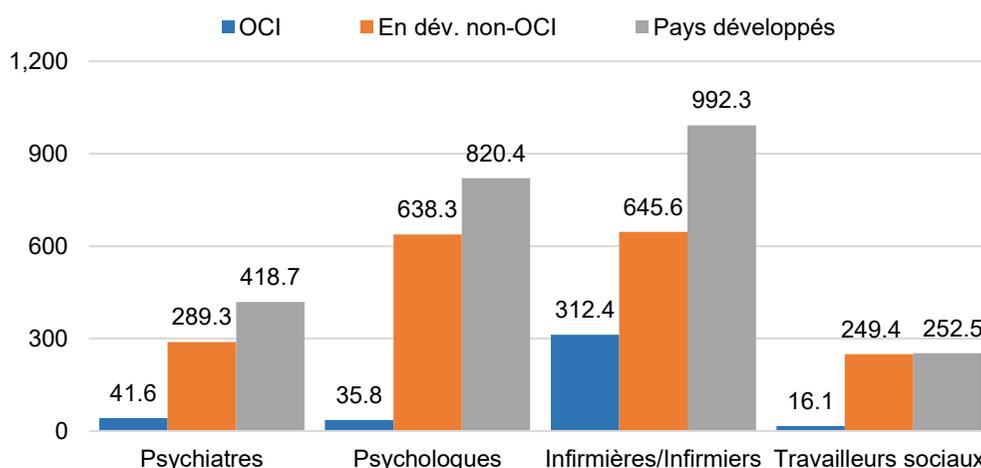


Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur la base de données de mortalité de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Cependant, indépendamment des taux élevés de suicide brut chez les jeunes et des décès causés par des blessures intentionnelles, les données relatives au personnel du secteur de la santé mentale de 2017 révèlent que les États membres de l'OCI sont à la traîne par rapport aux pays en développement non membres de l'OCI et aux pays développés en ce qui concerne la disponibilité des psychiatres, des psychologues, des infirmiers et des travailleurs sociaux employés dans le secteur de la santé mentale (graphique 2.26).

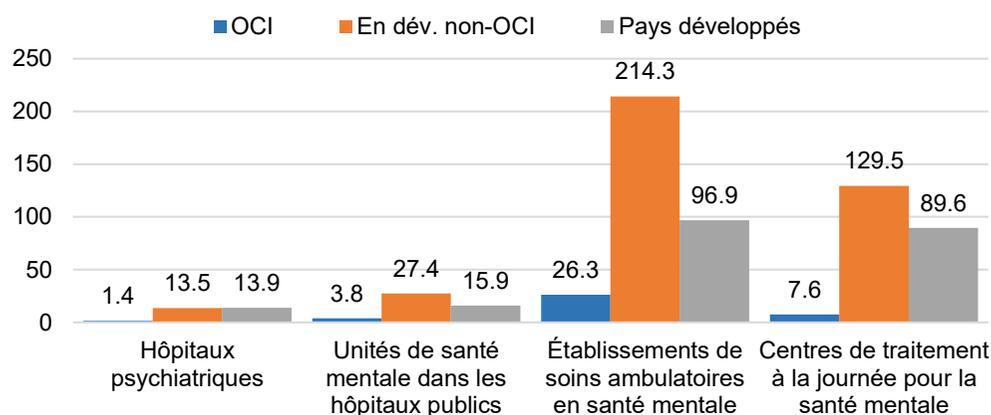
Une comparaison entre les pays en développement de l'OCI et les pays non membres de l'OCI montre que, pour 100 000 personnes, les États membres de l'OCI comptaient moins de 247,7 psychiatres, 602,8 psychologues, 333,2 infirmiers et 233,3 travailleurs sociaux employés dans le secteur de la santé mentale. La disparité était encore plus marquée par rapport aux pays développés.

**Graphique 2.26:** Personnel du secteur de la santé mentale (pour 100 000 personnes), 2017.



Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur l'Observatoire Mondial de la Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les données concernent la dernière année disponible entre 2013 et 2017.

Tout comme les insuffisances du personnel du secteur de la santé mentale, les États membres de l'OCI comptaient également un nombre alarmant d'établissements de santé mentale pour 100 000 personnes en 2017. En moyenne, les États membres de l'OCI disposaient de 12,1 moins d'hôpitaux psychiatriques, de 23,6 moins d'unités de santé mentale dans les hôpitaux généraux, de 188 moins d'installations ambulatoires de santé mentale et de 121,9 moins d'installations de traitement de jour de santé mentale pour 100 000 personnes par rapport aux pays en développement non membres de l'OCI (graphique 2.27).

**Graphique 2.27:** Établissements de santé mentale (pour 100 000 personnes), 2017

Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur l'Observatoire Mondiale de la Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les données relatives aux hôpitaux psychiatriques, aux unités de santé mentale dans les hôpitaux généraux et aux établissements ambulatoires de santé mentale proviennent de la dernière année disponible entre 2013 et 2017 et les données relatives aux établissements de traitement de jour en santé mentale proviennent de la dernière année disponible entre 2015 et 2017.

### *Abus de substances et toxicomanies*

Parmi les jeunes, la toxicomanie et les dépendances sont souvent déclenchées par des facteurs de stress mental et physique, la pauvreté, l'isolement social, l'exclusion et la marginalisation, les conflits interfamiliaux, la négligence ou les abus parentaux et le manque de soutien social. Les adolescents et les jeunes membres d'une famille sont plus vulnérables à la toxicomanie en raison de leur impressionnabilité et de leur exposition à des facteurs aggravants. Par exemple, l'influence négative des pairs, la méconnaissance des conséquences à long terme des dépendances et le manque d'implication des parents peuvent souvent contraindre les jeunes à recourir à la toxicomanie. Dans la majorité des cas, les dépendances et les toxicomanies augmentent les risques de chômage, de criminalité, d'affections physiques, de relations sociales dysfonctionnelles, de tendances suicidaires, de maladies mentales et d'espérance de vie réduite.

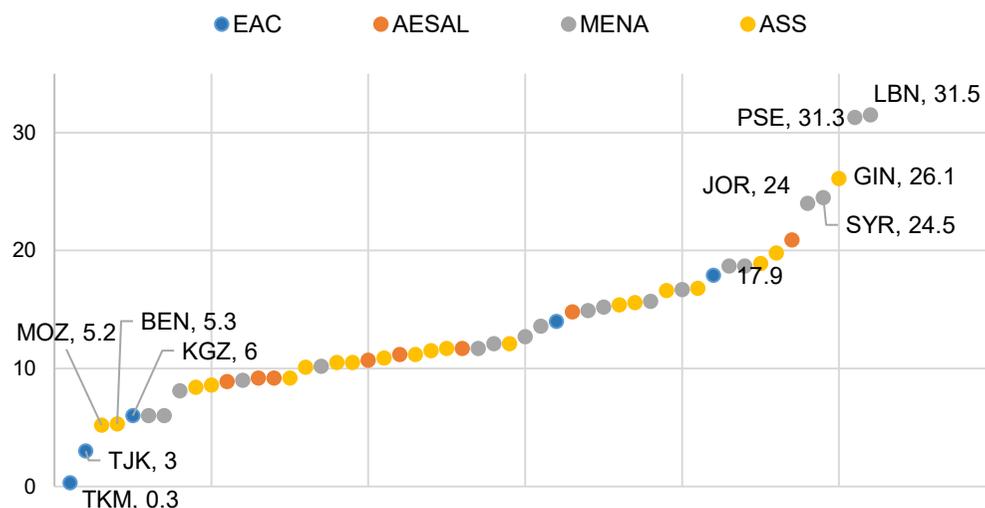
Trois types de dépendances et d'addictions sont actuellement répandus chez les jeunes du monde entier : la consommation d'alcool, la consommation de drogues et de tabac et, plus récemment, la dépendance à l'Internet. Dans le monde, la consommation d'alcool est à l'origine de 3 millions de décès annuellement. Bien qu'il existe peu ou pas de données sur la consommation d'alcool des jeunes dans les États membres de l'OCI, on suppose que la consommation d'alcool chez les jeunes est peu fréquente dans les États membres de l'OCI par rapport aux autres

groupes de pays, car la consommation d'alcool est considérée comme une déviation de la doctrine de l'Islam. La consommation d'alcool est aussi généralement associée à une stigmatisation sociale défavorable dans de nombreux États membres de l'OCI (SESRIC, 2020a).

En ce qui concerne la consommation de drogues et les dépendances, les jeunes membres d'une famille sont plus susceptibles de consommer des drogues par rapport à leurs aînés. Un certain nombre d'études identifient le début (12-14 ans) à la fin (15-17 ans) de l'adolescence comme une période à risque pour l'initiation à la consommation de drogues. Elle est souvent plus répandue chez les jeunes âgés de 18 à 25 ans (ONU, 2018). Tout comme la consommation d'alcool, la consommation de drogues illicites est désapprouvée dans l'islam. En l'absence de données adéquates sur le sujet, on suppose que les jeunes des États membres de l'OCI consomment moins de drogues que les autres groupes de pays en raison des restrictions religieuses combinées à la stigmatisation sociale associée à la consommation de drogues.

En ce qui concerne l'utilisation actuelle des produits du tabac, les données de 2020 montrent que la prévalence des produits du tabac n'est pas homogène parmi les États membres de l'OCI (graphique 2.28) avec une utilisation relativement plus élevée observée au Liban (31,5 %), en Palestine (31,3 %), en Guinée (26,1 %), en Syrie (24,5 %) et en Jordanie (24 %) et une consommation relativement plus basse au Turkménistan (0,3 %), au Tadjikistan (3 %), au Mozambique (5,2 %), au Bénin (5,3 %) et au Kirghizistan (6 %).

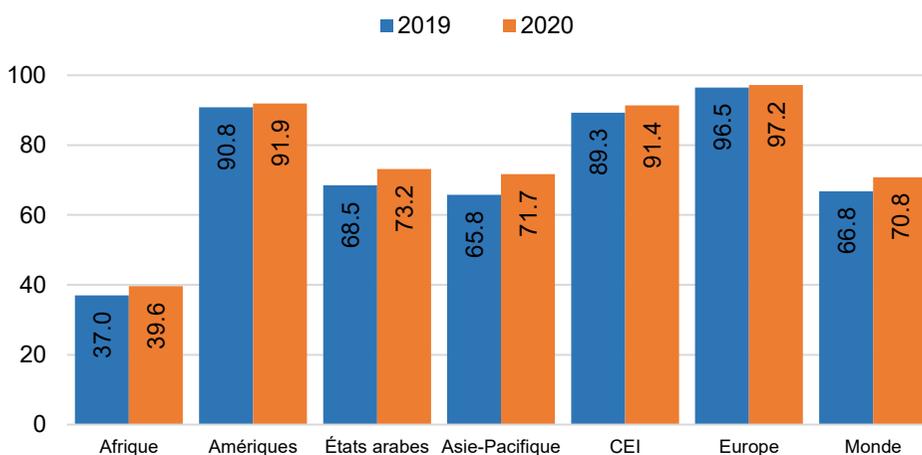
**Graphique 2.28:** Prévalence du tabagisme actuel chez les adolescents (13-17 ans) (%), 2020



Source: Observatoire Mondial de la Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Ces dernières années, la dépendance des jeunes à la technologie ou à l'internet est devenue un problème de santé important dans de nombreux pays du monde. Rien qu'entre 2019 et 2020, le pourcentage de jeunes utilisant internet a augmenté de 4 points de pourcentage dans le monde. Au niveau régional, le pourcentage de jeunes utilisant Internet a augmenté de 5,9 points de pourcentage dans les pays d'Asie-Pacifique, de 4,7 points de pourcentage dans les États arabes, de 2,6 points de pourcentage en Afrique, de 2,1 points de pourcentage dans la Communauté des États indépendants (CEI), de 1,1 point de pourcentage dans les Amériques et de 0,7 point de pourcentage en Europe (graphique 2.29).

**Graphique 2.29:** Pourcentage de jeunes utilisant l'Internet (%), 2019 vs. 2020



Source: Base de données des indicateurs des télécommunications/TIC de l'UIT.

S'il est vrai que les nouvelles technologies peuvent améliorer les possibilités d'apprentissage, de mise en réseau, de communication, de loisirs et de perfectionnement, elles peuvent également entraîner une compulsion habituelle à utiliser la technologie comme une forme d'évasion (Young & de Abreu, 2010). La dépendance à Internet chez les jeunes peut également entraîner une rupture de la communication entre eux et leurs parents et transformer les mœurs et valeurs traditionnelles en raison de l'exposition à d'autres cultures (souvent conflictuelles) (SESRIC, 2017). L'utilisation excessive des outils technologiques (tels que l'internet, les téléphones portables, etc.) peut ressembler aux comportements associés à la dépendance à l'alcool et aux drogues (Byun et al., 2008).

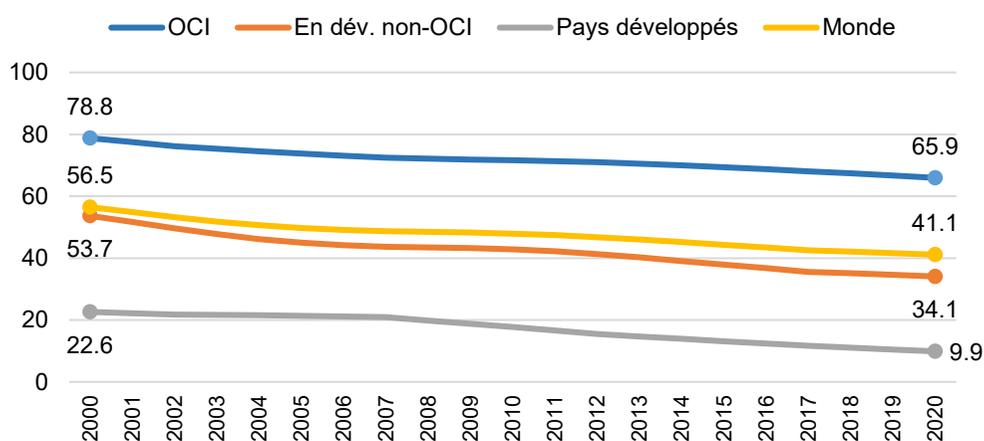
### *Santé en matière de procréation*

Lorsqu'il s'agit de la santé reproductive des jeunes femmes, la fertilité des adolescentes est particulièrement préoccupante. Les grossesses d'adolescentes

peuvent être très préjudiciables à la santé des jeunes femmes, à leur propension à l'éducation, à leurs perspectives d'emploi, etc. Lorsque les adolescentes tombent enceintes, elles sont susceptibles d'abandonner l'école et de cesser de travailler. La fécondité des adolescents peut également entraîner des complications pour la santé de la mère et de l'enfant, telles qu'un faible poids à la naissance, une espérance de vie réduite, voire une mortalité maternelle.

Selon les dernières données disponibles, la fécondité des adolescents est en baisse dans le monde entier depuis 2000 (graphique 2.30). Par rapport aux 56,5 naissances pour 1 000 filles (âgées de 15 à 19 ans), le taux de fécondité des adolescentes dans le monde est tombé à 41,1 naissances pour 1 000 filles. Les taux de fécondité des adolescentes ont également diminué de 12,7 naissances pour 1 000 filles dans les pays développés, de 19,6 naissances pour 1 000 filles dans les pays en développement non membres de l'OCI et de 12,9 naissances pour 1 000 filles dans les États membres de l'OCI. Pourtant, les taux de fécondité des adolescentes dans les États membres de l'OCI étaient les plus élevés au monde en 2020, avec 65,9 naissances pour 1 000 filles. Dans de nombreux pays en développement, les mariages précoces et la fécondité des adolescents sont fréquents en raison de conditions socio-économiques difficiles ou de pratiques culturelles.

**Graphique 2.30:** Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans), 2000-2020

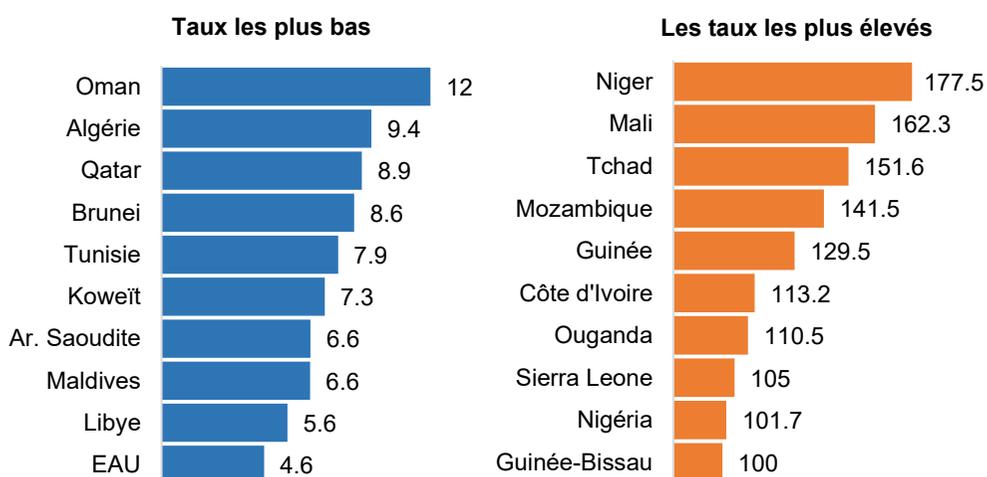


Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les données de la Banque Mondiale.

Au niveau des pays individuels, les États membres de l'OCI en Afrique subsaharienne présentaient certains des taux de fécondité des adolescentes les plus élevés en 2020. Ces pays sont le Niger (177,5 naissances pour 1 000 filles), le Mali (162,3 naissances), le Tchad (151,6 naissances), le Mozambique (141,5 naissances), la Guinée (129,5 naissances), la Côte d'Ivoire (113,2 naissances),

l'Ouganda (110,5 naissances), la Sierra Leone (105 naissances), le Nigeria (101,7 naissances) et la Guinée-Bissau (100 naissances) (graphique 2.31, à droite). Les taux de fécondité des adolescentes les plus bas en 2020 ont été observés dans les États membres de l'OCI au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, avec les taux les plus bas aux Émirats arabes unis (4,6 naissances pour 1 000 filles), en Libye (5,6 naissances), aux Maldives (6,6 naissances), en Arabie saoudite (6,6 naissances), au Koweït (7,3 naissances), en Tunisie (7,9 naissances), au Brunei Darussalam (8,6 naissances), au Qatar (8,9 naissances), en Algérie (9,4 naissances) et à Oman (12 naissances) (graphique 2.31, à gauche).

**Graphique 2.31:** États membres de l'OCI ayant les taux de fécondité des adolescentes les plus élevés et les plus bas (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans), 2020

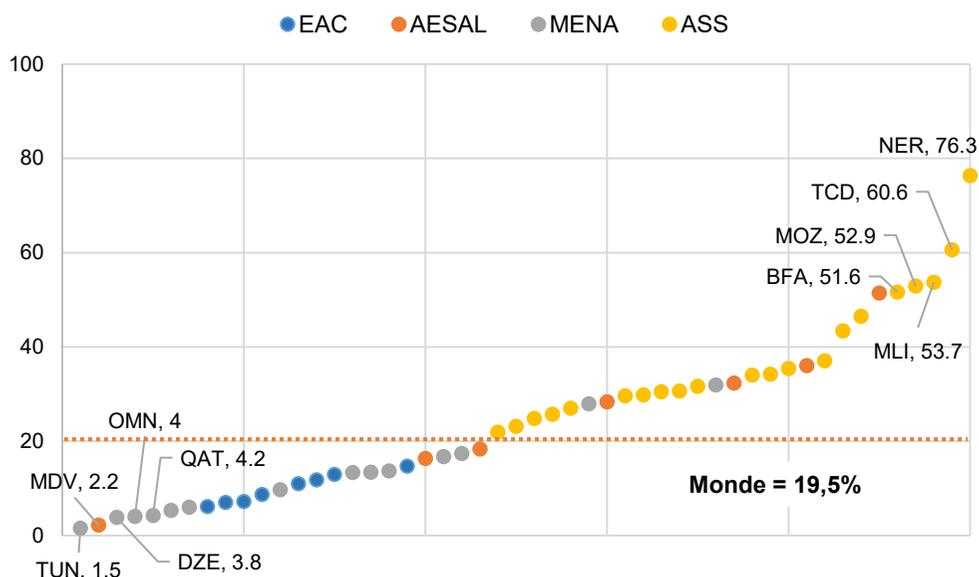


Source: Données de la Banque mondiale.

La fécondité des adolescents est liée au mariage précoce ou au mariage des enfants, c'est-à-dire au mariage formel ou à l'union informelle avant l'âge de 18 ans. Le plus souvent, le mariage des enfants est le résultat de facteurs socio-économiques tels que la pauvreté, les croyances entourant l'honneur de la famille, les pratiques liées à la dot, le manque d'éducation des filles et de possibilités d'emploi, les obligations sociales, etc. En 2021, l'ensemble des données de l'UNICEF montre que 19,5 % des femmes (âgées de 20 à 24 ans) dans le monde étaient mariées avant l'âge de 18 ans. Dans les États membres de l'OCI, le pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 18 ans était sensiblement plus élevé en Afrique subsaharienne, le pourcentage le plus élevé étant observé au Niger (76,3%), au Tchad (60,6%), au Mali (53,7%), au Mozambique (52,9%) et au Burkina Faso (51,6%) (graphique 2.32). À l'autre extrémité du spectre, les pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du

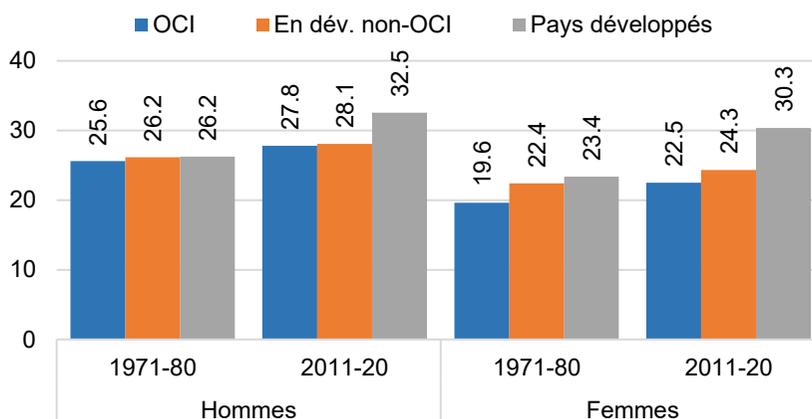
Nord affichaient certains des pourcentages les plus bas de femmes mariées avant l'âge de 18 ans, les plus faibles étant observés en Tunisie (1,5%), aux Maldives (2,2%), en Algérie (3,8%), à Oman (4%) et au Qatar (4,2%).

**Graphique 2.32:** Pourcentage de femmes (20-24 ans) dans les États membres de l'OCI qui étaient mariées avant l'âge de 18 ans, 2021



Source: Base de données mondiale UNICEF. Les données concernent la dernière année disponible entre 2015 et 2021.

Néanmoins, l'âge du premier mariage, tant pour les hommes que pour les femmes, est en hausse dans le monde. De 1971 à 1980, il y a eu une augmentation de 6,31 ans de l'âge des hommes au premier mariage et une augmentation de 6,99 ans de l'âge des femmes au premier mariage dans les pays développés (graphique 2.33). De même, dans les États membres de l'OCI, l'âge des hommes au premier mariage a augmenté de 2,21 ans et celui des femmes de 2,88 ans. L'augmentation a été la plus faible dans les pays en développement non membres de l'OCI (1,92 an pour les hommes et 1,95 an pour les femmes). À l'heure actuelle, l'âge le plus élevé au premier mariage, tant pour les hommes que pour les femmes, a été observé dans les pays développés, suivis des pays en développement non membres de l'OCI et des États membres de l'OCI. Les jeunes femmes et les filles qui choisissent de se marier à un âge plus avancé ont tendance à avoir des taux de fécondité plus bas, à préférer obtenir une éducation supérieure et à chercher un emploi, et à montrer des changements dans les attitudes, les croyances et les pratiques démographiques et culturelles.

**Graphique 2.33:** Âge au premier mariage (nombre d'années), 1971-80 vs. 2011-20

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur la Banque Mondiale, Base de données des statistiques sur le genre Note: Les données concernent la dernière année disponible entre 1971-1980 et 2011-2020.

## 2.5. Participation sociale

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, signée par 196 pays, stipule que "les jeunes ont le droit de faire entendre leur voix et d'être pris en compte dans les décisions qui affectent leur vie" (article 12, *Generation Unlimited*, 2020). La capacité de travail social, d'activisme et de volontariat dont disposent les jeunes est essentielle pour la croissance équitable et durable des sociétés. Pourtant, dans le monde entier, les jeunes sont confrontés à une avalanche de défis qui se traduisent par une inégalité des chances et une limitation de la participation civique et politique. Dans de nombreux pays en développement, les jeunes sont considérablement désavantagés ; leur voix n'est pas entendue et leur participation et leur influence sur la prise de décision sont marginales (*Generation Unlimited*, 2020).

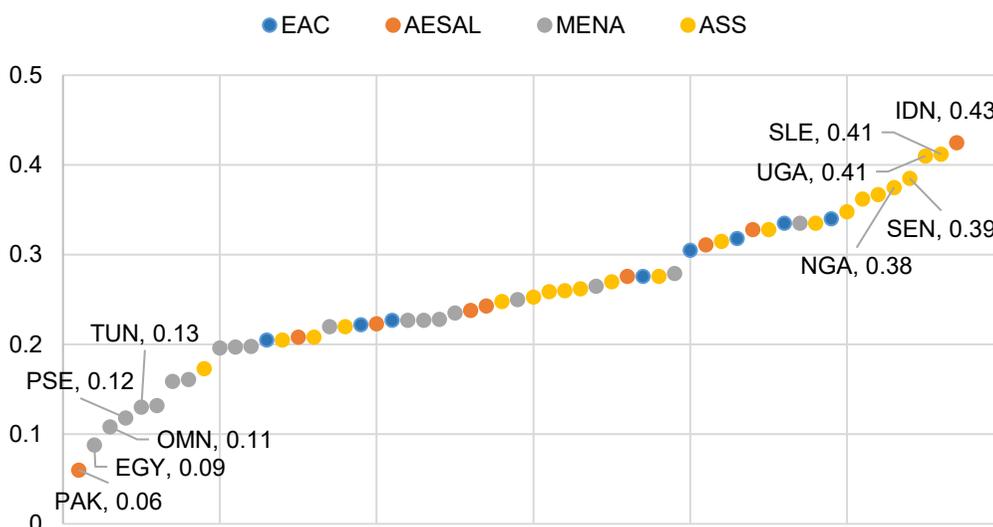
Des données probantes suggèrent que lorsque les jeunes sont socialement actifs, leur esprit critique, leur communication et leurs capacités de négociation sont améliorés et ils sont en mesure de nouer des relations plus saines (Martin et al., 2015). L'implication des jeunes dans la prise de décision permet d'obtenir des politiques plus adaptées à leurs besoins (Tatum, 2012). Lorsqu'elle est socialement active, la population jeune a la capacité de renforcer la société civile, d'accroître la responsabilité dans le secteur public, d'améliorer les mécanismes de prestation des services publics et de renforcer la cohésion sociale (Hickey & Mohan, 2004). Tous ces facteurs dotent les jeunes des outils nécessaires pour combattre les conflits sociaux, l'iniquité, l'injustice, les abus et la discrimination (*Generation Unlimited*, 2020).

Cependant, même avec ces avantages louables, la participation sociale, civique et politique des jeunes est très influencée par les structures et les hiérarchies sociétales traditionnelles. Dans quelques pays, il y a un manque général de reconnaissance du potentiel des jeunes à devenir des décideurs politiques et une discrimination systémique contre l'implication des jeunes dans la politique. Elle est souvent fondée sur des perceptions négatives de la jeunesse, où les adultes ne prennent pas les jeunes au sérieux, ne leur font pas confiance et les découragent d'exprimer leurs opinions. Il manque également un soutien gouvernemental adéquat pour des lieux et des plateformes de participation sociale sûrs et une coordination inter-agences sur les opportunités de participation sociale pour les jeunes. Enfin, la pauvreté et le chômage sont les principales raisons qui freinent la participation sociale des jeunes. Pour les jeunes, la pauvreté et le chômage entraînent une baisse de la motivation, un manque de temps et une incapacité à participer physiquement aux activités. Elle déclenche également des flux migratoires plus importants et la fuite des cerveaux (urbains-ruraux, nationaux et internationaux), ce qui affecte la capacité et l'intention des jeunes de participer à la vie sociale.

En fait, selon l'indice de développement de la jeunesse 2020, la participation politique et civique des jeunes est le seul domaine qui s'est détérioré au cours de la dernière décennie. Entre 2010 et 2018, la participation politique et civique des jeunes dans le monde a diminué de 0,18 %, le temps de bénévolat a diminué de 3,4 % et le score des opinions exprimées a diminué d'environ 3 %. Parallèlement, la reconnaissance de l'amélioration de la communauté par les jeunes a augmenté de plus de 10 %, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour ce domaine. Dans le monde, la participation politique et civique des jeunes s'est détériorée dans 102 pays et s'est améliorée dans 79 pays. Au niveau régional, l'augmentation de la participation politique et civique des jeunes, entre 2010 et 2018, a été la plus forte en Afrique subsaharienne (4,9 %), suivie de l'Asie-Pacifique (1,8 %) et de l'Europe (0,2 %). Toutefois, la baisse de participation a été la plus marquée en Amérique du Nord (17,1 %), en Russie et Eurasie (12,2 %), en Asie du Sud (6,6 %), au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (4 %), en Amérique du Sud (2,8 %) et en Amérique centrale et Caraïbes (0,7 %).

Au niveau de chaque pays, l'Indonésie (0,43) a obtenu le score le plus élevé en matière de participation politique et civique, dans le cadre de l'indice de développement de la jeunesse, en 2020 (graphique 2.34). De même, les États membres de l'OCI en Afrique subsaharienne ont généralement obtenu des scores plus élevés pour la participation politique et civique des jeunes dans l'indice de développement de la jeunesse, les scores les plus élevés étant observés en Sierra Leone (0,41), en Ouganda (0,41), au Sénégal (0,39) et au Nigeria (0,38). Les scores les plus faibles ont été observés dans quelques États membres de l'OCI dans la région MENA.

**Graphique 2.34:** Scores de l'indice de développement des jeunes pour la participation politique et civique dans les États membres de l'OCI, 2020



Source: Rapport 2020 sur l'indice de développement de la jeunesse du Commonwealth. Des valeurs plus élevées indiquent une meilleure performance.

Pourtant, des exemples spécifiques des États membres de l'OCI réitèrent les avantages de la participation sociale des jeunes non seulement pour le développement socio-économique mais aussi pour la consolidation de la paix, la responsabilité et le développement humain. En Sierra Leone, par exemple, il existe de multiples exemples de la manière dont les initiatives menées par les jeunes ont favorisé la paix et la réforme. Par exemple, le club " Youth in Action for Peace ", créé par un jeune membre de gang réformé, promeut la paix entre les gangs de rue dans la région de Freetown en organisant des activités communautaires telles que des matchs de football, des événements sociaux et des campagnes de non-violence dans les écoles (UNOY Peacebuilders, 2018). Le "Mouvement des jeunes concernés de Kono /Movement of Concerned Kono Youths" (MOCKY) est un autre exemple de la manière dont la participation sociale des jeunes contribue à consolider la paix par la médiation des conflits (UNOY Peacebuilders, 2018). De même, la " Jeunesse pour le développement durable " (YOSUPA) est une ONG locale dirigée par des jeunes qui promeut la paix dans le cadre de son programme de promotion du développement durable en Sierra Leone (UNOY Peacebuilders, 2018).

En Libye, " H2O ", une organisation dirigée par des jeunes et créée en 2011, est un pont entre les décideurs politiques et les jeunes. L'organisation recueille les avis, suggestions et recommandations des jeunes pour les présenter aux autorités compétentes et aux institutions de la société civile. L'organisation conçoit des campagnes d'engagement civique et d'éducation publique pour améliorer la participation sociale et civique des jeunes. Ce faisant, l'organisation place les jeunes dans une position où ils peuvent surveiller et conseiller les politiques et programmes gouvernementaux, influençant les décideurs et les institutions gouvernementales pour qu'ils soient plus responsables, transparents, inclusifs et efficaces (H2O, n.d.).

En Afghanistan, la participation sociale des jeunes a également ouvert la voie à leur autonomisation économique. Au cours de sa première année de création, une organisation de jeunesse a dispensé des formations à 200 jeunes individus sur l'informatique, le graphisme, l'anglais et d'autres matières scolaires (UNOY Peacebuilders, 2018). La même organisation contribue également à offrir aux femmes des possibilités d'emploi à domicile dans le tissage de tapis, la fabrication de cornichons et la cuisine (UNOY Peacebuilders, 2018).



# LA PANDEMIE DE COVID-19 ET LA JEUNESSE

Les jeunes des États membres de l'OCI ne sont pas à l'abri des conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19. Comme dans plusieurs autres pays du monde, les jeunes des États membres de l'OCI ont ressenti les effets négatifs et disproportionnés de la pandémie sur leur vie. Ce chapitre présente une discussion sur ces impacts en se concentrant sur quatre domaines principaux : l'éducation et le développement des compétences ; l'emploi et l'esprit d'entreprise ; la santé et le bien-être ; et la participation sociale. Le chapitre présente également une série d'exemples de réussite et de meilleures pratiques des États membres de l'OCI concernant leurs réponses et mesures politiques visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les jeunes.

## 3.1. Impact de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes

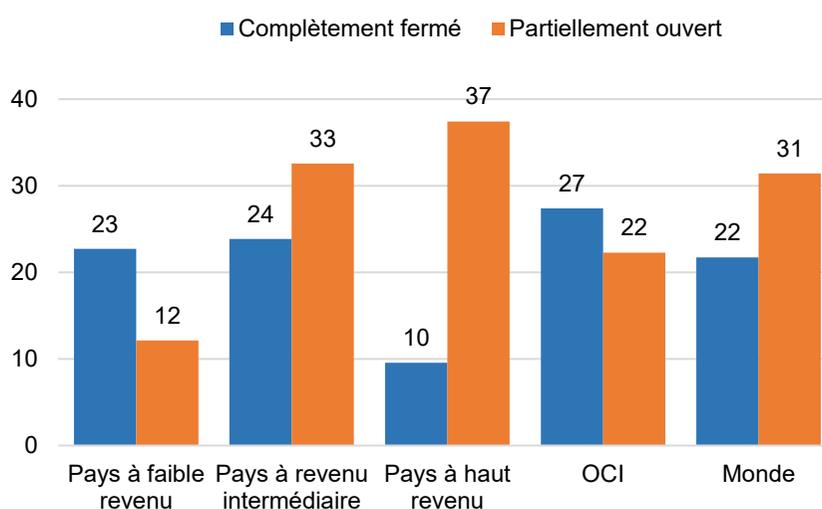
### *Déficiences d'apprentissage*

Lorsque le coronavirus a commencé à se propager rapidement, parmi d'autres mesures de confinement, les gouvernements du monde entier ont décrété la fermeture des écoles. En 2021, environ 1,6 milliard d'apprenants dans plus de 190 pays ont été impactés par ces fermetures (UNESCO, 2021). Le secteur de l'éducation dans les États membres de l'OCI a été particulièrement touché par la pandémie, avec 432,6 millions d'élèves, dont plus de 150 millions de jeunes, contraints de quitter l'école - la plus grande concentration d'apprenants non scolarisés se trouvant dans les États membres d'Asie de l'Est et du Sud (SESRIC, 2022).

Le graphique 3.1 illustre la durée des fermetures d'écoles liées à la pandémie dans l'OCI et dans le monde. Le nombre de semaines de fermeture d'école reflète le nombre de semaines pendant lesquelles les élèves n'ont pas reçu d'enseignement en classe en personne. Entre février 2020 et décembre 2021, les États membres de l'OCI ont fermé les écoles pendant 27 semaines de plus que la moyenne mondiale de 22 semaines. Toutefois, les écoles ont été

partiellement ouvertes pendant 22 semaines en moyenne, soit moins que la moyenne mondiale de 31 semaines. La période de fermeture des écoles de l'OCI est également plus longue que celle des pays à faible revenu (23 semaines), des pays à revenu intermédiaire (24 semaines) et des pays à revenu élevé (10 semaines). En termes d'ouverture partielle des écoles, les États membres de l'OCI ont pris plus de temps que les pays à faible revenu (12 semaines) mais moins de temps que les pays à revenu intermédiaire (33 semaines) et les pays à revenu élevé (37 semaines).

**Graphique 3.1:** Durée des fermetures d'écoles dans le monde (nombre de semaines) entre février 2020 et décembre 2021



Source: Suivi mondial par l'UNESCO des fermetures d'écoles causées par COVID-19. Note: Les estimations sont pondérées par le nombre d'élèves de l'enseignement pré-primaire au secondaire supérieur dans chaque pays.

Si les fermetures d'écoles sont temporaires, elles ont un impact durable sur le niveau de développement humain de la société, en particulier dans celles qui comptent une forte proportion d'enfants et de jeunes - comme ce fut le cas pour l'OCI. Selon l'ONU (2020), les fermetures d'écoles causées par le COVID-19 risquent d'entraîner une "catastrophe générationnelle" en raison de la perte de scolarisation, de la perte d'apprentissage et de la perte de revenus des étudiants.

Pour les débutants, la fermeture prolongée des écoles peut entraîner une augmentation du nombre de jeunes qui abandonnent ou ne retournent pas à l'école en raison de la perturbation de leur éducation. Le risque d'interruption de la scolarité est particulièrement élevé pour les personnes les plus sensibles et dont les apprentissages fondamentaux étaient faibles au départ. Les jeunes venant de familles socio-économiques défavorisées, les membres de groupes

minoritaires et les jeunes apprenantes sont plus susceptibles d'être affectés négativement (UNESCO, 2020).

La fermeture des écoles a empêché des milliards de jeunes d'aller à l'école, ce qui a eu un impact négatif sur leur apprentissage. Azevedo et al. (2021) ont estimé que les niveaux mondiaux d'éducation et d'apprentissage diminueront, entraînant une perte de 0,3 à 1,1 année de scolarité (ajustée à la qualité) Cela correspond à une baisse du nombre d'années effectives de la scolarité de base moyenne dans les États membres de l'OCI, qui passe de 6,4 à entre 5,3 et 6,1 ans. Si la perte d'apprentissage liée à la pandémie n'est pas prise en charge, les revenus annuels futurs des jeunes pourraient être réduits d'un ordre de 366 à 1 776 dollars. Cela équivaut approximativement à 10 000 milliards de dollars (PPA 2017) de gains sur la durée de vie, soit environ 16 % des investissements réalisés par les gouvernements dans l'éducation de base (Azevedo et al., 2021).

En plus de toutes ces questions, il existe des preuves solides que les perturbations de l'éducation liées au COVID-19 affectera de manière disproportionnée les pays en développement à faible revenu et les populations vulnérables. Selon le Fonds monétaire international (FMI) (2021), les pertes d'apprentissage seront particulièrement graves pour les jeunes venant de ménages à faibles revenus et de zones rurales n'ayant pas accès aux infrastructures numériques. Les pertes d'apprentissage associées aux fermetures forcées d'écoles se situent entre 20 et 25 % de l'année scolaire dans les pays développés et entre 40 et 50 % dans les pays en développement, selon le quintile socio-économique et l'éducation des parents (IMF, 2021). Ces estimations prévoient que certains étudiants participeront à l'enseignement à distance, ce qui compensera une partie des pertes éducatives, tandis que ceux qui ne le feront pas subiront des pertes plus importantes.

### *Chômage*

Les États membres de l'OCI abritent environ 29 % de la jeunesse mondiale totale, qui devrait atteindre 31 % d'ici 2050. Même si les États membres de l'OCI ont fait des progrès notables dans l'amélioration du bien-être économique de leurs jeunes ces dernières années, de nombreux États membres de l'OCI n'étaient pas propices à l'exploitation du plein potentiel de leur population jeune, même avant la pandémie. Les défis qui prévalent dans les États membres de l'OCI, allant de l'inactivité économique à l'accès limité au financement, non seulement réduisent la contribution économique des jeunes et des jeunes entrepreneurs, mais augmentent également leur vulnérabilité, en particulier en période de crise comme la pandémie actuelle de COVID-19. Par exemple, une épargne personnelle limitée et des régimes publics d'aide sociale inadéquats peuvent empêcher de nombreux jeunes entrepreneurs d'investir en eux-mêmes ou dans leur entreprise.

L'apparition de la pandémie a aggravé la situation économique des jeunes dans de nombreux États membres de l'OCI sur plusieurs fronts, y compris, mais sans s'y limiter, une augmentation des niveaux de chômage et une détérioration des marchés pour les jeunes entrepreneurs (Barford et al., 2021; ILO, 2020). D'une part, comme indiqué dans la section précédente, la pandémie a entravé l'accès des jeunes aux établissements d'enseignement et leur capacité à investir dans leur avenir. D'autre part, les résultats globaux du marché du travail pour les jeunes sont également devenus plus sombres, car la croissance économique s'est arrêtée et les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées (SESRIC, 2022). En outre, les jeunes travaillant dans les secteurs formel et informel ont souffert de la réduction du nombre de travailleurs et des heures de travail par les employeurs.

En fait, il y a des preuves que la pandémie a affecté, dans une plus grande mesure, les groupes vulnérables, y compris les jeunes, (SESRIC, 2020b). En particulier, l'explosion de la jeunesse dans le monde en développement, y compris dans plusieurs États membres de l'OCI, a été confrontée à un certain nombre de défis critiques dans le domaine de l'emploi, de l'apprentissage et de l'esprit d'entreprise résultant de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour contenir la pandémie, comme les couvre-feux et les restrictions sociales (ILO, 2021).

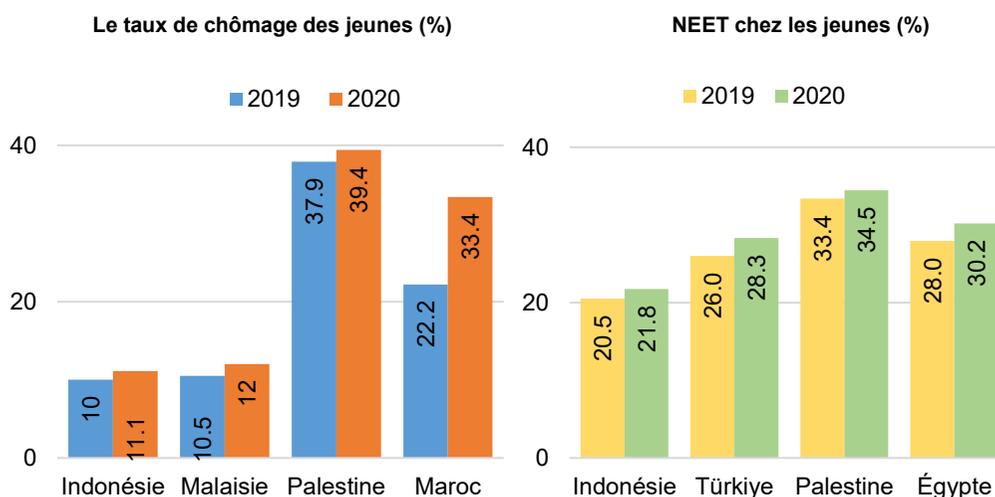
En particulier, pour les pays en développement et de nombreux États membres de l'OCI, les résultats des restrictions imposées pendant la pandémie ont exacerbé les difficultés rencontrées par les jeunes en raison de l'inadéquation des infrastructures informatiques, de l'accessibilité limitée des équipements informatiques et de la connexion Internet à large bande, et du manque de compétences/expérience dans l'utilisation des outils numériques. Selon une enquête de l'OIT (2021) menée auprès de jeunes Indonésiens, la pandémie a entraîné le retard de 56% des personnes interrogées dans leurs études. De manière plus frappante, 75 % des personnes interrogées ont admis avoir moins progressé dans leur apprentissage grâce aux sources numériques adoptées pendant la pandémie. Ce retard dans les études et les possibilités d'apprentissage limitées ont affecté les perspectives d'emploi des jeunes et ont découragé de nombreux jeunes d'améliorer leurs compétences et de se lancer dans des activités entrepreneuriales.

Plusieurs États membres de l'OCI ont connu une augmentation du taux de chômage des jeunes en 2020 par rapport à 2019 (période pré-pandémique). Par exemple, le taux de chômage des jeunes a augmenté de 11 points de pourcentage, pour atteindre un peu plus de 33 % au Maroc pendant la pandémie (graphique 3.2, à gauche). Dans le même temps, l'ensemble du taux de chômage au Maroc n'a augmenté que de 4 points de pourcentage la même année

(Morocco Employment Lab, 2020). Un certain nombre d'États membres de l'OCI comme l'Indonésie, la Palestine et la Malaisie ont également signalé une augmentation de leur taux de chômage des jeunes en 2020 (graphique 3.2, à gauche).

Comparativement aux taux de chômage en général, l'augmentation disproportionnée du taux de chômage des jeunes peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes ont moins d'années d'expérience professionnelle. Lorsque les entreprises décident de procéder à des licenciements, elles sont plus susceptibles de conserver les employés ayant une plus grande expérience professionnelle et ceux que l'entreprise a investis en matière de formation plutôt que les nouveaux diplômés. En d'autres termes, pour de nombreux employeurs, les jeunes et le personnel ayant une expérience limitée constituent le groupe qui peut être licencié relativement sans difficulté en cas de crise telle que la pandémie de COVID-19. Il en résulte une augmentation du taux de chômage chez les jeunes et une augmentation de l'insécurité de l'emploi chez les jeunes. En outre, les jeunes sont également plus susceptibles de travailler dans des secteurs vulnérables ou non protégés, tels que le secteur informel, le secteur des services et l'agriculture, où l'insécurité de l'emploi est relativement plus élevée (Morocco Employment Lab, 2020; ILO, 2020).

**Graphique 3.2:** Taux de chômage des jeunes (à gauche) et proportion de jeunes ne poursuivant ni études, ni emploi, ni formation (à droite) (%), 2019 vs. 2020



Source: ILOSTAT, basé sur les données disponibles rapportées au niveau national.

La perturbation simultanée des perspectives d'éducation et d'emploi des jeunes a également entraîné une augmentation des taux de jeunes NEET pendant la pandémie (ILO, 2021b). En 2019, avant le début de la pandémie, le taux de

jeunes NEET était de 21,8 % dans le monde. En 2020, les taux globaux de jeunes NEET étaient de 23,3 %. Des données similaires provenant de quatre États membres de l'OCI (Indonésie, Turquie, Palestine et Égypte) ont également montré une augmentation de la proportion de jeunes NEET pendant la pandémie. Par exemple, il est passé de 26 % en 2019 à 28,3 % en 2020 en Turquie et de 28 % en 2019 à 30,2 % en 2020 en Égypte (graphique 3.2, à droite). En même temps, les habitudes quotidiennes des jeunes qui ne sont pas dans l'emploi, l'éducation et la formation ont également changé pendant la pandémie, avec des rapports indiquant que les jeunes dorment plus longtemps, font plus de tâches ménagères, regardent la télévision plus longtemps et passent plus de temps en ligne (ILO, 2021b).

D'une part, la disponibilité et la portée limitées de l'assistance sociale telle que les allocations de chômage dans de nombreux États membres de l'OCI ont aggravé la situation économique des jeunes. Compte tenu des restrictions généralisées liées à la pandémie et au ralentissement économique, de nombreux États membres de l'OCI ont forcé les institutions financières à revoir leurs priorités en matière de financement. Cela a eu un impact négatif sur l'accès au financement des jeunes entrepreneurs (SESRIC, 2022).

D'autre part, les États membres de l'OCI ont étendu divers programmes de soutien aux jeunes pendant la pandémie afin d'augmenter leur niveau d'emploi et de les maintenir dans la population active. Par exemple, en Malaisie, le gouvernement a annoncé des incitations financières pour que les employeurs embauchent et forment 300 000 chômeurs. Cela comprenait 600 ringgit malaisiens (MR) par mois pour des apprentissages destinés aux jeunes en fin de scolarité et aux diplômés pour une durée maximale de six mois (ADB, 2020). Des initiatives similaires, discutées dans la section suivante, ont également été mises en œuvre dans les autres États membres de l'OCI pour soutenir les jeunes tout au long de la pandémie.

### *Anxiété et stress*

La santé mentale et la santé physique sont deux déterminants importants du bien-être d'une personne. La pandémie de COVID-19 a un impact relativement limité sur la santé physique des jeunes par rapport aux adultes compte tenu de leur âge (SESRIC, 2020). La mortalité et les problèmes de santé graves causés par le COVID-19 sont plus concentrés dans la population souffrant de maladies chroniques et chez les personnes de plus de 60 ans (c.-à-d. les personnes âgées). Pourtant, les conséquences de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être des jeunes sont écrasantes en raison de ses effets sur la vie sociale et éducative des jeunes et des craintes alimentées par la pandémie. Dans de nombreux cas, les effets négatifs de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être des jeunes sont difficiles à diagnostiquer et à traiter. Les problèmes de santé

mentale des jeunes sont susceptibles de persister plus longtemps et leur traitement nécessite souvent un soutien continu à long terme de la part des membres de la famille, des amis et des groupes sociaux.

Plusieurs études ont révélé que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée depuis l'apparition de la pandémie, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Dans la plupart des pays, les problèmes de santé mentale dans cette tranche d'âge ont doublé ou plus (OECD, 2021). Les jeunes étaient de 30 à 80 % plus susceptibles de signaler des symptômes de dépression ou d'anxiété que les adultes, selon une étude menée en mars 2021 en Belgique, en France et aux États-Unis (OECD, 2021). L'institut belge de santé publique, Sciensano, a constaté que les jeunes de 18 à 24 ans et les étudiants étaient de loin les plus touchés par l'anxiété et la dépression pendant la crise (UNRIC, 2021).

La pandémie a affecté le bien-être mental des jeunes par le biais de plusieurs canaux. Tout d'abord, les fermetures et les couvre-feux liés à la pandémie ont entraîné une augmentation des niveaux de solitude ; et le soutien à la santé mentale des jeunes a été fortement perturbé, notamment dans les écoles, les universités et les lieux de travail. Deuxièmement, les fermetures des établissements d'enseignement ont contribué à l'affaiblissement des routines prévisibles, notamment la routine quotidienne et les interactions sociales qui aident à maintenir une bonne santé mentale. Troisièmement, la pandémie de COVID-19 a entravé les perspectives de carrière des jeunes, ce qui a entraîné un niveau de stress élevé et un risque accru de souffrir de problèmes de santé mentale. Enfin, la pandémie a eu des effets sur l'environnement social des jeunes (par exemple, la santé financière et émotionnelle des membres de la famille, des amis, des voisins, etc.), ce qui est associé à des niveaux de stress élevés.

Une enquête en ligne menée par l'UNFPA (2020) auprès du groupe consultatif des jeunes d'Indonésie a révélé que 90 % des jeunes de ce pays se sentent anxieux durant la pandémie de COVID-19, les mesures de distanciation sociale obligeant les écoles et les lieux de travail à fermer. L'enquête a mis en évidence un certain nombre de raisons à cette anxiété, allant de l'absence d'amélioration de la situation (70 %) et de l'incapacité à se socialiser (58,7 %) à des problèmes financiers (40 %) et au sentiment d'insécurité dans leur environnement (38 %). Les facteurs qui augmentent les risques de suicide, tels que les conditions chroniques de santé mentale, l'isolement social et les difficultés financières, ont également été exacerbés par la crise du COVID-19. Par exemple, une étude menée au Japon a révélé que le taux de suicide chez les jeunes de moins de 20 ans a augmenté entre juillet et octobre 2020 (OECD, 2021).

### *Exclusion sociale et solitude*

La pandémie de COVID-19 a entraîné des changements dans les relations sociales et la participation sociale des jeunes. Il est important d'étudier les impacts de COVID-19 sur la participation sociale des jeunes afin d'informer les politiques et programmes de réponse et de rétablissement en cas de pandémie.

Dans de nombreuses sociétés, y compris les États membres de l'OCI, les restrictions posées par la pandémie de COVID-19 ont limité la participation sociale des jeunes dans leurs communautés. Ces restrictions comprennent des mesures visant à empêcher les contacts et les interactions sociales pour contenir la propagation du virus en fermant les écoles, les magasins, les restaurants et les cafés, en interdisant les événements publics et en imposant des politiques de travail à domicile (SESRIC, 2022). Les premières études montrent que la distanciation sociale a également eu un impact ultérieur sur les déplacements, les activités hors du foyer, les changements dans les habitudes de transport public et l'isolement social (Des Vos, 2020). En particulier, les jeunes ont été affectés par les fermetures d'écoles qui limitent leur engagement physique avec leurs amis qui est l'environnement social le plus important pour eux. Les restrictions de déplacement et les couvre-feux ont interrompu les rassemblements sociaux des jeunes personnes, notamment les événements de la société civile, les réunions et les événements de sensibilisation sociale. Même les rassemblements religieux, qui font partie des rassemblements sociaux, dans de nombreux États membres de l'OCI, n'ont pas été organisés dans un format traditionnel au cours des mois de pointe de la pandémie (SESRIC, 2020).

Lorsque les jeunes ont la possibilité de participer à la prise de décision ou à l'engagement civique, ils ont également la chance d'acquérir ou de renforcer des compétences et d'améliorer leur sentiment d'identité (UNICEF, 2022). En particulier, en temps de crise, la voix des jeunes compte beaucoup, car leurs préoccupations et leurs attentes peuvent différer de celles des autres segments de la société. Cependant, lors de l'enquête menée en 2021, une majorité d'organisations de jeunesse basées dans l'OCDE ont estimé que leur gouvernement n'avait pas pris en compte l'avis des jeunes lors de l'adoption de mesures d'urgence et de décisions pour faire face à la pandémie (OECD, 2022).

Bien que l'inclusion des voix des jeunes soit importante, les décideurs politiques ont rapidement pris des décisions importantes sans évaluer soigneusement les impacts de ces décisions sur la participation sociale des jeunes et le bien-être général de la population des jeunes. La raison en était évidente : la pandémie est une crise d'urgence sanitaire. Cependant, deux ans après le début de la pandémie, de nouvelles données suggèrent que les mesures d'endiguement ont eu un impact plus négatif sur la participation sociale des jeunes qu'on ne le pensait initialement (ADB, 2020; SESRIC, 2022).

Les jeunes acquièrent des compétences, acquièrent des expériences et une exposition, et nouent des relations sociales en participant à des activités sociales, que ce soit sous la forme d'engagements dans la société civile ou de volontariat. Ces engagements renforcent également le sentiment de valeur des jeunes, leur sentiment d'appartenance et leur sens de la contribution à leur communauté. Les limitations de ces activités sociales et les perturbations des événements sociaux et physiques ont non seulement augmenté le niveau de stress des jeunes, mais ont également alimenté leurs incertitudes et leurs sentiments de sous-estimation. Ces sentiments négatifs sont susceptibles d'avoir des répercussions à long terme sur l'épanouissement personnel des jeunes et de détériorer leur bien-être général tout au long de leur vie (OECD, 2021).

Les données recueillies lors de précédentes urgences de santé publique ont montré que les enfants et les jeunes courent un risque accru d'exploitation, de violence et d'abus lorsque les écoles sont fermées, les services sociaux interrompus et les déplacements limités (UN, 2020). La pandémie ayant entraîné une augmentation du temps passé à la maison et une limitation des interactions sociales, les jeunes sont devenus plus vulnérables. En particulier, les jeunes femmes et les filles sont confrontées à un risque accru de violence, d'abus et de mariage précoce (SESRIC, 2020).

Lorsque les jeunes sont coupés de leurs réseaux sociaux habituels, qu'il s'agisse de l'école, des jeux avec les amis ou des services de protection, ils se tournent naturellement vers les technologies numériques pour accéder au monde extérieur. Cela augmente le risque de dépendance à l'internet, aux jeux vidéo et aux médias sociaux parmi les jeunes au cours de la pandémie. Ces dépendances sont difficiles à gérer et peuvent avoir un impact négatif sur la productivité et la santé des jeunes. En outre, leur transition vers une vie sociale routinière et dans l'ère post-pandémique peut également devenir plus difficile car la gestion des addictions nécessite des interventions et des traitements médicaux spécifiques.

La disponibilité de la technologie et des plateformes numériques a réduit dans une certaine mesure la charge de la pandémie. C'est parce que, grâce à ces technologies et plateformes, les jeunes sont en mesure de se connecter sur leurs réseaux sociaux. Pourtant, dans un certain nombre d'États membres de l'OCI, les jeunes n'ont pas accès à ces installations en raison du manque d'équipement informatique et de connexion Internet à large bande (SESRIC, 2020). Même dans les pays développés, il existe des inégalités entre les jeunes en matière d'accès à ces technologies et les compétences numériques requises pour les utiliser sont limitées (UK Youth, 2021). Pour ces jeunes, les impacts négatifs de la pandémie sont devenus plus importants, notamment du point de vue de la participation sociale (UNFPA, 2020).

Les impacts négatifs de la pandémie liés à la participation sociale sont plus répandus dans certains segments de jeunes comme les populations de jeunes migrants/réfugiés, les jeunes handicapés et les jeunes déplacés (UN, 2020). Les jeunes appartenant à des groupes défavorisés ont rencontré plus de difficultés en raison de leur statut social, des difficultés d'accès à l'information, etc. Dans de nombreux pays en développement, la pandémie a rendu leur vie plus difficile en l'absence de services sociaux adéquats.

Les organisations de la société civile, qui sont une source majeure d'engagement social des jeunes, ont également été touchées par la pandémie. Compte tenu de l'énorme demande de services de la société civile émanant de tous les segments de la société, les services sociaux destinés à la population des jeunes ont été affectés par des contraintes budgétaires, des problèmes de personnel et des restrictions de leurs activités liées à la pandémie. Par exemple, une enquête menée auprès des organisations de jeunesse au Royaume-Uni (RU) révèle que la plupart des personnes interrogées (88%) ont indiqué qu'il est prévisible ou très prévisible qu'elles réduisent les services offerts aux jeunes en raison des défis rencontrés depuis l'apparition de la pandémie. Environ un tiers des personnes interrogées (31%) ont déclaré que des licenciements de personnel étaient probables, tandis que 17% ont déclaré qu'une fermeture permanente était prévisible (UK Youth, 2021).

### 3.2. Meilleures pratiques des États membres de l'OCI

#### *Apprentissage électronique et enseignement à distance*

L'éducation et le développement des compétences sont l'un des principaux secteurs touchés par la pandémie. Les gouvernements et les établissements d'enseignement ont été incités à explorer des politiques alternatives et de nouveaux modèles d'apprentissage, notamment des plateformes éducatives virtuelles et l'utilisation de la technologie pour former les enseignants à distance. Cette section met en lumière les meilleures pratiques/réussites des États membres de l'OCI en matière de politiques et de programmes liés au COVID-19 et visant spécifiquement les jeunes.

En **Türkiye**, le gouvernement, en collaboration avec la Banque mondiale, a annoncé le projet SSDE (Assurer la sécurité de l'école par l'enseignement à distance / Safe Schooling through Distance Education) pendant la pandémie de COVID-19 et pour une reprise résiliente. Avec un budget de 160 millions de dollars, le projet vise à promouvoir la capacité du système éducatif et à renforcer l'apprentissage en ligne. Grâce au projet SSDE, la Turquie s'efforce de renforcer un écosystème éducatif innovant et résilient, qui vise à réduire les risques associés à de nouvelles crises, notamment les futures crises de santé publique (World Bank, 2020). De même, au **Pakistan**, le gouvernement, en partenariat

avec la Banque mondiale, a annoncé le programme " Actions visant à renforcer les performances pour un programme d'éducation inclusif et adapté / Actions to Strengthen Performance for Inclusive and Responsive Education Program " qui vise à améliorer le ciblage de la réponse éducative de la COVID-19, à améliorer les opportunités d'apprentissage pour les écoliers et les étudiants à risque, et à renforcer la coordination fédérale-provinciale et la gestion de l'éducation (World Bank, 2022).

En **Arabie saoudite**, des efforts coordonnés ont été déployés par les institutions gouvernementales pour s'adapter à la pandémie et assurer la continuité de l'enseignement à tous les niveaux, des écoles primaires aux universités. Le ministère de l'éducation a créé l'administration générale de l'apprentissage électronique et de l'enseignement à distance et l'"initiative Madrasati" pour l'enseignement à distance afin d'accueillir six millions d'étudiants et environ 500 000 enseignants. Dans son rapport, l'agence de planification et de développement du ministère de l'éducation a évalué l'efficacité du système d'enseignement à distance. Le rapport présentait plusieurs propositions de politiques, notamment, mais pas exclusivement, tirer profit et promouvoir l'apprentissage électronique post-pandémique, qui fournirait des solutions alternatives aux problèmes organisationnels et éducatifs, accélérer la transformation de l'apprentissage électronique, pousser la communauté à s'engager davantage dans l'utilisation des technologies modernes, et renforcer la coordination avec le ministère de la communication et des technologies de l'information pour améliorer la qualité de l'Internet. Le rapport souligne également l'importance d'examiner les caractéristiques nécessaires à une bonne éducation numérique (Ministry of Education, n.d.).

Dans le même ordre d'idées, les ministères concernés en **Jordanie**, en **Égypte** et au **Maroc** ont mis l'accent sur le processus de sortie de crise dans le secteur de l'éducation. Les ministères de l'éducation de ces pays ont développé des plateformes d'apprentissage en ligne en coopération avec des entreprises de télécommunications afin de promouvoir l'éducation numérique. Par exemple, le portail éducatif jordanien Darsak a été développé par le ministère de l'éducation, le ministère de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat et une entreprise privée (à savoir Mawdoo3). Le ministère marocain de l'éducation a fourni un accès gratuit à toutes les plateformes d'apprentissage en ligne. Dans le cadre de la coopération, l'Égypte a permis aux étudiants des pays voisins de bénéficier de cours par l'intermédiaire de la Banque de connaissances égyptienne, une bibliothèque gouvernementale en ligne qui fournit des ressources aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants (OECD, 2020).

Le ministère de l'éducation du **Sénégal**, en partenariat avec l'UNESCO, Microsoft et Huawei, a organisé un programme de formation des formateurs sous le nom

de "Maîtres formateurs / Master Trainers" pour améliorer l'efficacité du personnel éducatif. Grâce à ce programme, 200 enseignants ont été formés et ont reçu un certificat. En outre, le ministère a mis en place un système d'apprentissage en ligne pour soutenir 1,5 million d'étudiants (UNESCO, 2020). En **Malaisie**, le ministère de l'éducation, en partenariat avec l'UNICEF, a lancé la Komuniti Guru Digital Learning ou Communauté d'apprentissage numérique des enseignants, la plateforme nationale qui a fourni du matériel d'apprentissage à trois millions d'étudiants. En outre, la plate-forme a contribué à fournir aux enseignants les connaissances et les compétences requises pour préparer efficacement le contenu de l'enseignement à distance. Environ 2 400 enseignants de plus de 1 600 écoles ont participé à la formation en ligne des enseignants (UNICEF, 2020).

Le ministère de l'éducation nationale d'**Ouzbékistan** a également créé des manuels de formation en ligne et des blogs vidéo pour les enseignants, tout en améliorant les outils d'apprentissage et d'évaluation en ligne pour les élèves et leurs parents. Le ministère a notamment mis en place un centre d'appel et un "Telegram bot" pour répondre aux questions sur l'apprentissage en ligne (Barford, Coutts et Sahai, 2021). De même, le Bureau national de l'enseignement et de la formation à distance du ministère **algérien** de l'éducation a mis en place une plateforme d'apprentissage en ligne afin de faciliter le processus d'apprentissage pour tous les niveaux d'enseignement. Cette initiative a également permis de renforcer les partenariats du ministère avec le HCR, l'OMS et l'UNICEF et de lancer des projets axés sur l'éducation des jeunes (OECD, 2020).

### *Développement des compétences et entrepreneuriat*

La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif disproportionné sur l'emploi, l'esprit d'entreprise et les perspectives économiques futures des jeunes dans les pays en développement. Cependant, il existe des exemples de plusieurs États membres de l'OCI qui mettent en lumière la manière dont les décideurs politiques ont réussi à soutenir économiquement les jeunes individus pendant la pandémie grâce à des politiques et des programmes prescriptifs.

En **Jordanie**, par exemple, le ministère de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat, en partenariat avec le Fonds pour l'opportunité numérique de Jordanie et l'UNICEF, a lancé la plateforme B.O.T (Établir un pont. Externaliser. Transformer). La plateforme vise à faciliter l'accès des jeunes vulnérables aux petites opportunités d'emploi et à les aider à trouver des micro-emplois numériques. Après avoir lancé la plateforme, l'UNICEF a effectué une analyse des besoins du marché du travail et de l'accessibilité de la plateforme. Selon l'analyse, "plus de 3000 jeunes hommes et femmes (dont 70% de femmes) ont été formés dans neuf gouvernorats, 560 stagiaires ont trouvé des opportunités d'emploi, tandis que d'autres ont bénéficié d'opportunités de travail à distance,

ce qui leur a procuré un revenu de ressources de plus de 9000 dinars jordaniens. Les jeunes de 18 à 25 ans ont bénéficié de la plateforme B.O.T." (UNICEF, 2022).

Outre la plateforme B.O.T, le ministère de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat a également mis en œuvre le projet " Jeunesse, technologie et emplois en Jordanie ". L'objectif du projet est de développer les opportunités de revenus liées au numérique et d'augmenter les services gouvernementaux numérisés en Jordanie. Le ministère du Travail a annoncé un plan visant à rétablir un service militaire d'un an pour les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans, dans le but de contrôler le chômage des jeunes pendant la pandémie (Barford, Coutts, & Sahai, 2021).

En **Irak**, l'OIT, en partenariat avec l'UNICEF, a lancé le programme d'investissement à forte intensité d'emploi (PIIE), qui aide les jeunes ingénieurs à promouvoir les travaux écologiques en Irak. Le PIIE lie le développement des infrastructures à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et au développement économique et social local pour les jeunes hommes et femmes. Il utilise la main-d'œuvre et les ressources locales pour créer des emplois et des revenus indispensables et renforcer la capacité des institutions locales. Cette initiative vise également à développer l'inclusion sociale des jeunes (UNICEF, 2021).

De même, le bureau des investissements de la présidence de la République de Türkiye, la Vallée de l'informatique de **Türkiye** et le Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF) ont créé conjointement le Centre international d'incubation (IIC) dans le but de produire des entrepreneurs de qualité et compétitifs en utilisant les tendances mondiales innovantes pour les adapter à l'ère numérique. Le centre se concentre sur le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs et des investisseurs en matière de création d'entreprise, de développement de produits, de marketing, de conseil en matière de projets et de brevets, et d'accès aux fonds par des mentors, il sert de plaque tournante pour les jeunes entrepreneurs de la région de l'OCI (International Incubation Center, 2022). L'Agence turque de coopération et de coordination (TİKA) et le Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF) ont également créé une installation de production agricole et aquacole à Torodi, au Niger, dans le but de fournir des opportunités d'emploi à 200 jeunes et de les aider à participer aux activités de production économique du Niger (African Farming and Food Processing, 2021).

Avec un budget de 180 millions de dollars, la **Tunisie** a lancé le projet PARISE pour financer le Programme d'appui à la réponse au COVID-19 par l'inclusion sociale et l'emploi. Le projet vise à atténuer les impacts de la crise du COVID-19 par la protection de l'emploi et l'inclusion sociale des groupes vulnérables, notamment les jeunes, à court terme, et à stimuler la reprise économique à

moyen terme (African Development Bank, 2020). En **Malaisie**, le gouvernement a mis en place un fonds de 2 milliards de RM (487 millions de dollars américains) pour la requalification et le perfectionnement de 200 000 jeunes travailleurs au chômage afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi. Le fonds a également apporté un soutien financier aux employeurs pour former et recruter 300 000 jeunes chômeurs. Dans le cadre des versements du fonds, les personnes qui ont abandonné l'école et celles qui ont obtenu un diplôme reçoivent 146 dollars par mois pour un apprentissage d'une durée maximale de six mois (Barford, Coutts et Sahai, 2021).

De même, le gouvernement **indonésien** a lancé un "programme de carte de pré-emploi" visant à améliorer les compétences de deux millions de jeunes travailleurs. Le plan prend en charge les frais d'hébergement et de transport pendant la formation par un versement forfaitaire de 500 000 IDR (34 dollars) par stagiaire. Ces plans sont adaptés aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes, notamment le perfectionnement des compétences et la couverture des coûts de base (Barford, Coutts et Sahai, 2021).

"Mon projet est mon avenir", une initiative du ministère de l'emploi, de la jeunesse et des sports de **Mauritanie**, aide les jeunes entrepreneurs et dirigeants potentiels à élaborer des projets réalisables. Il a pour but d'autonomiser les jeunes, de soutenir les projets, de créer des opportunités d'emploi et de financer 500 projets à travers le pays de manière transparente (Ministry of Employment, Youth and Sports, n.d.). En outre, le ministère mauritanien de l'emploi et de la formation professionnelle a lancé l'"Initiative Mihnati", un cadre consultatif actif pour les jeunes qui facilite la coordination entre les employeurs, les établissements de formation professionnelle et le secteur privé. L'initiative vise à harmoniser la formation avec les besoins du marché du travail et à faciliter l'accès des jeunes au marché du travail pendant et après la pandémie de COVID-19 (Ministry of Employment, Youth and Sports, n.d.).

### *E-santé et soutien psychosocial*

Plusieurs États membres de l'OCI ont mis en œuvre un certain nombre de mesures pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur la santé des jeunes entre 2020 et 2021.

Le gouvernement du **Maroc**, par exemple, a adopté une stratégie nationale de santé pour les étudiants des écoles et des universités, par laquelle il fournit les soins de santé nécessaires aux jeunes en utilisant des accords de partenariat intersectoriel et la coopération entre les ministères de la jeunesse, de l'éducation, de l'intérieur, des affaires sociales et du Wakif. Ce partenariat visait à augmenter le nombre d'emplois dans le secteur de la santé et à donner la priorité aux jeunes dans ce secteur, à créer des centres de santé universitaires et à élargir la carte des espaces de santé pour les jeunes. En outre, le gouvernement a adopté des

programmes de divertissement et d'éducation pour atténuer les effets de la quarantaine et protéger la santé mentale des jeunes. Pendant la pandémie, l'Université Mohammed V, en coopération avec l'UNICEF, a lancé un projet visant à fournir un soutien psychologique à distance aux enfants dans les centres de protection via WhatsApp (Bureau du Premier ministre du Royaume du Maroc / Office of the Prime Minister of the Kingdom of Morocco, 2020).

De même, le gouvernement d'**Azerbaïdjan** a fourni une assistance psychologique en ligne à de nombreux segments de la société, notamment les jeunes, les femmes, les enfants et les personnes âgées. Le lancement de l'"Assistance psychologique en ligne" a bénéficié à environ 2 300 personnes pendant la pandémie (OHCHR, n.d.). Au **Qatar**, l'unité de services de santé mentale de la Hamad Medical Corporation a lancé une série de nouveaux services à travers une ligne d'assistance unifiée 16000 pour fournir des services de soutien psychologique pendant la pandémie (Al Arab Qatari, 2020). En outre, dans le cadre de la Journée mondiale de la santé mentale, le ministère qatari de la santé, en coopération avec un certain nombre d'institutions, a lancé une nouvelle campagne intitulée "Êtes-vous bien / Are you okay ?" pour sensibiliser à la santé mentale. L'initiative encourage principalement les gens à parler de leur santé mentale, considérant qu'il s'agit de la première étape pour améliorer la sensibilisation sur la façon de gérer l'anxiété et la tension, ainsi que pour interagir avec les autres et prendre de bonnes décisions. La campagne a inclus les jeunes. Une vingtaine d'institutions du Qatar se sont jointes à la campagne, plus de 35 000 appels ont été reçus et des conseils médicaux ont été communiqués aux appelants (Murad, 2021).

Dans le même ordre d'idées, le Programme national pour le bonheur et le bien-être aux **Émirats arabes unis** a lancé une ligne de soutien psychologique dans le cadre de la campagne nationale "Les volontaires des Émirats", une initiative du Comité national suprême visant à organiser le volontariat en période de crise. Le projet vise à fournir un soutien psychologique aux personnes touchées, directement ou indirectement, par la pandémie, en garantissant une sécurité et une confidentialité totales. Le projet vise également les jeunes (Emirates Foundation, n.d.). En outre, la Fondation fédérale pour la jeunesse des EAU a lancé l'initiative "Pratiques des jeunes pour promouvoir la santé mentale" sous le slogan "Action pour la santé mentale" : Investissons-y". Cette initiative repose sur une enquête menée auprès de 7 000 jeunes dans 21 pays arabes par le Centre arabe de la jeunesse et le Fonds fédéral pour la jeunesse. Les personnes interrogées dans le cadre de cette enquête ont déclaré que "pouvoir obtenir des services de santé mentale à des prix raisonnables" était leur troisième priorité et que les "campagnes de sensibilisation à la santé mentale" étaient également une priorité importante (Al Bayan, 2020).

Dans le cadre de la protection de la santé des jeunes pendant et après la pandémie, l'UNICEF et la plateforme Al tibbi en Jordanie ont collaboré pour fournir des services de santé à 3 000 jeunes. Ce partenariat vise à assurer le bien-être des jeunes, à améliorer l'accès à des services de santé de qualité et à prévenir les maladies. Il a été annoncé que les jeunes bénéficiaient de ce partenariat sans aucun coût et que les étudiants inscrits au programme de participation économique des jeunes "Our Hope" de l'UNICEF et les volontaires réfugiés syriens bénéficiaient de l'initiative (UNICEF, 2020).

### *Développement communautaire et volontariat*

Afin de se remettre de la pandémie et d'atténuer ses effets négatifs sur la participation sociale des jeunes, plusieurs États membres de l'OCI ont impliqué les jeunes dans l'élaboration de politiques et de programmes pertinents. Parmi les exemples notables de programmes de participation sociale centrés sur les jeunes dans les États membres de l'OCI, citons le programme de l'**Égypte** intitulé "Parlements des jeunes" sous le slogan "Notre droit", en partenariat avec l'UNICEF et avec le soutien du Conseil arabe pour l'enfance et le développement. Ce programme vise à former les jeunes à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives communautaires. Dans le cadre de ce programme, les formateurs soutiennent les jeunes en organisant des réunions périodiques dans les centres de jeunesse pour discuter des défis qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des initiatives, tout en suivant et en contrôlant leur développement (Younis, 2021).

En **Algérie**, le ministère de l'Intérieur a annoncé l'octroi de facilités sans précédent aux jeunes pour créer des associations et des ONG, sur la base d'un simple dossier administratif déposé auprès d'un bureau dans les provinces dont relève l'association. Dans ce contexte, le ministère de l'Intérieur a révélé la création d'environ 4 000 associations locales (Zammamouche, 2020). Par ailleurs, le ministère de la Jeunesse et des Sports en Algérie a annoncé la création du Conseil suprême. Cet organe consultatif de la présidence émet des avis, des recommandations et des suggestions sur des questions liées aux besoins des jeunes dans les domaines économiques et sociaux. Il contribue à la promotion des valeurs nationales, du sens civique et de la solidarité sociale, et participe à la conception, au suivi et à l'évaluation du Plan national pour la jeunesse. La création de ce conseil vise à responsabiliser les jeunes dans le processus décisionnel (Conseil suprême de la jeunesse / Supreme Youth Council, 2021).

En **Türkiye**, le ministère de la jeunesse et des sports, en partenariat avec le Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF) et le Croissant-Rouge turc, a organisé le programme "Camp des jeunes volontaires" pendant 12 jours afin de transmettre aux jeunes des connaissances pratiques et des conseils pour aider et soutenir les communautés pendant la pandémie. Environ 120

volontaires, étudiants et professionnels âgés de 18 à 30 ans et provenant des États membres de l'OCI ont participé au programme (ICYF, 2021). De même, le ministère de la Jeunesse et des Sports d'Irak, le ministère de la Culture et de la Jeunesse de la région du Kurdistan d'Irak, et l'UNICEF, en collaboration avec le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), ont lancé conjointement la Plate-forme nationale des jeunes volontaires (NYVP). La NYVP est un outil innovant qui permet aux jeunes irakiens âgés de 15 à 24 ans de s'impliquer dans des activités de volontariat et d'aider leur communauté. Cette plateforme est le premier programme de volontariat structuré en Irak. Il offre aux jeunes la possibilité de s'inscrire, de rechercher et de postuler pour des activités de volontariat. Les jeunes volontaires peuvent également bénéficier de formations de renforcement des capacités menées par les agences des Nations unies concernées (UNICEF, 2021).



# REMARQUES FINALES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Les conclusions de ce rapport soulignent que la pandémie de COVID-19 a entraîné un certain nombre d'impacts négatifs sur le bien-être socio-économique des jeunes vivant dans les États membres de l'OCI. Le rapport souligne également que divers États membres de l'OCI ont déployé un large éventail d'efforts politiques pour faire face à ces impacts négatifs sur les jeunes pendant la pandémie. Les efforts déployés par les États membres de l'OCI visent également à faire en sorte que les jeunes ne soient pas exclus des efforts de redressement et de résilience en vue de faciliter la transition vers l'ère post-pandémique. Dans ce contexte, le chapitre suivant propose une liste de recommandations politiques pour guider les décideurs politiques des États membres de l'OCI dans la formulation de politiques et de programmes qui tiennent compte du bien-être des jeunes pendant et après la pandémie de COVID-19. Conformément à la structure du présent rapport, les recommandations politiques sont divisées en quatre domaines : Éducation et développement des compétences, emploi et esprit d'entreprise, santé et bien-être, et participation sociale.

## 4.1. Éducation et développement des compétences

*Assurer des ouvertures d'école sûres et saines.* La pandémie est loin d'être terminée, et son avenir est encore incertain. Toutefois, les écoles doivent rester entièrement ouvertes pour éviter une catastrophe générationnelle causée par des fermetures prolongées. La clé de la réouverture est la capacité à assurer un retour en toute sécurité dans les locaux physiques tout en maintenant une distance physique et en appliquant les précautions de santé publique, comme l'utilisation de masques et le lavage fréquent des mains. Les pays peuvent envisager de développer un protocole d'hygiène et de sécurité pour l'ouverture

des écoles et d'améliorer la préparation des écoles afin d'éviter de nouvelles épidémies de COVID-19.

*S'attaquer aux pertes d'apprentissage et prévenir les abandons, en particulier pour les personnes vulnérables.* Les fermetures prolongées d'écoles dans les États membres de l'OCI ont augmenté la probabilité que les jeunes abandonnent l'école et la perte d'apprentissage. Il est donc nécessaire de fournir une attention et une assistance en temps utile. Les groupes vulnérables supportent une part disproportionnée de la charge, et ils doivent bénéficier d'un traitement spécial. Pour éviter tout dommage futur au développement du capital humain, il faut mettre en œuvre des initiatives continues et diverses pour encourager la réinscription. Les jeunes étudiants, notamment ceux issus de milieux défavorisés, auront besoin d'un soutien spécialisé pour s'adapter et rattraper les apprentissages manqués. De nombreux étudiants peuvent avoir besoin de cours de rattrapage pour rétablir leur niveau académique.

*Assurer un financement et un investissement durables dans l'éducation.* En période de crise, les pays réorientent fréquemment les ressources budgétaires vers des secteurs prioritaires. Il est vital pour les États membres de l'OCI de continuer à investir et à soutenir financièrement les secteurs de l'éducation pendant et après la pandémie. Dans le cas contraire, la qualité des ressources éducatives disponibles dans les États membres pourrait être compromise, ce qui aurait des conséquences négatives à long terme sur leur croissance globale. À moyen terme, les investissements dans l'éducation et les TIC doivent être privilégiés. La pandémie a mis en évidence la fracture numérique dans les États membres de l'OCI, les étudiants des pays dépourvus d'infrastructures TIC subissant une perte d'apprentissage plus importante. L'investissement dans les TIC et leur intégration dans le secteur de l'éducation renforcera la résilience du système éducatif.

*Favoriser la qualité et l'accessibilité de l'apprentissage en ligne pour les jeunes.* Des inquiétudes ont été exprimées quant à la viabilité à long terme des systèmes scolaires conventionnels dans le monde entier après l'apparition du COVID-19. Si la majorité des États membres de l'OCI ont réussi à dispenser un enseignement à distance, il ne s'agit là que d'une solution temporaire. Tout en remodelant le modèle éducatif actuel, les États membres de l'OCI doivent mettre l'accent sur le développement de méthodes d'apprentissage innovantes, qui incluent la révision des programmes traditionnels, l'anticipation des besoins des apprenants en fonction des besoins en capital humain du pays, l'intégration des TIC dans l'éducation et la culture de l'"apprentissage" en dehors des espaces d'apprentissage traditionnels.

## 4.2. L'emploi et l'entrepreneuriat

*Renforcer les services d'emploi pour les jeunes.* La disponibilité des services de l'emploi est essentielle pour faire face aux impacts immédiats de la pandémie et

renforcer la résistance aux chocs futurs. En raison de la pandémie et des mesures d'endiguement, des millions de jeunes n'ont pas pu trouver de place d'apprentissage ou d'emploi à temps partiel. Les possibilités d'emploi à temps plein se sont également érodées en raison des incertitudes et des licenciements qui découlent de la pandémie de COVID-19 dans de nombreux États membres de l'OCI. Envisager des incitations financières et non financières en faveur de l'emploi des jeunes, des systèmes de quotas et des allègements fiscaux pourrait contribuer à accroître l'emploi des jeunes dans les États membres de l'OCI.

*Promouvoir l'esprit d'entreprise et l'emploi des jeunes.* Malgré l'impact de la pandémie sur l'emploi des jeunes, elle a ouvert de nouvelles voies à l'entrepreneuriat et mis en lumière de nouvelles possibilités de génération de revenus pour les jeunes. La technologie a contribué à motiver les jeunes à lancer des entreprises en ligne et à participer au commerce électronique. Pour encourager davantage les efforts entrepreneuriaux des jeunes, il est recommandé aux États membres de l'OCI d'accroître les programmes de renforcement des capacités en matière d'entrepreneuriat, d'aider les jeunes à comprendre la nature du nouveau marché et de l'écosystème en évolution rapide, d'apprendre à relever les défis associés à l'entrepreneuriat, d'aider les jeunes à explorer les opportunités dans un monde post-pandémique, d'allouer un quota pour l'emploi des jeunes, d'établir des agences locales qui encouragent l'auto-emploi des jeunes, de proposer une législation qui soutient l'entrepreneuriat des jeunes et d'alléger les barrières bureaucratiques auxquelles les jeunes entrepreneurs et investisseurs sont confrontés.

*Améliorer les systèmes de protection sociale et les filets de sécurité destinés aux jeunes.* Les systèmes de protection sociale sont devenus plus critiques que jamais dans les conditions de la pandémie, car de nombreux jeunes ont dû compter sur le soutien du gouvernement. Pourtant, dans de nombreux États membres de l'OCI, les contraintes financières ont conduit à l'exclusion des populations vulnérables (y compris les jeunes) des programmes de protection sociale et des filets de sécurité. À cet égard, il est recommandé aux États membres de l'OCI, en coopération avec les organisations régionales et internationales, de développer des programmes spécifiques de filet de sécurité sociale ciblant l'emploi, l'éducation, les soins de santé et l'entrepreneuriat des jeunes.

*S'attaquer aux effets négatifs généralisés sur l'emploi des jeunes et encourager les jeunes entrepreneurs.* Les décideurs politiques des États membres de l'OCI doivent préparer des plans d'action détaillés à court terme ainsi que des documents de vision à long terme pour faire face à l'augmentation des taux de chômage et d'inactivité des jeunes. Ainsi, ils ne devraient pas seulement se concentrer sur les impacts négatifs immédiats à court terme au niveau des

résultats du marché du travail, mais également proposer des plans concrets sur la manière d'accroître la participation des jeunes aux activités économiques, de bénéficier de leur potentiel de transformation économique pour la relance et d'en faire des agents du changement pour le développement durable.

*Mener des recherches approfondies pour concevoir, mettre en œuvre et contrôler l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes dans le cadre des programmes de lutte contre la pandémie.* Il est recommandé aux États membres de l'OCI d'entreprendre des études diagnostiques nationales complètes pour évaluer les impacts économiques à court, moyen et long terme de la pandémie sur le segment des jeunes, en mettant l'accent sur les résultats du marché du travail. En particulier, pour renforcer la résilience des États membres de l'OCI aux chocs futurs sur l'emploi des jeunes, il est essentiel d'investir dans le développement des compétences des jeunes, y compris les compétences techniques et non techniques, par exemple organisant des programmes de renforcement des capacités en coopération avec les organisations de la société civile et en augmentant le nombre de cours facultatifs dans le programme scolaire. Il est également essentiel de développer une stratégie nationale de gestion de crise qui inclut les interventions politiques possibles des institutions publiques sur les différents segments de la population, y compris les jeunes, en période de choc.

### 4.3. Santé et bien-être

*Accroître la sensibilisation à la santé mentale des jeunes.* La pandémie de COVID-19 et les fermetures ont entraîné une augmentation de la portée et de la gravité des défis et des implications en matière de santé mentale qui sont propres aux jeunes. Les répercussions psychologiques de la pandémie auront probablement aussi des conséquences à long terme sur la santé des jeunes. Par conséquent, il est recommandé aux décideurs politiques des États membres de l'OCI d'adopter une approche politique holistique qui tient compte de la santé psychologique et mentale des jeunes, de considérer la santé mentale des jeunes comme une partie importante du plan global de soins de santé, de concevoir des programmes de santé mentale plus inclusifs qui incluent les parents, les enseignants et les experts, d'accroître les campagnes de sensibilisation sur la protection et le développement de la santé mentale des jeunes, de créer des centres de santé mentale dans les écoles et les universités pour servir les jeunes et identifier leurs problèmes psychologiques.

*Renforcer la résilience face aux futures urgences sanitaires.* Dans les pays où la réponse de la santé publique à la pandémie est relativement laxiste ou faible, on constate une érosion de la confiance des jeunes (Aksoy et al., 2022). Par conséquent, les pays de partout dans le monde, y compris les États membres de l'OCI, doivent réfléchir aux moyens de mieux se préparer à la prochaine épidémie de maladie infectieuse, qui est inévitable (Patel & Sridhar, 2021). À cet égard, les

États membres de l'OCI doivent améliorer la capacité de réaction de leurs systèmes de santé publique afin de renforcer leur résistance aux chocs futurs et de répondre aux besoins des jeunes et des groupes vulnérables en ces temps difficiles.

*Investir dans des infrastructures de santé destinées aux jeunes.* L'amélioration des capacités de réponse en matière de santé passe par le développement de services et de centres de soins complets en matière de soins de santé et de santé mentale pour la population des jeunes. L'utilisation des canaux de médias sociaux et de l'internet est essentielle pour atteindre un plus grand nombre de jeunes, notamment ceux qui vivent dans des zones rurales où l'accès aux fournisseurs de services est limité. Il est également essentiel que les décideurs politiques fassent participer les parents, les enseignants et les dirigeants communautaires à la conception et à la mise en œuvre de ces services et programmes destinés aux jeunes. En particulier, les chefs religieux et communautaires des États membres de l'OCI pourraient proposer des programmes sociaux et des sermons pour transmettre les enseignements de l'Islam qui pourraient aider de nombreux jeunes à atténuer leur niveau de stress élevé et à devenir plus résilients. En outre, des programmes spécifiquement ciblés pourraient être envisagés pour les orphelins et les jeunes qui ont perdu des membres de leur famille pendant la pandémie. Afin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques efficaces pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes au cours de la pandémie, les décideurs politiques des États membres de l'OCI doivent préparer une stratégie de réponse sanitaire avec des indicateurs de performance à court, moyen et long terme en tenant compte de la nature de la pandémie.

*Sensibiliser les jeunes aux risques sanitaires fréquents, à un mode de vie sain et à une vie active.* Pendant la pandémie, le bien-être de la population des jeunes (en particulier ceux qui souffrent d'affections telles que l'obésité) a été davantage affecté. À cette fin, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de lutte contre les risques sanitaires qui affectent le bien-être des jeunes contribueraient à accroître la résilience des jeunes vivant dans les États membres de l'OCI. Cela pourrait également faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de réponses politiques aux chocs futurs en réduisant la pression sur les services publics et sociaux. Il est également important pour les décideurs politiques que les populations de jeunes soient éduquées sur les risques sanitaires et les modes de vie sains afin d'entretenir leurs capacités de prise de décision. Cela nécessite l'élaboration d'une nouvelle approche de la conception des programmes scolaires. À cet égard, les programmes scolaires pourraient être revus avec le soutien de professionnels de la santé afin d'inclure non seulement une éducation

sur les habitudes saines, mais aussi des informations sur les moyens d'améliorer la résilience et de faire face aux situations traumatisantes.

### 4.4. Participation sociale

*Renforcer la participation sociale des jeunes et assurer l'égalité des chances.* La pandémie a démontré la valeur de la participation sociale des jeunes. Il est de plus en plus reconnu que les jeunes volontaires, les organisations de jeunesse et les activistes jouent un rôle crucial pendant les crises, étant donné leur flexibilité, leur capacité d'adaptation et leur créativité. Le renforcement de la participation sociale des jeunes permet de construire des sociétés plus inclusives et plus résilientes, capables de résister aux crises. Par conséquent, il est recommandé aux décideurs politiques des États membres de l'OCI de renforcer l'éducation civique et citoyenne des jeunes et d'institutionnaliser leur participation sociale, de garantir l'accessibilité des jeunes handicapés au travail social, d'améliorer la qualité des programmes de formation à la participation des jeunes, de développer des politiques inclusives qui rassemblent les organisations de jeunesse et les institutions gouvernementales, de garantir la participation et la représentation des jeunes, de tirer parti des valeurs islamiques qui chérissent la solidarité, la coopération et la fraternisation entre les jeunes.

*Favoriser la prise de conscience de la "nouvelle normalité" en matière de participation sociale.* La pandémie a accéléré le rythme des transformations sociales dans le monde entier. Dans la période post-pandémique, il semble que les "événements/rassemblements/activités sociales hybrides" seront l'un des piliers de la nouvelle normalité. À cet égard, les États membres de l'OCI devraient investir davantage dans les canaux hybrides et alternatifs et doter les fournisseurs de services aux jeunes et les organisations non gouvernementales (ONG) des connaissances et compétences nécessaires. Ces efforts pourraient aider les États membres de l'OCI à accroître la participation sociale des jeunes et à étendre les services aux jeunes défavorisés, comme ceux qui vivent dans des zones lointaines ou comme les jeunes migrants.

*Promouvoir les initiatives intersectorielles entre les gouvernements, la société civile et les organisations du secteur privé.* Les fermetures et les couvre-feux de COVID-19 ont montré que les ONG et les volontaires jouent un rôle essentiel pour atteindre les jeunes vivant dans les bidonvilles ou les zones rurales. En outre, ces organisations pourraient jouer un rôle déterminant pour transmettre la voix des jeunes aux décideurs. Ils permettent également de transmettre les attentes ou les préoccupations des jeunes aux décideurs politiques. La pandémie est un moment critique pour le secteur de la jeunesse et les ONG sont confrontées à un certain nombre de défis financiers en raison du stress financier accru. Il est donc recommandé aux gouvernements des États membres de l'OCI d'élaborer des modalités de collaboration avec les ONG, d'accroître la

contribution des ONG de jeunesse actives dans les programmes de réponse politique et d'envisager de les soutenir fiscalement (avec des contributions du secteur privé) afin d'accroître l'efficacité des politiques axées sur la jeunesse.

*Utiliser les nouveaux canaux d'information pour améliorer la participation sociale des jeunes.* Les attentes et les préoccupations des jeunes étant différentes de celles des autres groupes démographiques, les mesures politiques relatives à la participation sociale des jeunes doivent également être adaptées à ce segment. Par exemple, les campagnes télévisées et les matériaux hors ligne ont un impact limité sur les jeunes, alors que les médias sociaux et les influenceurs des médias sociaux sont plus efficaces pour atteindre les jeunes, les aider à gérer l'anxiété et le stress, les informer des services et leur redonner confiance en eux. Ces canaux pourraient être utilisés efficacement pour accroître le niveau de participation sociale des jeunes et leur implication dans les processus décisionnels. Ces canaux peuvent également contribuer à engager les jeunes dans le volontariat et leur permettre d'aider les autres. Des programmes de volontariat solides pour les jeunes augmentent non seulement la résilience des jeunes et leur engagement civique, mais contribuent également à renforcer la résilience des communautés (OECD, 2020). Il est donc important que les décideurs politiques des États membres de l'OCI envisagent d'étendre les mesures de soutien aux programmes de volontariat et d'encourager la participation des jeunes à ces programmes.

*Réduire la "fracture numérique" et garantir l'accès des jeunes à l'internet et aux technologies numériques.* La pandémie a entraîné une dépendance accrue à l'égard de l'internet et des technologies numériques dans presque tous les secteurs, de l'éducation à la participation sociale. Elle a également suscité des discussions sur un certain nombre de sujets, notamment la connectivité des jeunes, l'équité numérique, l'inclusion numérique, la dépendance à l'internet, etc. Le manque d'accès à l'internet et aux technologies numériques devient un problème crucial qui prive les jeunes d'opportunités telles que les emplois en ligne, l'éducation en ligne et l'entrepreneuriat en ligne. Par conséquent, en donnant la priorité à la réduction de la fracture numérique et en veillant à ce que les jeunes aient accès à l'internet, on peut réduire les inégalités et l'exclusion sociale des jeunes défavorisés. À cet égard, il est recommandé aux États membres de l'OCI d'évaluer et d'améliorer l'accès des jeunes à l'internet en tenant compte de facteurs tels que la qualité de l'internet, l'infrastructure numérique, la connaissance des services, l'accessibilité des technologies et l'utilisation des technologies.

*Promouvoir la coopération et la coordination intra-OCI afin de relever une série de défis socio-économiques propres aux jeunes.* La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une foule de défis socio-économiques uniques, notamment, mais

sans s'y limiter, la lourde charge pesant sur les systèmes de santé, les fermetures d'écoles et la perte d'éducation, le déclin de la croissance économique, l'accessibilité des vaccins, etc. Il existe un besoin pressant de surmonter efficacement et collectivement les défis socio-économiques complexes. Par conséquent, l'OCI doit développer une réponse politique intégrée et systématique pour s'attaquer aux effets du COVID-19 sur les jeunes ; cette réponse devrait idéalement être en accord avec la stratégie de l'OCI pour la jeunesse. Le renforcement des partenariats intersectoriels entre les États membres de l'OCI et les institutions de l'OCI contribuera à la formulation d'une vision globale de la manière de faire face aux conséquences de la pandémie de manière constructive. En outre, il favorisera le renforcement des capacités et l'échange de connaissances, d'expériences, d'expertise et de ressources entre les institutions nationales telles que les ministères de la jeunesse, les organisations régionales, les experts et les praticiens, les institutions de l'OCI et les autres parties prenantes concernées.

# ANNEXES

## Annexe I: Classifications des pays

### États membres de l'OCI (57):

Afghanistan (AFG)	Gabon (GAB)	Maldives (MDV)	Soudan (SDN)
Albanie (ALB)	Gambie (GMB)	Mali (MLI)	Surinam (SUR)
Algérie (DZE)	Guinée (GIN)	Mauritanie (MRT)	Syrie* (SYR)
Azerbaïdjan (AZE)	Guinée-Bissau (GNB)	Maroc (MAR)	Tadjikistan (TJK)
Bahreïn (BHR)	Guyana (GUY)	Mozambique (MOZ)	Togo (TGO)
Bangladesh (BGD)	Indonésie (IDN)	Niger (NER)	Tunisie (TUN)
Bénin (BEN)	Iran (IRN)	Nigeria (NGA)	Turquie (TUR)
Brunei Darussalam (BRN)	Irak (IRQ)	Oman (OMN)	Turkménistan (TKM)
Burkina Faso (BFA)	Jordanie (JOR)	Pakistan (PAK)	Ouganda (UGA)
Cameroun (CMR)	Kazakhstan (KAZ)	Palestine (PSE)	Émirats Arabes Unis (EAU)
Tchad (TCD)	Koweït (KWT)	Qatar (QAT)	Ouzbékistan (UZB)
Comores (COM)	Kirghizstan (KGZ)	Arabie Saoudite (SAU)	Yémen (YEM)
Côte d'Ivoire (CIV)	Liban (LBN)	Sénégal (SEN)	
Djibouti (DJI)	Libye (LBY)	Sierra Leone (SLE)	
Égypte (EGY)	Malaisie (MYS)	Somalie (SOM)	

### Pays en développement non membres de l'OCI (98):

Angola	Dominique	Madagascar	São Tomé et Príncipe
Antigua-et-Barbuda	République Dominicaine	Malawi	Serbie
Argentine	Équateur	Îles Marshall	Seychelles
Arménie	Salvador	Îles Maurice	Les îles Salomon
Les Bahamas	Guinée Équatoriale	Mexique	Afrique du Sud
Barbade	Érythrée	Micronésie	Soudan du sud
Biélorussie	Éthiopie	Moldavie	Sri Lanka
Bélice	Fidji	Mongolie	Saint-Kitts-et-Nevis
Bhutan	Géorgie	Monténégro	Sainte Lucie
Bolivie	Ghana	Myanmar	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Bosnie et Herzégovine	Grenade	Namibie	Swaziland
Botswana	Guatemala	Nauru	Tanzanie
Brésil	Haïti	Népal	Thaïlande

Bulgarie	Honduras	Nicaragua	Timor-Leste
Burundi	Hongrie	Palaos	Tonga
Cap Vert	Inde	Papouasie	Trinidad et Tobago
Cambodge	Jamaïque	Nouvelle Guinée	Tuvalu
République centrafricaine	Kenya	Paraguay	Ukraine
Chili	Kiribati	Pérou	Uruguay
Chine	Kosovo	Philippines	Vanuatu
Colombie	R.D.P. du Laos	Pologne	Venezuela
République Démocratique du Congo	Lesotho	Roumanie	Vietnam
République du Congo	Liberia	Russie	Zambie
Costa Rica	Macédoine du Nord	Rwanda	Zimbabwe
Croatie	Panama	Samoa	

**Pays développés\*\* (39):**


---

Australie	Allemagne	Lituanie	Singapour
Autriche	Grèce	Luxembourg	République slovaque
Belgique	Hong Kong	Macao	Slovénie
Canada	Islande	Malte	Espagne
Chypre	Irlande	Pays-Bas	Suède
République Tchèque	Israël	Nouvelle- Zélande	Suisse
Danemark	Italie	Norvège	Taiwan
Estonie	Japon	Portugal	Royaume-Uni
Finlande	Rép. de Corée,	Puerto Rico	États-Unis
France	Lettonie	Saint Marin	

\*\* Basé sur la liste des pays avancés classés par le FMI.

**Annexe II: Classification géographique des États membres de l'OCI****Afrique sub-saharienne (21): OCI-ASS**

Bénin	Gambie	Nigéria
Burkina Faso	Guinée	Sénégal
Cameroun	Guinée-Bissau	Sierra Leone
Tchad	Mali	Somalie
Comores	Mauritanie	Soudan
Côte d'Ivoire	Mozambique	Togo
Gabon	Niger	Ouganda

**Moyen-orient et l'Afrique du nord (19): OCI-MENA**

Algérie	Koweït	Ar. Saoudite
Bahreïn	Liban	Syrie*
Djibouti	Libye	Tunisie
Égypte	Maroc	Émirats arabes unis
Irak	Oman	Yémen
Iran	Palestine	
Jordanie	Qatar	

\*La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

**Asie de l'est et du sud et Amérique latine (9): OCI-AESAL**

Afghanistan	Guyana	Maldives
Bangladesh	Indonésie	Pakistan
Brunei Darussalam	Malaisie	Surinam

**Europe et l'Asie centrale (8): OCI-EAC**

Albanie	Kirghizstan	Turkménistan
Azerbaïdjan	Tadjikistan	Ouzbékistan
Kazakhstan	Türkiye	



## REFERENCES

- H2O. (n.d.). À propos de nous. Extrait de [https://www.linkedin.com/company/h2o-organization/?original\\_referer=](https://www.linkedin.com/company/h2o-organization/?original_referer=)
- UNOY Peacebuilders. (2018). Beyond dividing lines: The reality of youth-led peacebuilding in Afghanistan, Colombia, Libya, and Sierra Leone. The Hague.
- Martin, S., et al. (2015). *An examination of children and young people's views on the impact of their participation in decision-making*. Ireland: Department of Children and Youth Affairs.
- Tatum, J. (2012). We need their help: Encouraging and discouraging adolescent civic engagement through photovoice. *Children and Youth Services Review*, 34, 2247-2254.
- Hickey, S. & Mohan, G. (Eds.) (2004). *Participation: From tyranny to transformation*. London: Zed Books.
- ADB. (2020). How to Avoid Creating a "Lockdown Generation", Extrait de: <https://blogs.adb.org/blog/how-to-avoid-creating-lockdown-generation>
- African Development Bank. (2020, May). Support programme for COVID-19 response through social inclusion and employment. Extrait de [ADB](#)
- African Farming and Food Processing. (2021, November 23). TIKA sets up agricultural and aquacultural production facility in Niger. Extrait de <https://www.africanfarming.net/lives-tock/aquaculture/t-ka-sets-up-agricultural-and-aquacultural-production-facility-in-niger>
- Aksoy, C., Eichengreen, B. & Saka, O. (2022). COVID-19 and trust among the young, F&D Magazine (June 2022). IMF.
- Al Arab Qatari. (2020, May 11). HMC Mental Health launches new services on its helpline. Extrait en ligne.
- Al Bayan. (2020, October 11). The Federal Youth Foundation launches the "Youth Practices to Promote Mental Health" initiative. Extrait de <https://www.albayan.ae/across-the-uae/news-and-reports/2020-10-11-1.3983128>
- Azevedo, J. P., Hasan, A., Goldemberg, D., Geven, K., & Iqbal,

- S. A. (2021). Simulating the Potential Impacts of COVID-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes: A Set of Global Estimates. *The World Bank Research Observer*, 36(1), 1–40. <https://doi.org/10.1093/WBRO/LKAB003>
- Barford, A. Coutts A., & Sahai, G. (2021). Youth Employment in Times of COVID. Geneva: ILO. Extrait de: [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_823751.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_823751.pdf)
- Cairns, D. (2021). Mobility Becoming Migration: Understanding Youth Spatiality in the Twenty-First Century. In David Cairns (Ed.), *The Palgrave Handbook of Youth Mobility and Educational Migration*. Palgrave McMillan.
- De Vos, J. (2020). The Effect of COVID-19 and Subsequent Social Distancing on Travel Behavior. Transportation Research Interdisciplinary Perspectives, Volume 5 (2021).
- Doğan, N., & Kirikkaleli, D. (2021). Does gender equality in education matter for environmental sustainability in sub-Saharan Africa? *Environmental Science and Pollution Research*, 28(29), 39853–39865. <https://doi.org/10.1007/S11356-021-13452-1>
- Emirates Foundation. (n.d.). Psychological support line – 800HOPE. Extrait de <https://www.emiratesfoundation.ae/ef/ar/hope/>
- Generation Unlimited. (2020). Young people’s participation and civic engagement. Extrait de <https://www.generationunlimited.org/media/3021/file/Action%20Guide%205:%20Young%20people%E2%80%99s%20participation%20and%20civic%20engagement.pdf>
- Human Rights Watch. (2020). *Impact of Covid-19 on Children’s Education in Africa Submission to The African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child 35th Ordinary Session*. September, 1–9.
- ICYF. (2021). Annual report 2021. Extrait de <https://express.adobe.com/page/nBrPk0i1ugUa6/>
- ILO. (2020). Youth & COVID-19: Impacts on Jobs, Education, Rights and Mental Well-being. Extrait de: [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_753026.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_753026.pdf)
- ILO. (2021). Youth and COVID-19: Access to Decent Jobs Amid the Pandemic.
- ILO. (2021a). How Indonesian Youth Respond to COVID-19 Pandemic. Extrait de: [https://www.ilo.org/jakarta/info/public/fs/WCMS\\_772479/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/jakarta/info/public/fs/WCMS_772479/lang--en/index.htm)

- ILO. (2021b), Youth and COVID-19: Access to Decent Jobs amid the Pandemic.
- IMF. (2021). Fiscal Monitor, April 2021. <https://doi.org/10.5089/9781513510590.089>
- International Incubation Center. (2022). About Us. Extrait de <https://iincubation.com/about-us/>
- Ministry of Education. (n.d.). Education and Corona. Extrait de <https://moe.gov.sa/ar/LifeEvents/Pages/default.aspx>
- Ministry of Employment, Youth and Sports. (n.d.). My Future Project. Extrait de [MEFP](#)
- Ministry of Employment, Youth and Sports. (n.d.). My Job (Mihnati). Extrait de <https://mefp.mr/ar/15503-2/#>
- Murad, I. (2021, November 10). Are you okay? A Qatari campaign aimed at raising awareness of mental health. Extrait de [Al Jazeera](#).
- OECD. (2020). Governance for Youth, Trust and Intergenerational Justice: Fit for All Generations?, OECD Public Governance Reviews. Paris.
- OECD. (2020, November 6). COVID-19 crisis response in MENA countries. Extrait de <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-crisis-response-in-mena-countries-4b366396/>
- OECD. (2021). Supporting Young People's Mental Health through the COVID-19 Crisis. Paris.
- OECD. (2022). Delivering for Youth: How Governments can Put Young People at the Centre of the Recovery. Paris.
- Office of the Prime Minister of the Kingdom of Morocco. (2020). Prime Minister: The government has paid special attention to young people, whether during or after the Corona pandemic. Press Release.
- OHCHR. (n.d.). COVID-19 response measures in the Republic of Azerbaijan. Extrait de <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Events/GoodPracticesCoronavirus/azerbaijan-submission-covid19.pdf>
- Patel, J. & Sridhar, D. (2021). Toward Better Pandemic Preparedness, F&D Magazine (December 2021). IMF.
- Qatar Foundation. (2020, December). Your Professional Guide (Issue 11). Extrait de [https://qcdc.org.qa/ar/wp-content/uploads/sites/2/2021/01/CG\\_11\\_AR\\_WEB-1.pdf](https://qcdc.org.qa/ar/wp-content/uploads/sites/2/2021/01/CG_11_AR_WEB-1.pdf)
- SESRIC, ICRIC, ICYF (2020). *State of Youth in the OIC Member States 2020: Enhancing Economic Participation of Youth*. Ankara: SESRIC.
- SESRIC. (2019). *Education and Scientific Development in OIC Member States*. Ankara: SESRIC.

## REFERENCES

- SESRIC. (2020). Socio-Economic Impacts of COVID-19 Pandemic in OIC Member Countries: Prospects and Challenges. Ankara. Extrait de: <https://sesricdiag.blob.core.windows.net/sesric-site-blob/files/article/724.pdf>
- SESRIC. (2020a). State of Youth in OIC Member States 2020, Ankara.
- SESRIC. (2020b). Socio-Economic Impacts of COVID-19 Pandemic in OIC Member Countries: Prospects and Challenges. Ankara. Extrait de: <https://sesricdiag.blob.core.windows.net/sesric-site-blob/files/article/724.pdf>
- SESRIC. (2022). *Socio-Economic Impacts of the COVID-19 Pandemic in OIC Countries: Pathways for Sustainable and Resilient Recovery*. <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=545>
- SESRIC. (2022). Socio-Economic Impacts of the COVID-19 Pandemic in OIC Countries: Pathways for Sustainable and Resilient Recovery. Ankara. Extrait de: <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=545>
- Supreme Youth Council. (2021, November). Establishment of the Supreme Council for Youth. Extrait de <https://mjs.gov.dz/index.php/ar/actuales-ar/jeunesse-ar/2021-11-09-13-20-37/5723-2021-11-09-13-26-27>
- UK Youth. (2021). The impact of COVID-19 on young people & the youth sector. Extrait de: <https://www.ukyouth.org/wp-content/uploads/2021/01/UK-Youth-Covid-19-Impact-Report-.pdf>
- UN. (2020). Classroom crisis: Avert a 'generational catastrophe', urges UN chief. <https://news.un.org/en/story/2020/10/1075982>
- UN. (2020). The Impact of COVID-19 on children. Policy Brief. Extrait de: [https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-04/160420\\_Covid\\_Children\\_Policy\\_Brief.pdf](https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-04/160420_Covid_Children_Policy_Brief.pdf)
- UNESCO. (2020). UNESCO COVID-19 Education Response: How many students are at risk of not returning to school? July 24. <http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>
- UNESCO. (2020, April 29). 1.3 billion learners are still affected by school or university closures, as educational institutions start reopening around the world, says UNESCO. Extrait de <https://en.unesco.org/news/13-billion-learners-are-still-affected-school-university-closures-educational-institutions>
- UNESCO. (2020, September 23). UNESCO reviews education sector responses to the COVID-19 crisis before the United Nations General Assembly. Extrait de <https://ar.unesco.org/news/lywnskw-tstrd-stjbt-qt-ltlym-lzm-kwfyd-19-mm-ljmy-lm-llmm-lmthd>

UNESCO. (2021). One year into COVID-19 education disruption: Where do we stand? <https://en.unesco.org/news/one-year-covid-19-education-disruption-where-do-we-stand>

UNFPA. (2020). Prioritizing Youth Needs in National COVID-19 Response. Extrait de: <https://indonesia.unfpa.org/en/news/prioritizing-youth-needs-national-covid-19-response>

UNFPA. (2020). Prioritizing Youth Needs in National COVID-19 Response, Extrait de: <https://indonesia.unfpa.org/en/news/prioritizing-youth-needs-national-covid-19-response>

UNICEF. (2020, July 27). UNICEF and Altibbi partner to provide health services for youth in Jordan. Extrait de <https://www.unicef.org/jordan/press-releases/unicef-and-altibbi-partner-provide-health-services-youth-jordan>

UNICEF. (2020, July 8). UNICEF education COVID-19 case study: Malaysia – Empowering teachers to deliver blended learning after school reopening. Extrait de [UNICEF](#)

UNICEF. (2021, December 8). Iraq's first National Youth Volunteering Platform is launched. Extrait de <https://www.unicef.org/iraq/press-releases/iraqs-first-national-youth-volunteering-platform-launched>

UNICEF. (2021, November 25). Youth Engagement: EIIP and Green

Works, ILO and UNICEF joint initiative supports young engineers to play a key role in promoting Green Works in Iraq. Extrait de <https://www.unicef.org/iraq/press-releases/youth-engagement-eiip-and-green-works-ilo-and-unicef-joint-initiative-supports-young>

UNICEF. (2021, October 5). UNICEF and the Ministry of Sports and Youth launch joint pilot project to empower adolescents and youths. Extrait de [UNICEF](#)

UNICEF. (2022). Snapshot on Protection. Extrait de: <https://data.unicef.org/adp/snapshots/participation>

UNICEF. (2022, March 23). UNICEF launches Jordan's first impact sourcing platform. Extrait de <https://www.unicef.org/jordan/press-releases/unicef-launches-jordans-first-impact-sourcing-platform>

UNICEF. (n.d.). Girls' education. Extrait de <https://www.unicef.org/education/girls-education>

UNRIC. (2021). COVID-19 impact on young people's mental health in spotlight. Extrait de: <https://unric.org/en/covid-19-impact-on-young-peoples-mental-health-in-spotlight/>

World Bank. (2020, June 25). Responding to COVID-19 and Looking Beyond: Turkey invests in safer schooling and distance education with the World Bank support. Extrait de [WB](#)

## REFERENCES

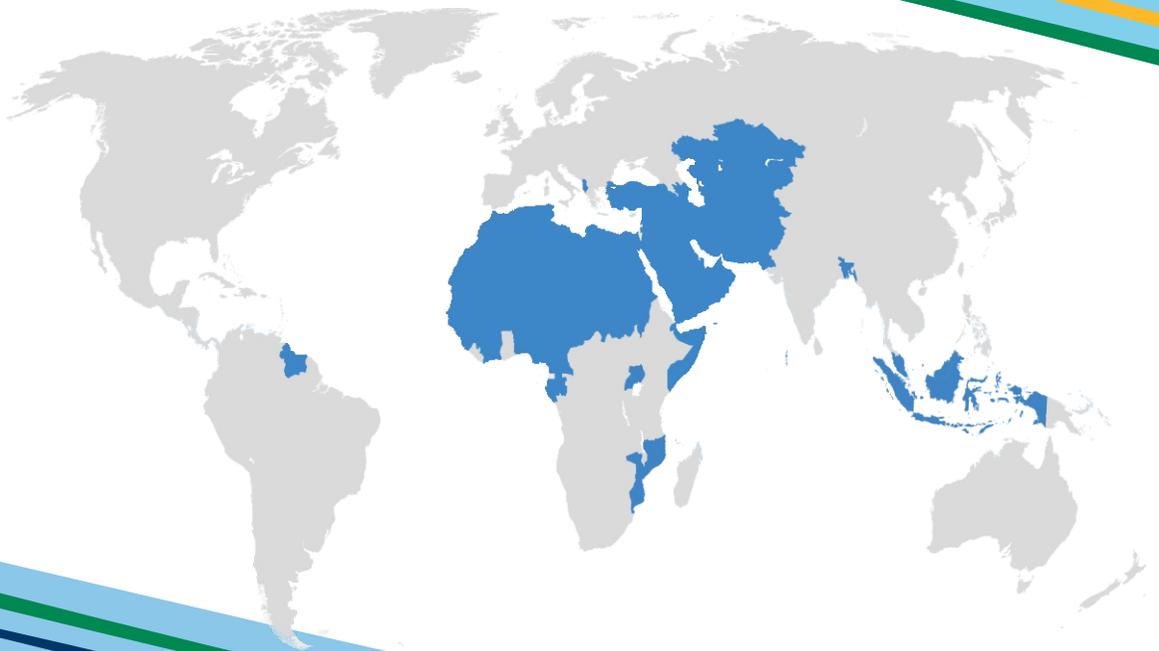
---

World Bank. (2022, March 22). Actions to strengthen performance for inclusive and responsive education program. Extrait de <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P173399>

Younis, D. (2021, December 9). Youth parliament in Asyut. Extrait de <https://www.unicef.org/egypt/stories/youth-parliament-asyut>

Zammamouche, F. (2020, November 21). Algerian initiatives...Society supports efforts to combat Corona. Extrait de [Alarabi](#)

Zwick, H. S. (2021). Intra-regional Academic Mobility in Central Asia: The OSCE Academy in Bishkek, Kyrgyzstan. In D. Cairns (Ed.), *The Palgrave Handbook of Youth Mobility and Educational Migration*. Palgrave McMillan.



**CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET  
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES  
(SESRIC)**

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie

Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26

Email: [cabinet@sesric.org](mailto:cabinet@sesric.org) Web: [www.sesric.org](http://www.sesric.org)